

**TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.**

KINKALA

**ETUDE D'UN CENTRE URBAIN SECONDAIRE
AU CONGO-BRAZZAVILLE**



Alain AUGER



ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS, CONDITIONS DE VENTE

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser à :

SERVICE CENTRAL DE DOCUMENTATION DE L'ORSTOM
70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY (France)

- Tout paiement sera effectué par virement postal ou chèque bancaire barré, au nom de : Régie d'avance SSC ORSTOM 70, route d'Aulnay, 93140 BONDY, compte-courant postal 9152-54 PARIS.
- Achat au comptant possible à la bibliothèque de l'ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

REVUES ET BULLETIN DE L'ORSTOM

I. CAHIERS ORSTOM

a) Séries trimestrielles :

- | | |
|--|---------------------|
| — Entomologie médicale
et parasitologie | — Océanographie |
| — Hydrobiologie | — Pédologie |
| — Hydrologie | — Sciences humaines |

Abonnement : France 95 F ; Etranger : 115 F.

b) Série semestrielle :

- Géologie
- Abonnement : France 75 F ; Etranger : 80 F.

c) Séries non encore périodiques :

- Biologie (3 ou 4 numéros par an)
- Géophysique

Prix selon les numéros

II. BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE

12 numéros par an (en 14 fascicules)

Abonnement : France 75 F ; Etranger 85 F.

Récemment paru
dans la collection des Mémoires de l'ORSTOM :

Mémoire 36. BOUQUET (A.) - 1969 -
FÉTICHEURS ET MÉDECINES TRADITIONNELLES
DU CONGO (BRAZZAVILLE)

(format rogné 21 x 27, 282 p., 2 cartes + 16 pl. phot. H. T.)

100 F.

ERRATUM

KINKALA. Étude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville. par Alain AUGER
Travaux et Documents de l'ORSTOM, n°28

p. 38 : Tableau 24

Quartier des fonctionnaires

Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges,
pour 1 000 habitants

lire :

Classes d'âges	Sexes		Sexes	
	Natifs		Immigrés	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	-	-	-	-
50 - 59	-	-	-	-
40 - 49	2	-	38	4
35 - 39	-	-	23	33
30 - 34	7	-	28	42
25 - 29	7	-	61	53
20 - 24	6	-	11	77
15 - 19	6	7	26	30
10 - 14	11	24	53	53
5 - 9	31	33	53	64
moins de 5	55	35	61	61
TOTAL	125	99	359	417
	224‰		776‰	

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'O.R.S.T.O.M.
N° 28

O. R. S. T. O. M.

PARIS

1973

.....

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal».

.....

Alain AUGER

K I N K A L A

ETUDE D'UN CENTRE URBAIN SECONDAIRE

AU CONGO-BRAZZAVILLE

AVANT-PROPOS

Lors de notre premier séjour au centre de l'O.R.S.T.O.M. à Brazzaville (1964-1966), nous eûmes à effectuer un programme de travail qui s'intégrait à l'un des thèmes de recherches géographiques de notre maison : « Relations villes-campagnes en pays tropicaux ».

Après avoir étendu nos investigations à l'ensemble de l'arrière-pays brazzavillois, nous avons entrepris, à la demande de nos maîtres, de reprendre l'étude réalisée initialement en la refondant et en mettant les statistiques à jour à l'année 1968. Ce travail (1) fut réalisé en 1969-1970 parallèlement à d'autres recherches. Nous pûmes ainsi mieux replacer Kinkala dans son contexte régional en profitant de la documentation recueillie au cours de nos enquêtes.

Nos différents travaux et celui-ci en particulier n'auraient pu être menés à bien sans la remarquable infrastructure et les moyens financiers et humains dont l'O.R.S.T.O.M. dispose au Congo. Nos premiers remerciements sont donc pour la Direction Générale de notre Office.

Sur place, nous avons pu, au cours de notre premier séjour, profiter des directives et conseils de notre directeur de centre, Monsieur l'Inspecteur Général PAULIAN, aujourd'hui Recteur de l'Université de Bordeaux. Il suivit semaine après semaine nos enquêtes et notre rédaction avec intérêt et sympathie, après nous avoir introduit auprès des autorités congolaises dont l'aval était indispensable pour entreprendre tout travail nécessitant des contacts étroits avec la population africaine. Par la qualité des conseils reçus, l'étendue des services rendus et la chaleur humaine qu'il apportait dans ses relations avec ses chercheurs, il mérite de notre part une infinie reconnaissance.

C'est à Monsieur le Professeur SAUTTER, Président du Comité Technique de Géographie de l'O.R.S.T.O.M., que revint le choix de notre sujet d'étude. Premier géographe ayant œuvré au Congo, il fut un conseiller irremplaçable, bien que lointain, que nous remercions chaleureusement.

Monsieur le Professeur ROCHEFORT, notre directeur scientifique, sut nous faire profiter de ses connaissances méthodologiques et facilita grandement nos investigations. Qu'il trouve ici l'assurance de notre gratitude.

C'est à Monsieur VENNETIER que revint la tâche de guider nos premiers pas de géographe sur le terrain. Il nous fit profiter généreusement en toutes circonstances de son expérience de la recherche et de ses connaissances. Il fut pour le jeune chercheur que nous étions un aîné plein de sollicitude et se révéla un ami.

Les autorités congolaises qui attendaient de nous statistiques et études sur Kinkala et plus tard sur l'arrière-pays brazzavillois nous apportèrent leur soutien.

Les directeurs généraux des différents ministères, le directeur général du Chemin de Fer Congo-Océan et le directeur du service de la statistique nous apportèrent avec bienveillance tous les renseignements et autorisations dont nous eûmes besoin.

(1) Ce texte est la refonte et la mise à jour en 1970 d'une étude réalisée antérieurement : « Kinkala, centre urbain secondaire et sa vie de relations ». 1965, O.R.S.T.O.M.-Brazzaville, 209 p., 50 fig., rapport inédit (multigr.).

Nos remerciements vont tout particulièrement au Chef de la Région du Pool-Djoué, ainsi qu'à tous les Chefs de Districts et en particulier à ceux qui se succédèrent à Kinkala de 1965 à 1970. Ils facilitèrent nos longs et nombreux séjours dans leurs circonscriptions et apportèrent toujours leur caution à nos recherches, afin de rendre plus aisés nos rapports avec la population systématiquement méfiante par ailleurs.

Les Chefs coutumiers, Chefs de Terres et Chefs de Villages, qui nous ont toujours reçu avec la traditionnelle hospitalité congolaise et qui ont contribué puissamment à nous obtenir la collaboration totale de la population rurale, toujours si bien disposée envers les Français dès l'instant qu'elle peut s'exprimer sans contrainte, ont droit à la reconnaissance du « moundélé » (blanc) qui travailla chez eux et pour eux.

Enfin, les agents congolais du service des sciences humaines du centre O.R.S.T.O.M. de Brazzaville, méritent une mention particulière. Bien que nous fûmes pratiquement seul pour réaliser notre première étude, à partir de 1966, nous pûmes bénéficier de l'assistance continue, tant sur le terrain qu'en laboratoire, de Jean-Rigobert MALONGA et de l'aide occasionnelle mais très appréciée également d'André MASSALA. Cette nouvelle étude doit beaucoup à leur travail d'informateurs. Le dessinateur Casimir KOUILOU eut la tâche d'effectuer les minutes que nous dressions pour illustrer cette étude. Enfin, les différents chauffeurs qui nous ont accompagné lors de nos tournées nous ont rendu des services appréciables. Que tous soient remerciés.

A tous les Congolais qui, de près ou de loin, ont facilité ses travaux sur le terrain et sa vie dans leur pays, l'auteur de ces lignes adresse l'expression de ses sentiments chaleureux et cordiaux.

INTRODUCTION

L'urbanisation qui affecte l'Afrique Noire a pris un rythme particulièrement rapide au Congo-Brazzaville, au point d'avoir rassemblé en vingt ans plus du tiers de la population dans les agglomérations urbaines. Bien que l'actuel réseau urbain congolais soit encore en formation et par là même très incomplet, il est à l'origine d'une vie régionale et de rapports étroits entre mondes urbain et rural. Entre les villes et les villages, les centres intermédiaires sont peu nombreux et leur rôle est encore bien modeste. Kinkala en est un exemple.

Située à 70 km à l'ouest de la capitale congolaise, en plein cœur de sa zone de ravitaillement vivrier, cette agglomération appartient à une région dont l'homogénéité économique et humaine pallie l'hétérogénéité physique : «l'arrière-pays brazzavillois». Nous renonçons à l'appeler «Pays Lari» comme précédemment pour éviter toute équivoque suivant que l'on considère «Lari» au sens étroit (Balali) ou au sens large à tort (groupe des Baongo-Balali-Bassoundi, voire des Bahangala).

Nous renonçons également à l'orthographe des ethnonymes proposée par les linguistes (2) (Koongo, Laadi, Suundi, Ghaangala) devant les réactions défavorables des géographes africanistes qui ont adopté celle héritée de l'administration coloniale et entrée aujourd'hui dans l'usage courant. Nous considérons ces ethnonymes comme noms propres invariables et les soumettons aux seules règles de graphie française quand ils sont employés adjectivement (exemple : Les Balali, les villages balali). Nous sommes conscient que cette attitude a l'inconvénient d'ignorer les recommandations des linguistes, mais a l'avantage d'éviter toute confusion aux autres usagers.

Peu d'études et de statistiques (3), outre les recensements démographiques, intéressent Kinkala et sa région, ce qui nécessita une enquête personnelle. Celle-ci permit la collecte d'une importante documentation économique, voire sociologique. Elle fut basée sur l'exploitation systématique des «monographies de villages» (4) et autres archives administratives, mais surtout sur un recensement exhaustif de la population (rendu réalisable par la taille modeste de l'agglomération) pour lequel fut utilisé un questionnaire présenté sous forme de cinq fiches (5).

(2) JACQUOT André. Essai de systématisation de graphie pratique des ethnonymes du Congo. 1966. O.R.S.T.O.M.-Brazzaville, 21 p., rapport inédit (multigr.).

(3) Voir l'orientation bibliographique en annexe.

(4) Les «monographies de villages», centralisées dans les chefs-lieux de district, sont des registres où figure l'état-civil de tous les habitants recensés par village. Elles sont mises à jour en principe tous les ans.

(5) Voir les cinq fiches en annexe.

Première Partie

KINKALA

CENTRE URBAIN SECONDAIRE

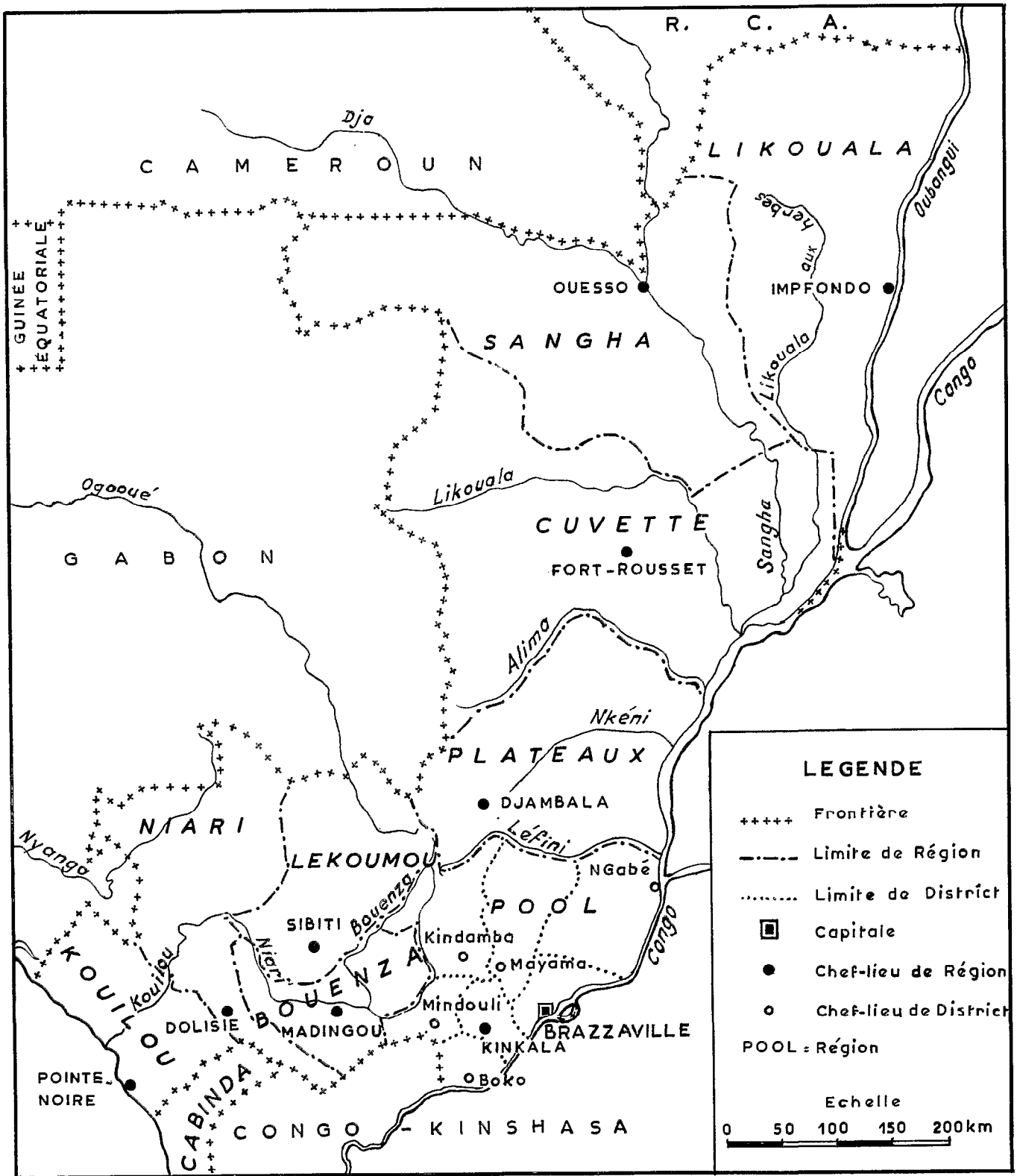


Figure 1
Kinkala dans l'espace congolais

Si l'actuel réseau urbain comporte déjà des villes avec équipements de niveau supérieur et activités économiques propres, les agglomérations de base ne sont que des centres administratifs à une exception près. Ce sont ceux-là qu'il importe d'équiper et de développer afin qu'il n'y ait pas de lacune entre le village et la grande ville et qu'on n'ait pas à déplorer : «Brazzaville et le désert congolais».

Kinkala appartient à cette catégorie d'agglomérations qui peuvent être appelées «centres urbains secondaires» (6). Si elles ne sont plus des villages, elles ne sont pas encore des villes au sens complet du terme. Bien que dotées d'une infrastructure administrative qui leur donne des fonctions urbaines et crée autour d'elles une ébauche de vie régionale, leur rayonnement sur les campagnes environnantes est encore modeste et fonction très souvent de leur situation par rapport aux villes existantes.

I-SITUATION ET SITE

I-SITUATION

La région dont Kinkala est le chef-lieu administratif et la troisième agglomération en importance, après Brazzaville (160 000 habitants estimés en 1966) et Mindouli (4 000 habitants) fait la transition entre les pays du nord (Plateau Batéké et Cuvette drainée par le complexe navigable du Congo et de ses affluents) et les pays du sud-ouest (bassin du Niari) dont les voies de communications terrestres (route et voie ferrée) assurent le débouché sur la façade maritime (Figure 1). Dans le sud-est du territoire congolais, cette région rassemble sur 33 000 km², dans un rayon de 150 km au nord, à l'ouest et au sud-ouest de Brazzaville, quelques 320 000 habitants (7), soit le tiers de la population totale. Elle appartient à quatre ensembles naturels : le Plateau des Cataractes au sud, la retombée des Plateaux Batéké à l'est, les Marches du Massif du Chaillu au nord et le synclinorium du Niari à l'ouest (Figure 2).

a - Le Plateau des Cataractes

Le quart méridional de l'arrière-pays brazzavillois se rattache au système schisto-gréseux d'âge pré-cambrien supérieur. Celui-ci est composé de collines et de surfaces subhorizontales peu développées à cause de l'érosion d'un réseau hydrographique très dense qui a dégagé des vallées larges et profondes (jusqu'à 200 m). L'ensemble se relève d'est en ouest (de 280 m au confluent Congo-Djoué à 605 m au Mont Kokoyi et 702 m au sud de Kimbédi) et du nord au sud (de 350 m à Baratier à 685 m au Mont

(6) AUGER, A. - Notes sur les centres urbains secondaires au Congo-Brazzaville. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 1968, janv.-mars, pp.29-55, 8 tabl., 9 fig.

(7) Au 31 décembre 1966, d'après les estimations pour Brazzaville et le recensement que nous avons effectué en 1967 dans les districts de la région du Pool, à partir des «monographies de villages» et des «registres des naissances».

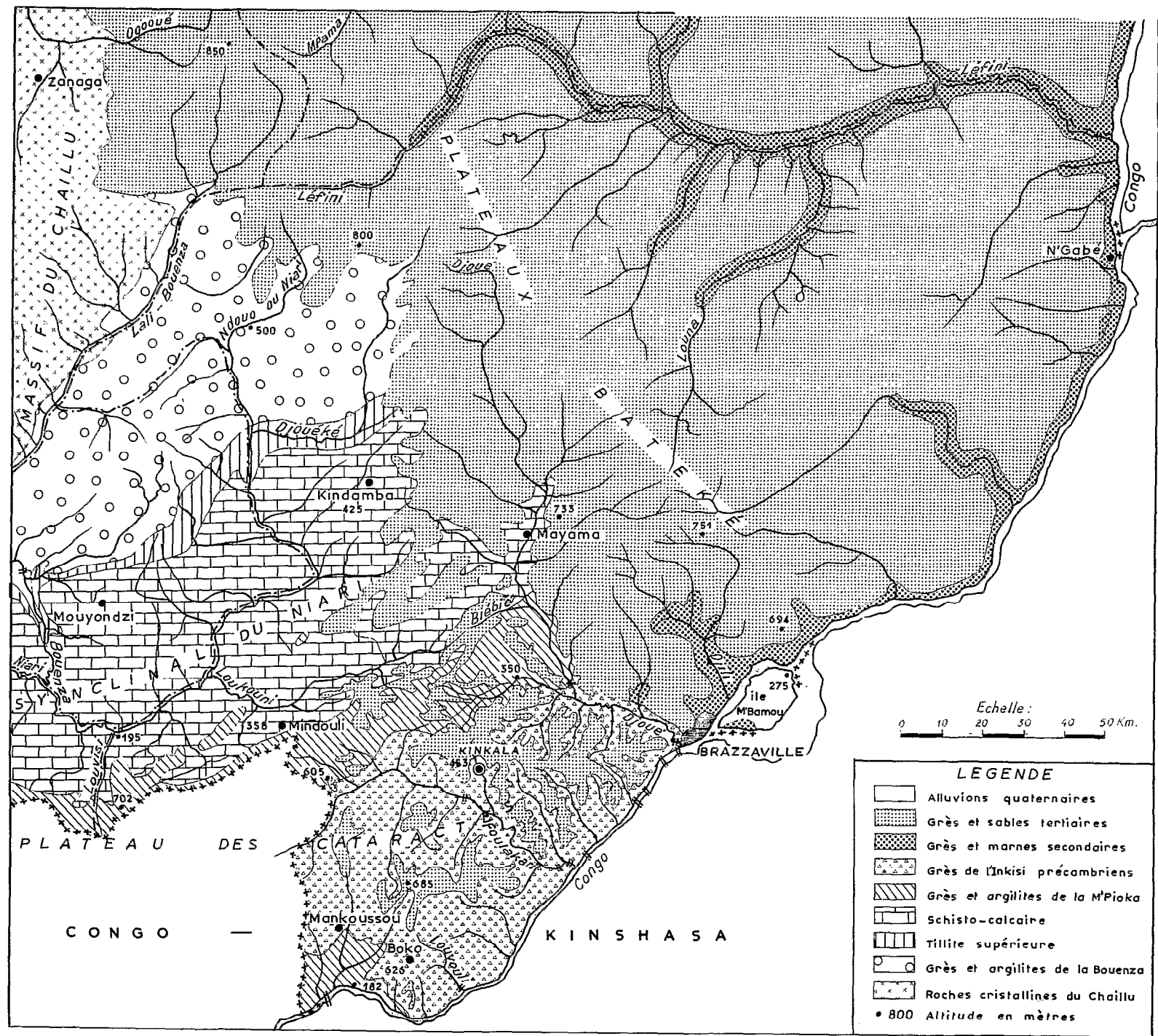


Figure 2
Arrière-pays brazzavillois
Cadre physique

Zoulazandou). Entre Boko et le Djoué les grès de l'Inkisi disparaissent sous les sables de recouvrement d'âge tertiaire qui coiffent généralement les sommets. Ce plateau se termine au sud, brutalement au-dessus du Congo par un versant raide voire par des falaises avec une dénivellation croissant d'amont en aval, nettement marquée à partir de Linzolo (de 100 à 200 m). Les affluents du Congo se raccordent au fleuve en franchissant cet obstacle par une série de chutes et de cataractes qui ont donné leur nom au plateau (rapides du Djoué, chutes de la Foulakary, de Boro-Boro sur la Louvouli, etc.). Il surplombe également à l'extrémité sud-ouest la boutonnière dégagée dans les argilites de la série de la M'Pioka au sud de Mankoussou. Tout ce secteur jadis très boisé a subi un défrichement intense en continuel accroissement de la part des occupants du sol : 15 h/km² en moyenne, avec des îlots de 30 à 50 h/km² entre Kinkala et la voie ferrée et de 50 à 100 h/km² à l'ouest de Brazzaville (Planches II et IV). L'augmentation des surfaces cultivées et la réduction de la durée de la jachère (conséquence des besoins vivriers croissants de Brazzaville) ne permettent plus à la forêt de se reconstituer. Celle-ci qui couvrait il y a quinze ans la moitié des terres a beaucoup diminué depuis. Elle subsiste sous forme de galeries le long des cours d'eau et en taches plus ou moins intactes sur les pentes et les sommets (particulièrement entre le Djoué et la Foulakary). Le reste du paysage est le domaine d'une savane de plus en plus étendue remplaçant la forêt au fur et à mesure des défrichements, savane piquetée d'arbres et d'arbustes partiellement ou totalement détruits par les feux de brousse allumés par l'homme à chaque grande saison sèche. Les nombreuses cultures vivrières occupant les bas-fonds humides et les clairières défrichées sur les pentes et les plantations d'arbres fruitiers autour des villages donnent au couvert végétal un aspect de mosaïque verte aux nuances variées.

b - La retombée des Plateaux Batéké

Dominant la rive gauche du Djoué, des collines sableuses aux formes lourdes assurent la transition entre le Plateau des Cataractes et les Plateaux Batéké proprement dits, dont elles constituent les contreforts. L'altitude s'élève de la vallée du Djoué (300 m à Kibossi) jusqu'au rebord des Plateaux (plus de 700 m). Deux types de vallées découpent le paysage : les vallées des rivières tributaires du Djoué, encaissées d'une centaine de mètres et leurs vallées afférentes où le réseau hydrographique est temporaire, voire inexistant. Des galeries forestières soulignent les cours d'eau, laissant le reste des terres à une savane arbustive de plus en plus herbeuse vers le nord. L'activité agricole y est peu importante à cause de la médiocrité des sols (sols sableux correspondant à l'extension des grès tendres batéké d'âge tertiaire), de la faible densité de population (de 0,6 à 5 h/km²) et de l'infrastructure routière particulièrement défectueuse (Planche I).

c - Les marches du Massif du Chaillu

Le nord-ouest constitue le bassin du N'Douo (Niari supérieur) composé de terrains d'âge précambrien supérieur appartenant du nord au sud aux séries de la Bouenza, de la tillite du Bas-Congo et surtout du schisto-calcaire qui compose le vaste synclinorium du Niari.

La série de la Bouenza - la plus ancienne qui intéresse la région de Pangala et Vinza est constituée de grès et d'argilites composant la masse de puissantes collines dont les sommets sont recouverts de sables batéké. Une savane arbustive domine le paysage, ne laissant à la forêt que les rives des cours d'eau.

Plus au sud, un conglomérat argileux (série de la tillite supérieure du Bas-Congo) apparaît en bande orientée est-ouest où coule le Djouéké.

d - Le synclinorium du Niari

Enfin, du Djouéké au bassin de la Loukouni s'étendent largement les terrains de la série schisto-calcaire. L'altitude décroît jusqu'au Niari moyen (200 m) pour remonter jusqu'au pli orienté SW-NE qui domine (482 m) la dépression limitant le Plateau des Cataractes. La forêt primaire du Bangou constitue un puissant îlot forestier au milieu d'une vaste savane arbustive.

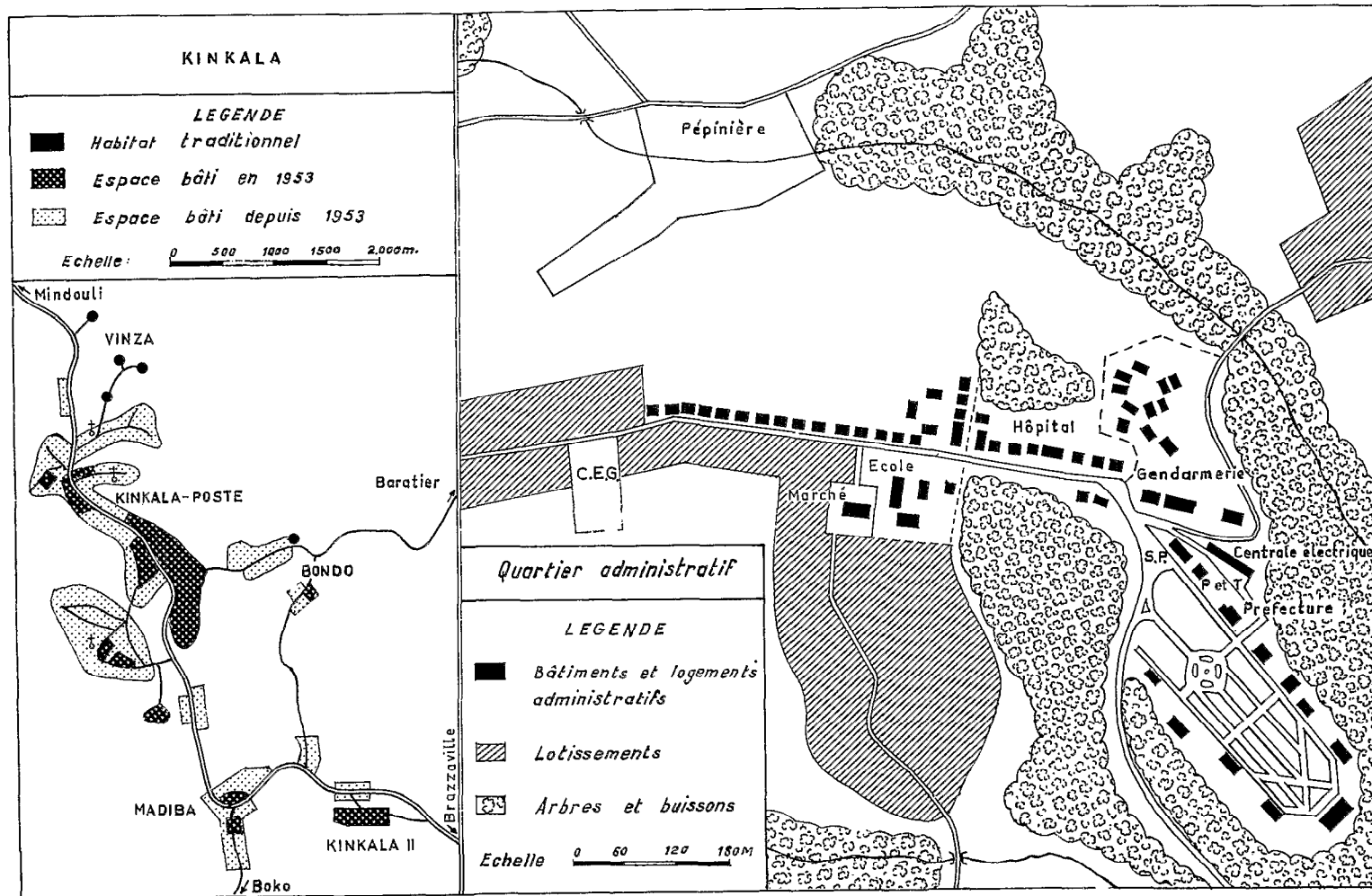


Figure 3
Kinkala et le quartier administratif, d'après photographies aériennes

Une population aux effectifs modestes (5 h/km² en moyenne) se répartit inégalement sur ces deux ensembles. Trois îlots de peuplement (axe ferroviaire au sud, Kindamba et Vinza au nord avec 10 h/km²) se distinguent du reste (moins de 2 h/km²). A ces trois îlots de peuplement correspondent autant de zones de productions vivrières grâce à des sols plus fertiles qu'ailleurs et à un système de voies de communications permettant des relations faciles (voie ferrée du C.F.C.O. et route Mindouli-Vinza bien entretenue sur son parcours Mindouli-Kindamba).

2 - SITE ET PAYSAGE «URBAIN»

a - Le site

Situé dans la partie orientale du Plateau des Cataractes, Kinkala occupe un site ayant les caractéristiques orographiques de cette région. Le relief particulièrement contrasté et morcelé a présenté des avantages tant que l'agglomération était peu étendue. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Agglomération polynucléaire, Kinkala se compose de plusieurs quartiers, anciens villages distincts à l'origine, mais qui se sont partiellement rejoints par leur accroissement respectif et qui vivent aujourd'hui en étroite symbiose : Vinza, Bondo, Kinkala-Poste, Madiba et Kinkala II, s'étirant sur un axe nord-ouest sud-est de 4,5 km de long (Figure 3). Sauf Madiba, situé dans la vallée de la N'Gabanzoko, tous les autres quartiers sont perchés sur des collines ou des éperons allongés, de 440 à 460 m d'altitude, reliés plus ou moins entre eux par d'étroits pédoncules et dominant d'une trentaine de mètres vallées et vallons de la N'Gabanzoko et de ses affluents qui drainent les eaux vers le S.E. pour rejoindre la Foulakary, elle-même tributaire du Congo.

b - Le paysage urbain

Deux types d'habitat nettement différenciés tant par l'expression architecturale que par la forme d'implantation dans le paysage se superposent à Kinkala. Ce double caractère ne lui est pas particulier : on le retrouve dans tous les anciens postes coloniaux. A un quartier administratif individualisé dans le paysage et qui porte tant par son plan que par ses constructions une marque indélébile de création coloniale française s'oppose un ensemble de quartiers de création purement africaine. Ceux-ci sont d'origines diverses. Les plus anciens (Bondo, Vinza, Kinkala II) sont issus de villages antérieurs à la colonisation et ont conservé leur aspect traditionnel, même s'ils n'occupent plus leur site d'origine. Les plus récents (Madiba, Kinkala-Poste), dont le développement a accompagné celui du poste administratif, ont l'aspect de lotissement.

Le quartier administratif occupe deux plateaux reliés entre eux par un étroit pédoncule. Chacun d'eux appartient au même quartier, mais a reçu une destination différente. Le plateau oriental a vu son relief exploité à des fins très spécifiques par l'administration coloniale. Il porte les bureaux (service de la Région et du District, P. et T., Trésor, garage administratif) et les résidences des fonctionnaires européens qui étaient affectés à ce poste. Les constructions jalonnent le pourtour de cet éperon ovale (400 x 200 m) et se répartissent en deux rangées parallèles de part et d'autre de l'imposante villa de style colonial du Chef de Région, laissant le reste de l'espace à des pelouses plantées de palmiers et de cocotiers et parcourues par des allées rectilignes aboutissant à une place centrale où se dresse le mât portant les couleurs nationales. Noyau de peuplement européen jusqu'en 1960, date de l'indépendance, ce quartier permettait de par l'aménagement des conditions topographiques, un isolement des Européens par rapport à la population autochtone, une ségrégation raciale de fait, sinon de droit. Depuis l'africanisation de l'administration, cette ségrégation raciale a fait place à une ségrégation sociale - phénomène que l'on retrouve dans toutes les agglomérations urbaines de ce pays comme dans bien d'autres ayant eu le même passé.

Tableau 2
Kinkala II : Répartition en pourcentage
des habitations selon le mode de construction

MURS \ TOIT	Végétal	Tôles	TOTAL
pisé	68	2	70
briques	17	13	30
parpaings	0	ε	ε
Total	85	15	100 %

Tableau 3
Vinza : Répartition en pourcentage
des habitations selon le mode de construction

MURS \ TOIT	Végétal	Tôles	TOTAL
pisé	54	0	54
briques	39	7	46
parpaings	0	0	0
Total	93	7	100 %

II - ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

Quand fut créé le poste administratif de Kinkala en 1911, existaient les villages de Vinza, Bondo et Tsibiti (ou Kibiti), résidence du chef Moundongo, du clan des bissi-N'Kala (d'ethnie balali). Les Français donnèrent le nom de ce clan au poste et au village que l'on différença en l'appelant Kinkala II. Les bissi-N'Kala étaient originaires du village Lélé (actuel district de Boko) et se sont installés sur la rive gauche de la Foulakary à la fin du siècle dernier (peu avant l'arrivée de BRAZZA semble-t-il) refoulant les Batéké, anciens possesseurs du sol vers le nord-est. La toponymie révèle cette ancienne appartenance de Kinkala au domaine batéké. La rivière qui arrose l'agglomération - la N'Gabanzoko (rivière des éléphants) - et de nombreux villages des environs portent des noms batéké, bien que la région soit incluse aujourd'hui dans le domaine balali.

Le poste de Kinkala remplaça celui de M'Bamou situé à 18 km au nord-est sur la piste des caravanes Loango-Brazzaville et sur la voie ferrée à écartement de 0,60 m qui reliait les mines de cuivre de Mindouli à Brazzaville. Les archives administratives locales les plus anciennes datant de 1931, il est impossible de connaître les raisons qui ont décidé du transfert de ce poste à Kinkala. On peut retenir : l'existence d'un ensemble de collines et plateaux sains entourés de vallons bien pourvus en eau ; une plus forte densité de villages à contrôler ; une moins grande proximité de Brazzaville ; peut-être aussi une certaine incompatibilité d'humeur entre l'administration et l'église catholique qui décidait d'implanter à M'Bamou une mission l'année suivante ...

Lors de l'inauguration du chemin de fer Congo-Océan (C.F.C.O.), l'administration envisagea de transférer le poste à Matoumbou, gare la plus proche. Mais le site de cette gare, étant encore plus accidenté que celui de Kinkala, aurait exigé des travaux de nivellement et de drainage sans commune mesure avec les moyens financiers et techniques dont disposait alors l'Administration. En constatant ce que sont devenues les gares de Hamon et Baratier, longtemps plus peuplées que Kinkala et sièges d'importants marchés, on peut imaginer l'essor qu'aurait connu un tel poste situé sur la voie ferrée.

III - LA POPULATION

1 - EFFECTIFS NUMÉRIQUES

Avec 3 265 habitants au recensement de 1968, Kinkala est l'agglomération la plus importante de son district et la troisième de la région du Pool-Djoué, après Brazzaville (160 000 h estimés en 1966, 200 000 prévus pour 1970) et Mindouli (4 000 h). Son accroissement démographique a été lent et irrégulier (Tableau 4 et Figure 4).

Tableau 4
Evolution de la population des centres du district de Kinkala
de 1949 à 1968

Années	Kinkala	Hamon	Baratier	Matoumbou	Centres	District
1949	923	1 004	876	379	3 182	33 011
1950	1 009	1 237	1 397	389	4 032	34 133
1954	1 238	1 260	1 392	346	4 242	34 111
1957	1 709	1 519	1 285	482	4 995	36 794
1958	1 820	-	-	502	-	-
1959	1 827	1 718	1 384	500	5 429	38 337
1961	2 050	1 777	1 106	532	5 465	39 321
1963	2 107	1 495	1 662	528	5 792	39 166
1965	2 842	2 165	1 975	623	7 605	42 273
1966	2 983	2 316	1 918	698	7 915	43 860
1967	3 019	2 115	1 930	656	7 720	42 265
1968	3 265	2 320	2 019	582	8 186	44 298

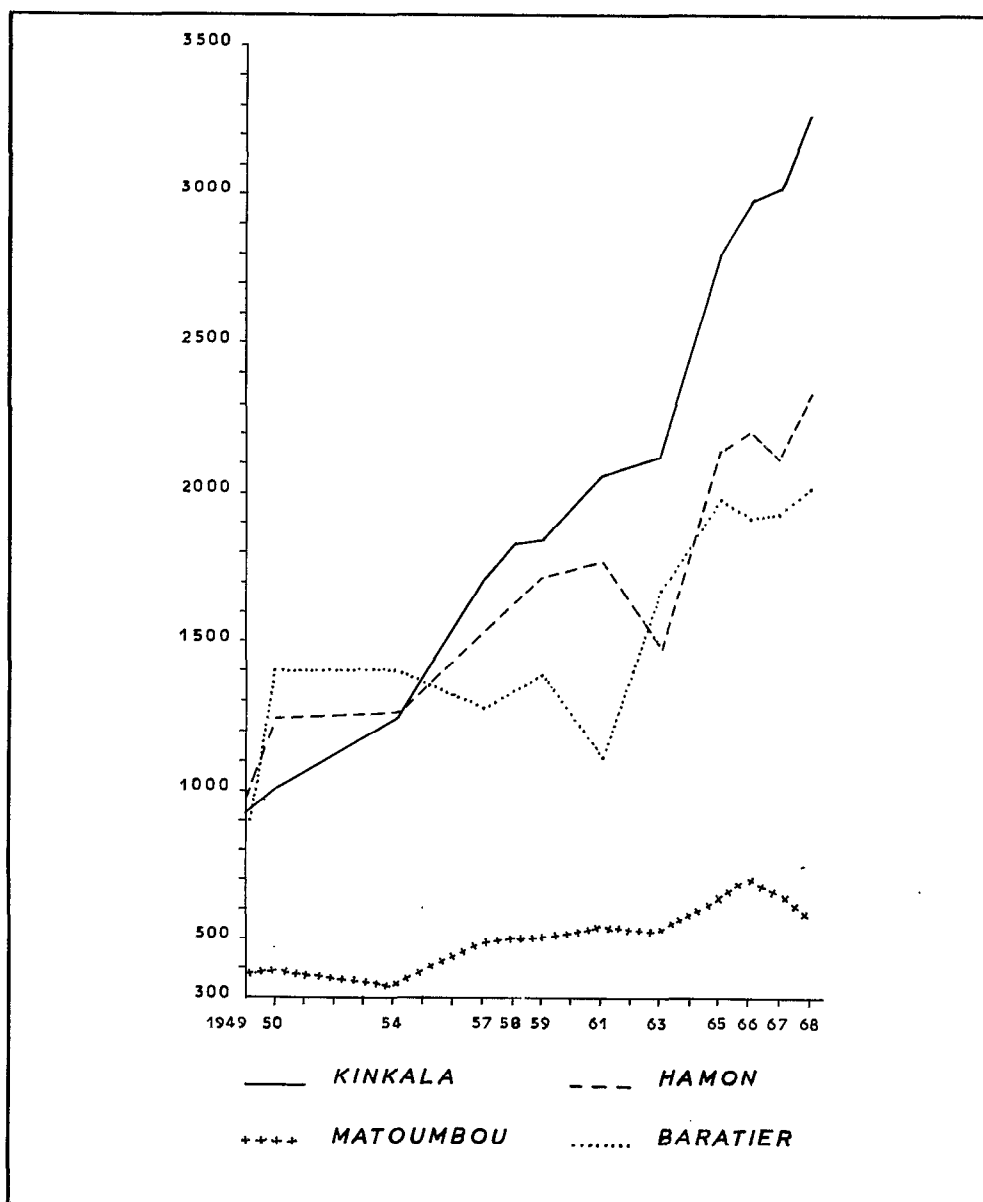


Figure 4
 Evolution de la population des centres du district de Kinkala
 de 1949 à 1968

Faute de statistiques, nous devons noter un accroissement lent de 1911 à 1939 où le quartier du poste ne comptait que 361 habitants. De 1939 à 1945 inclus, Kinkala comme tous les villages se vida d'une partie de ses effectifs humains. L'administration imposa un «effort de guerre» à la population qui dut, en particulier, procéder à la récolte des lianes à latex.

Pour échapper à cette prestation de travail, les hommes n'eurent que deux recours : émigrer à Brazzaville et profiter des offres d'emplois que créait l'économie de guerre d'une part, ou s'engager dans un processus de nomadisme clandestin pour échapper à la surveillance de l'administration d'autre part. Ce double courant migratoire explique l'apparente diminution de la population révélée par les recensements administratifs de 1942 à 1945 (Tableau 5). Après 1946, les clandestins revinrent à leurs villages d'origine, mais le repeuplement de Kinkala-Poste fut plus long (Tableau 6).

Tableau 5
Évolution de la population du district de Kinkala
de 1942 à 1968

ANNÉES	KINKALA		AUTRES CENTRES		DISTRICT
	effectifs	% du district	effectifs	% du district	effectifs
1942	-	-	-	-	31 497
1943	-	-	-	-	28 977
1944	-	-	-	-	28 841
1945	-	-	-	-	28 222
1946	-	-	-	-	29 974
1947			2 209		31 727
1948	-	-	-	-	32 772
1949	923	2,8	2 259	6,8	33 011
1950	1 009	3	3 023	8,9	34 133
1954	1 238	3,6	3 004	8,8	34 111
1957	1 709	4,6	3 286	8,9	36 794
1958	1 820	-	-	-	-
1959	1 827	4,8	-	-	38 337
1961	2 050	5,2	3 415	8,7	39 321
1963	2 107	5,4	3 685	9,4	39 166
1965	2 842	6,7	4 763	11,3	42 273
1966	2 983	6,8	4 932	11,2	43 860
1967	3 019	7,2	4 707	11,1	42 265
1968	3 265	7,6	4 921	11,5	44 957

Tableau 6
Évolution de la population des quartiers de Kinkala
de 1939 à 1968

Années	Kinkala-Poste	Vinza	Kinkala II	KINKALA
1939	361	-	-	-
1949	264	123	540	923
1950	310	145	554	1 009
1954	539	(145)	(554)	1 239
1957	1 016	164	529	1 709
1958	1 127	(164)	(529)	1 820
1959	1 134	(164)	(529)	1 827
1961	1 235	204	611	2 050
1963	1 292	(204)	(611)	2 107
1965	1 869	289	684	2 842
1966	2 034	306	643	2 983
1967	2 133	260	626	3 019
1968	2 328	275	662	3 265

Tableau 7
Indices d'accroissement comparatifs de Kinkala et du reste de son district
de 1949 à 1968

Agglomérations	1949	1968
Kinkala-Poste	100	882
Vinza	100	224
Kinkala II	100	123
KINKALA	100	354
Baratier	100	231
Hamon	100	231
Matoumbou	100	154
GARES	100	218
VILLAGES	100	117
DISTRICT	100	130

Avec le transfert, en 1948, du chef-lieu de la Région du Pool, jusqu'alors à Brazzaville, Kinkala connut un essor rapide qui se poursuit encore aujourd'hui. L'installation d'une nouvelle organisation administrative provoqua l'arrivée de fonctionnaires, la création de nombreux emplois et par contrecoup un afflux de ruraux qui gonflèrent les effectifs de Kinkala-Poste. Ce n'est qu'en 1957 que Kinkala devint la première agglomération du district dépassant, avec 1 709 habitants, les gares de Hamon (1 519 h) et Baratier (1 285 h). Sa vocation de centre n'a cessé de s'affirmer depuis, grâce à un rythme de croissance particulièrement rapide (Tableau 7).

Si les gares, dans leur ensemble, ont plus que doublé leur population au cours de ces vingt dernières années, c'est que leur marché, la voie ferrée et les routes qui y aboutissaient ont attiré les ruraux. A cet égard, Matoumbou - la gare de Kinkala - très mal reliée au reste du district par des pistes de viabilité incertaine en saison des pluies ne draine qu'une zone dérisoire. Aussi n'a-t-elle pas connu le même développement que Baratier et Hamon qui sont les débouchés de tous les villages du nord du district. Depuis 1968, la population de Matoumbou décroît. Il sera intéressant de noter l'influence qu'aura la route goudronnée qui la relie à Kinkala depuis les premiers mois de 1970. Quand la route Kinkala-Boko sera goudronnée à son tour un an plus tard, Matoumbou deviendra alors un important marché et un centre de collecte des produits destinés aux villes de la voie ferrée ou à l'exportation.

2 - STRUCTURE PAR SEXES ET CLASSES D'AGES

Comme tous les centres urbains secondaires, Kinkala, par sa structure démographique, se situe à mi-chemin entre les villes et les villages.

a - Structure par sexes

Si, en milieu urbain, l'élément masculin est majoritaire (514‰ du total à Brazzaville en 1961), il en va inversement en milieu rural (449‰ en 1961). A Kinkala, en 1968, la proportion est de 482‰ pour l'ensemble de l'agglomération, mais présente des différences suivant les quartiers (Tableau 8), accentuant le caractère urbain de Kinkala-Poste par rapport aux quartiers ruraux qui l'entourent.

La proportion de la population masculine a varié annuellement de quelques 10‰. Ces variations ne sont pas significatives quand on sait le degré d'imprécision des recensements administratifs qui présentent d'une année à l'autre des différences souvent injustifiables.

b - Structure par grandes classes d'âges

La structure de la population par grandes classes d'âges contribue à différencier Kinkala du reste du district, mais aussi les quartiers entre eux (Tableau 9).

c - Structure comparée par sexes et classes d'âges

La silhouette de la pyramide des âges de la population de Kinkala présente les caractéristiques d'une population en plein essor démographique, mais dont les classes masculines d'adolescents et de jeunes adultes ont des effectifs diminués par l'exode vers les villes (Tableau 10 et Figures 5 et 6).

N'était le déficit qui caractérise les classes d'âges adultes des deux sexes, nous aurions une structure caractéristique de population jeune en rapide accroissement. Les enfants y tiennent une place importante. La proportion des moins de 5 ans est de 172‰ (214‰ en 1964) et celle des moins de 15 ans 484‰ (523‰ en 1964). L'âge moyen y est de 21 ans 5 mois (20 ans 2 mois à Brazzaville). Cette forte proportion de jeunes est due à la fécondité élevée des femmes (générale pour tout le Congo), mais aussi aux faibles effectifs d'hommes adultes célibataires ou divorcés et veufs sans enfants (16,6 % à Kinkala contre 27,7 % à Brazzaville).

Tableau 8
Structure par sexes de la population du district de Kinkala
en 1968, pour 1 000 habitants

Agglomérations	Sexe masculin	Sexe féminin
Quartier des fonctionnaires	483	517
Reste de Kinkala-Poste	489	511
Kinkala-Poste	488	512
Vinza	447	553
Kinkala II	477	523
KINKALA	482	518
Matoumbou	493	507
Baratier	483	517
Hamon	479	521
GARES	483	517
VILLAGES	466	534
DISTRICT	469	531

Tableau 9
Structure par grandes classes d'âge de la population de Kinkala
pour 1 000 habitants

Agglomérations	moins de 21	21 - 40	41 - 60	plus de 60
Quartier des fonctionnaires	603	352	45	0
Reste de Kinkala-Poste	604	224	155	17
Vinza	597	214	149	40
Kinkala II	559	194	189	58
KINKALA (1)	593	237	145	25
VILLAGES DU DISTRICT (2)	544	197	225	34
VILLAGES DU CONGO (3)	465	257	217	61
VILLES DU CONGO (3)	548	332	110	10
(1) en 1968 - (2) en 1966 - (3) en 1961				

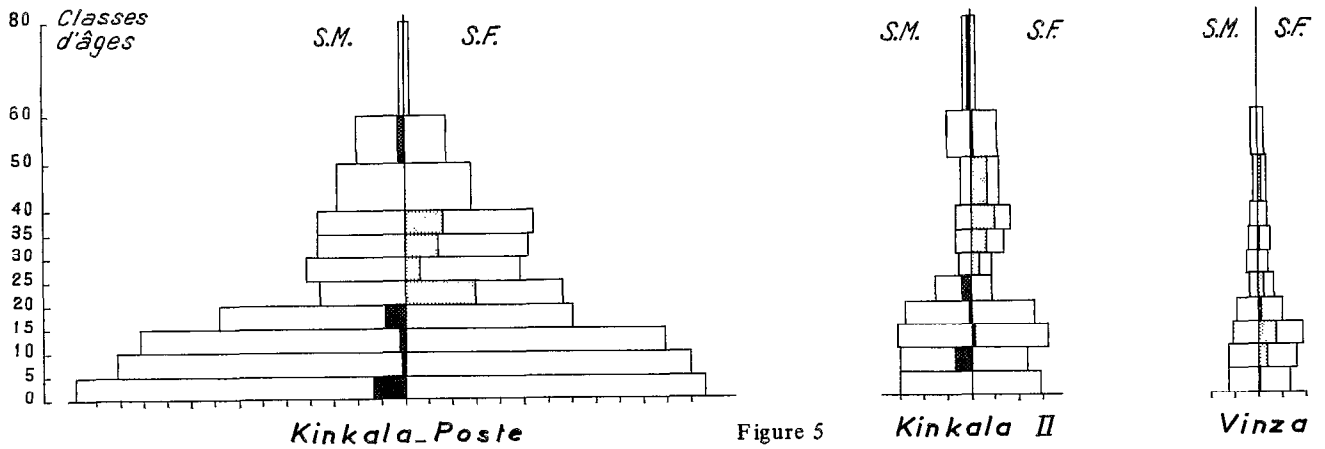
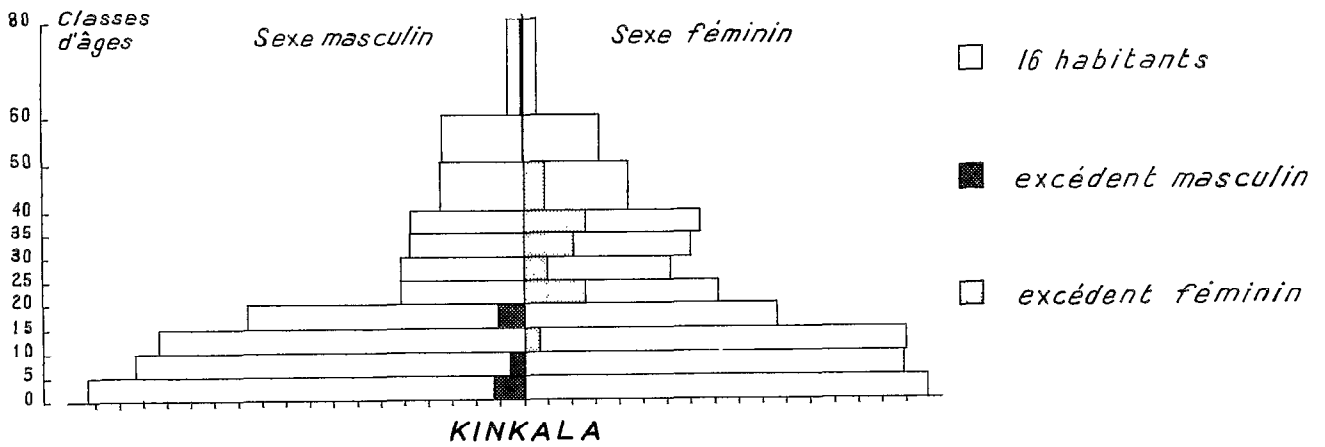


Figure 5
Kinkala

Structure de la population par sexes et classes d'âges

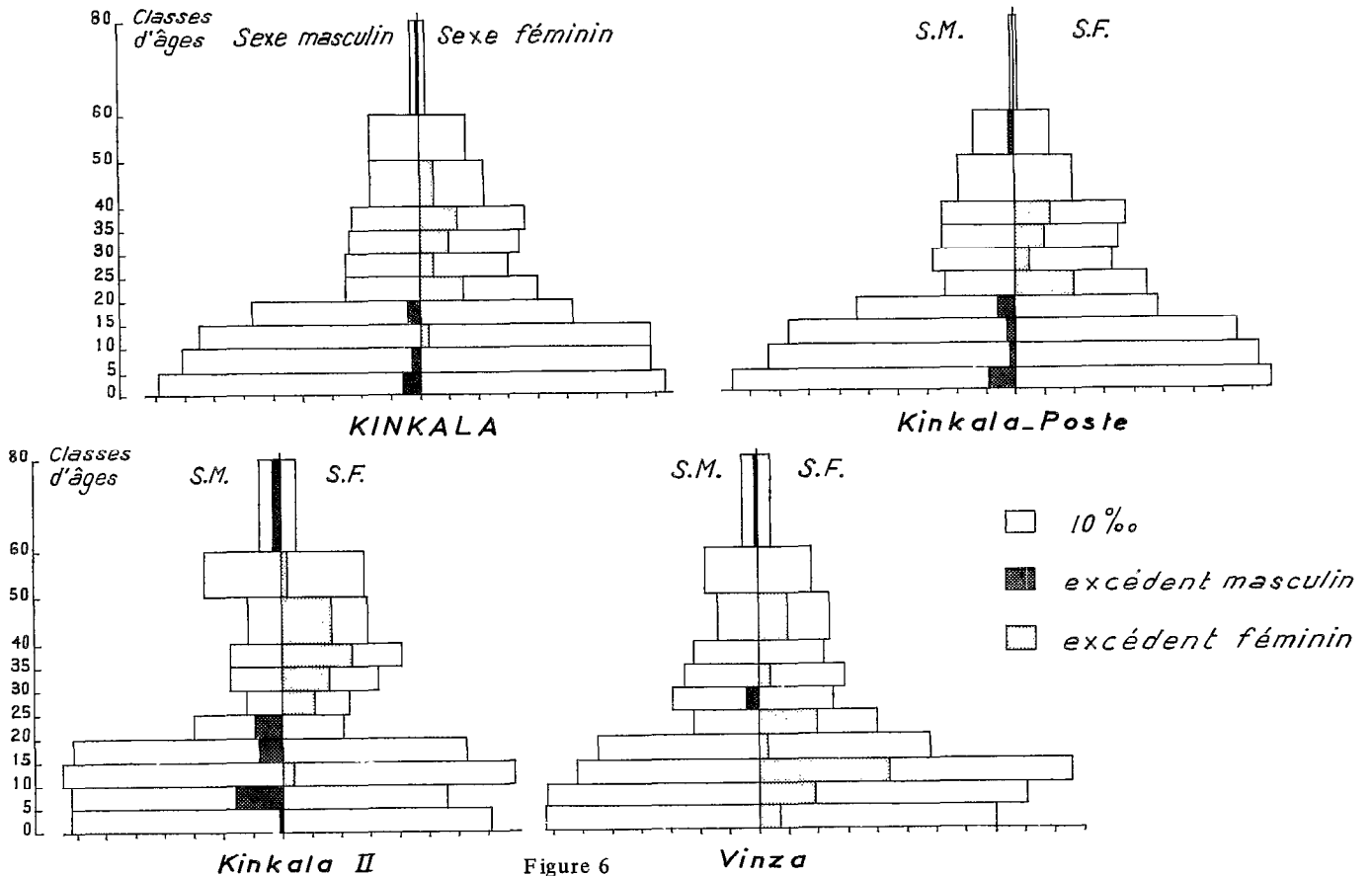


Figure 6

Kinkala et ses quartiers

Structure de la population par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

Tableau 10
Structure comparée par sexes et classes d'âges
de la population de Kinkala

Classes d'âges	Sexes	Effectifs absolus		Pour 1 000	
		Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79		44	36	14	11
50 - 59		110	103	34	32
40 - 49		115	141	35	44
35 - 39		76	118	23	36
30 - 34		77	112	24	34
25 - 29		83	99	25	30
20 - 24		83	130	25	40
15 - 19		187	170	57	52
10 - 14		246	256	75	78
5 - 9		263	254	81	78
moins de 5		291	271	89	83
TOTAL		1 575	1 690	482	518
		3 265		1 000‰	

Le déficit des hommes de 20 à 50 ans est le résultat de la forte émigration des jeunes adultes vers Brazzaville depuis 1945.

L'étranglement de la pyramide des âges au niveau des classes masculines de 20 à 30 ans est un phénomène important et ses origines sont plus complexes. Cet accident démographique n'est pas spécial à Kinkala : on le retrouve plus important dans les villages et à un degré moindre dans les villes. Il est donc général pour l'ensemble du Congo. Ces natifs des années 1938-1948 ne représentent que 50 % de la population totale à Kinkala (44 % dans les villages ; 49 % à Brazzaville).

Il faut noter qu'ils sont issus d'une population numériquement moins importante qu'aujourd'hui.

Par ailleurs, il faut signaler que les adolescents se rajeunissent systématiquement afin de n'être pas atteints par les limites d'âges qui leur interdiraient l'accès des établissements scolaires.

Enfin, l'«effort de guerre» des années 1940-1945 s'est traduit pour les ruraux par des prestations de travail accrues (récolte du latex des lianes de la forêt) auxquelles ils n'ont pu échapper qu'en émigrant massivement vers Brazzaville où l'économie de guerre offrait de nombreux emplois ou en s'engageant dans un processus de nomadisme clandestin pour échapper à la surveillance de l'administration. Il n'est pas douteux que cet exode ait eu d'importantes répercussions sur la nuptialité et la natalité, voire sur la mortalité infantile en ce qui concerne les populations fuyardes.

La population féminine de Kinkala (comme celle des villages congolais d'ailleurs) a moins participé à l'émigration vers Brazzaville. De ce fait, sa structure est beaucoup moins irrégulière. Une seule échancrure

Tableau 11
 Comparaison des taux de masculinité, par classes d'âges,
 des villages congolais, de Kinkala et de Brazzaville, pour 1 000 femmes

Classes d'âges	VILLAGES (1)	KINKALA (2)	BRAZZAVILLE (1)
50 - 79	851	1 108	1 167
40 - 49	679	816	1 500
30 - 39	556	665	1 177
25 - 29	583	838	1 125
20 - 24	579	638	941
15 - 19	880	1 100	1 045
10 - 14	1 226	961	1 040
5 - 9	986	1 035	1 000
0 - 4	988	1 074	980
Moyenne générale	815	932	1 075

(1) Enquête démographique au Congo (1961) (2) Recensement (1968)

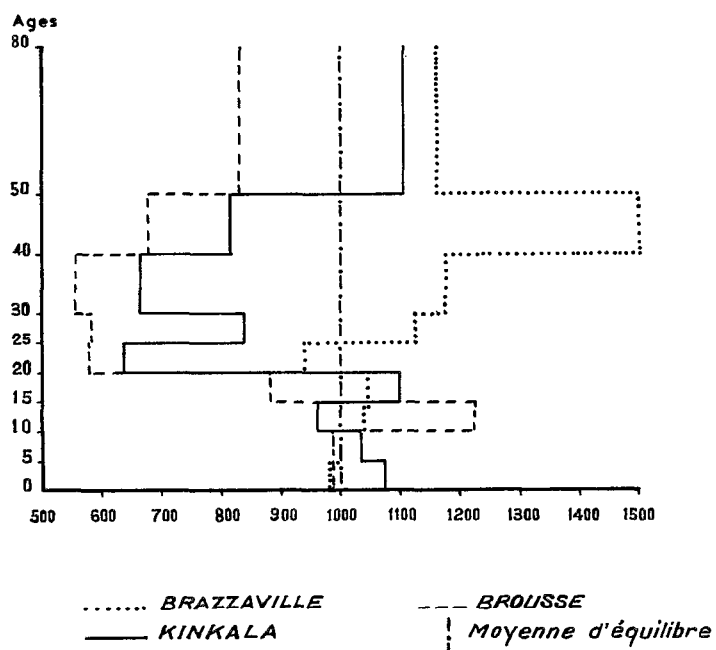


Figure 7
 Variations du taux de masculinité suivant l'âge
 à Kinkala, à Brazzaville et en Brousse

entame la pyramide au niveau des classes de 25 à 35 ans. Elle résulte de l'émigration plus récente des jeunes femmes vers Brazzaville. A l'excédent masculin qui caractérisait l'émigration rurale jusqu'en 1956, succéda un excédent féminin. Celui-ci est à l'origine du déficit important des classes féminines de 25 à 35 ans.

Si de par la structure par sexes, Kinkala se place en intermédiaire entre ville et campagne, la répartition selon le sexe aux différentes classes d'âges vient corroborer cette position (Tableau 11 et Figure 7).

A partir de la classe d'âges de 15 à 19 ans, les déséquilibres entre sexes sont particulièrement significatifs. Pour cette classe, le taux de masculinité de 1 100 s'explique par le fait que les filles de cet âge (tout comme les rurales) sont souvent envoyées à Brazzaville par leurs parents auprès d'une sœur aînée ou d'une tante, dans l'espoir de leur permettre de trouver plus facilement un mari. De 20 à 50 ans, les taux de masculinité traduisent un important déficit d'hommes, surtout pour la classe 20-24 ans (638 pour 1 000 femmes), provoqué par l'émigration déjà ancienne des jeunes adultes vers Brazzaville. Même si ce déficit masculin est moins accentué que dans les villages, il faut remarquer que le pouvoir d'attraction de Kinkala est encore trop récent et modeste pour retenir sur place ou attirer tous les jeunes hommes de l'agglomération ou des environs. Enfin, à partir de 50 ans, l'excédent masculin est le résultat d'une part de la fixation à Kinkala d'anciens Brazzavillois originaires des villages du district et qui préfèrent s'établir au chef-lieu plutôt que dans leur ancien village, d'autre part de la grande différence d'âge entre maris et femmes, ces anciens émigrés ruraux étant restés longtemps célibataires en ville. Ce comportement est à l'origine des taux de masculinité très bas des classes âgées dans les villages (851 pour 1 000 femmes) et élevés, tant à Kinkala (1 108) qu'à Brazzaville (1 167).

d - Particularités des quartiers de Kinkala

Les pyramides d'âges des quartiers de Kinkala présentent de grandes différences entre elles et permettent de les individualiser.

— Celle du quartier des fonctionnaires (Tableau 12 et Figure 8) se distingue très nettement des autres. Cette population est particulièrement jeune : l'âge moyen y est de 17 ans 10 mois (contre 21 ans 5 mois pour l'ensemble de l'agglomération). Les moins de 5 ans constituent 212‰ du total, les moins de 15 ans 394‰ et les moins de 20 ans 535‰. Il n'y a pas de « plus de 50 ans ». Les fonctionnaires sont dans leur majorité de jeunes adultes (78 % d'entre eux ont de 20 à 39 ans, 22 % de 40 à 59 ans), mariés à raison de 90 % et à la tête de familles nombreuses (4 enfants en moyenne).

La présence de ces jeunes cadres résulte de l'africanisation de l'administration entreprise dès 1956 et accélérée après 1960. Ils sont issus des jeunes ayant reçu un enseignement secondaire au cours des quinze dernières années, d'où l'importance de la classe d'âges de 25 à 29 ans.

La pyramide, très large à la base, décroît rapidement pour s'étrangler au niveau de la classe 20-24 ans chez les hommes et 15-19 ans chez les femmes. Le fort excédent féminin de 20-24 ans correspond aux épouses des hommes des classes plus âgées. En effet, il est de coutume qu'un homme épouse une femme plus jeune que lui. Cette pyramide des âges illustre particulièrement bien ce phénomène.

Le milieu des fonctionnaires constituant la classe sociale au niveau de vie le plus élevé, il est normal qu'il y ait beaucoup d'enfants dès l'instant où les adultes ont le même comportement que le reste de la population devant le problème des naissances. La fécondité y étant aussi forte et la mortalité infantile très réduite du fait d'une nourriture plus riche et plus équilibrée, de soins plus réguliers, le quartier administratif intervient dans le relèvement du taux pour l'ensemble de l'agglomération. Ce phénomène est d'ailleurs général pour tous les postes administratifs (8). Cette catégorie sociale, la plus favorisée, n'a pas encore pris conscience que le bien-être acquis serait d'autant plus profitable s'il s'accompagnait d'une diminution du

(8) VENNETIER, P. - Les hommes et leurs activités dans le nord du Congo-Brazzaville. 1965. *Cahiers ORSTOM*, série Sciences Humaines, vol.II, 1, (voir p.159).

Tableau 12
Structure comparée par sexes et classes d'âges
de la population du quartier des fonctionnaires.

Classes d'âges	Sexes	Effectifs absolus		Pour 1 000	
		Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79		0	0	0	0
50 - 69		0	0	0	0
40 - 49		22	2	41	4
35 - 39		15	18	28	33
30 - 34		19	23	35	42
25 - 29		37	29	68	53
20 - 24		9	42	16	77
15 - 19		17	20	31	37
10 - 14		35	42	64	77
5 - 9		46	53	84	98
moins de 5		63	52	116	96
TOTAL		263	281	483	517
		544		1 000 ‰	

Tableau 13
Structure comparée par sexes et classes d'âges
de la population de Kinkala-Poste

Quartiers	KINKALA-POSTE (fonctionnaires non compris)				KINKALA-POSTE (fonctionnaires compris)				
	Sexes	Effectifs absolus		Pour 1 000		Effectifs absolus		Pour 1 000	
		S.M.	S.F.	S.M.	S.F.	S.M.	S.F.	S.M.	S.F.
60 - 79	15	16	8	9	15	16	7	7	
50 - 59	65	56	36	31	65	56	28	24	
40 - 49	70	88	39	49	92	90	39	39	
35 - 39	44	67	25	38	59	85	25	37	
30 - 34	40	59	22	33	59	82	25	35	
25 - 29	30	48	17	27	67	77	29	33	
20 - 24	48	63	27	35	57	105	24	45	
15 - 19	108	92	61	52	125	112	54	48	
10 - 14	144	133	81	75	179	175	77	75	
5 - 9	149	139	83	78	195	192	84	82	
moins de 5	160	150	90	84	223	202	96	87	
TOTAL	873	911	489	511	1136	1192	488	512	
	1 784		1 000 ‰		2 328		1 000 ‰		

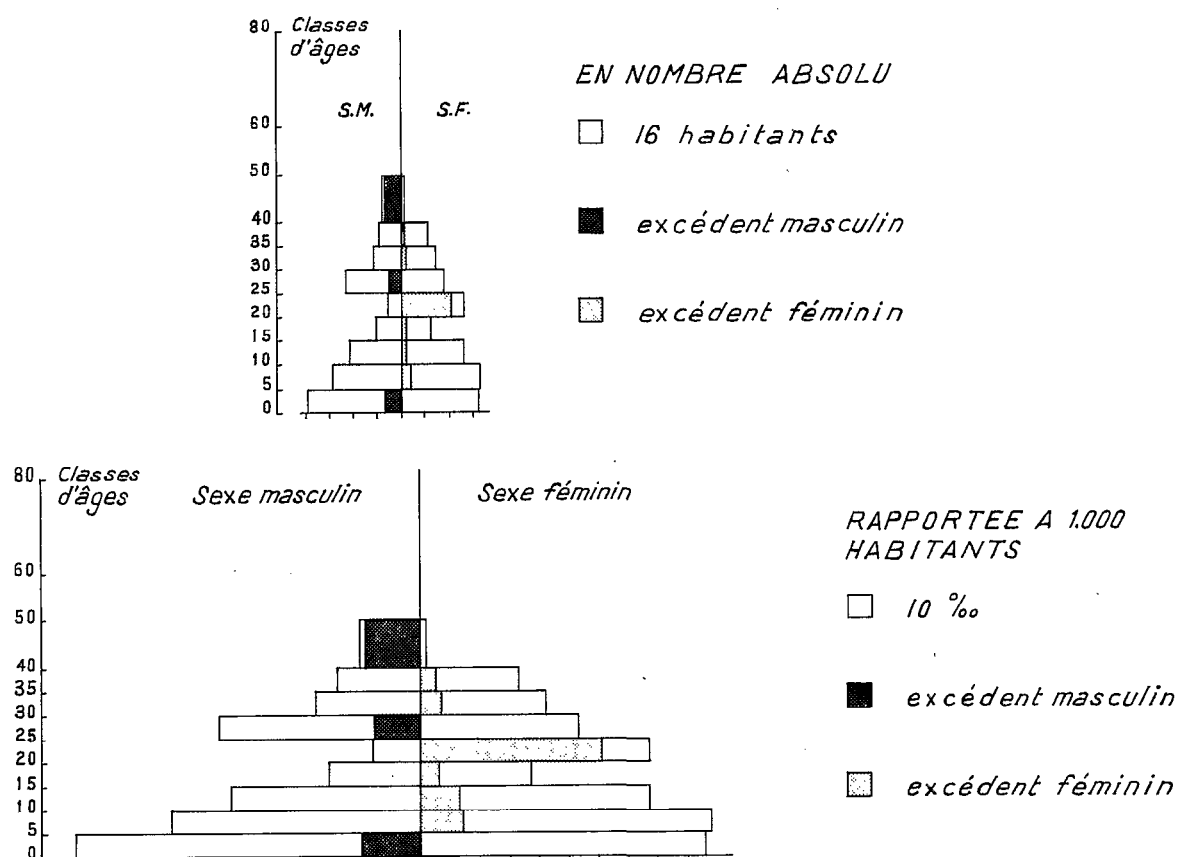


Figure 8
Kinkala
Structure de la population des fonctionnaires par sexes et classes d'âges

rythme des naissances (actuellement une tous les deux ans). Ce réflexe malthusien n'existe pas encore au Congo, d'où le grand nombre d'enfants dans tous les ménages.

— Le reste de Kinkala-Poste a une structure démographique très voisine de celle de l'ensemble de Kinkala-Poste (Tableau 13) lequel présente une pyramide des âges fort semblable à celle de l'agglomération (Figures 5 et 6). Ceci est logique puisqu'il constitue le groupe humain le plus important : 55 % (contre 40 % en 1964).

Quartier administratif	544 h	17 %
Reste de Kinkala-Poste	1 784	55
Vinza	275	8
Kinkala II	662	20
	<hr/>	<hr/>
	3 265 h	100 %

Dès lors, les caractéristiques des pyramides des autres quartiers moins peuplés interviennent peu dans la pyramide de l'agglomération.

Tableau 14
Structure comparée par sexes et classes d'âges
de la population de Kinkala II

Sexes Classes d'âges	Effectifs absolus		Pour 1 000	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	23	15	35	23
50 - 59	35	37	53	56
40 - 49	15	38	23	57
35 - 39	11	27	17	41
30 - 34	11	22	17	33
25 - 29	8	15	12	23
20 - 24	20	14	30	21
15 - 19	47	42	71	63
10 - 14	50	52	75	79
5 - 9	48	37	72	56
moins de 5	48	47	72	71
TOTAL	316	346	477	523
	662		1 000 ‰	

Tableau 15
Structure comparée par sexes et classes d'âges
de la population de Vinza

Sexes Classes d'âges	Effectifs absolus		Pour 1 000	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	6	5	22	18
50 - 59	10	10	36	37
40 - 49	8	13	29	47
35 - 39	6	6	22	22
30 - 34	7	8	25	29
25 - 29	8	7	29	25
20 - 24	6	11	22	40
15 - 19	15	16	55	58
10 - 14	17	29	62	106
5 - 9	20	25	72	91
moins de 5	20	22	73	80
TOTAL	123	152	447	553
	275		1 000 ‰	

Tableau 16
Structure comparée par sexes et classes d'âges
de la population de Matoubou

Sexes Classes d'âges	Effectifs absolus		Pour 1 000	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	2	0	3	0
50 - 59	31	15	53	26
40 - 49	24	30	41	51
35 - 39	12	13	21	22
30 - 34	16	18	28	31
25 - 29	15	28	26	48
20 - 24	16	24	28	41
15 - 19	24	26	41	45
10 - 14	41	33	70	57
5 - 9	45	43	77	74
moins de 5	61	65	105	112
TOTAL	287	295	493	507
	582		1 000 ‰	

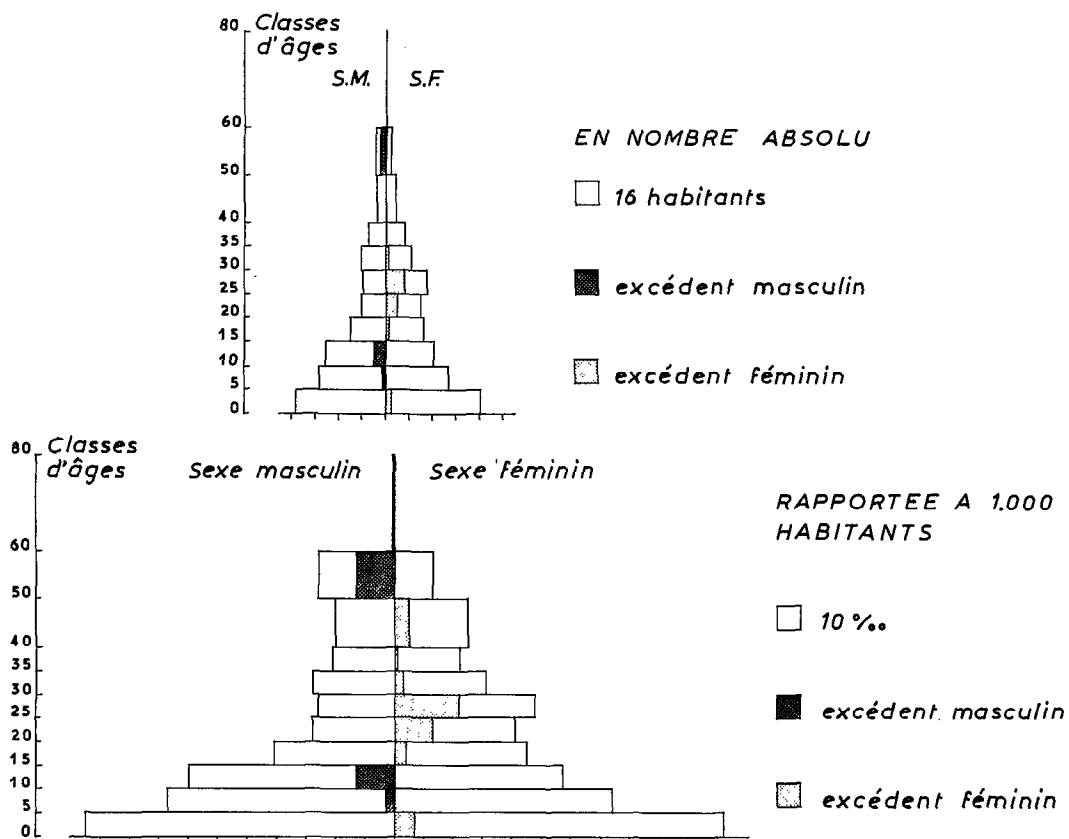


Figure 9
Matoubou
Structure de la population par sexes et classes d'âges

— Les pyramides d'âges de **Kinkala II** et **Vinza** (Figures 5 et 6) illustrent la structure irrégulière des populations rurales où le déficit masculin est important, surtout pour les adultes, et où les écarts entre classes d'âges sont d'autant plus grands que les effectifs de leur population sont faibles (Tableaux 14 et 15). Une telle structure démographique individualise ces deux quartiers du reste de l'agglomération.

— La structure démographique de **Matoumbou** - la gare de Kinkala - a beaucoup évolué depuis 1964. Comme toutes les gares du C.F.C.O., sa population varie d'une année à l'autre tant quantitativement que qualitativement. Il y a dans ces agglomérations une population de «flottants» qui vont de gare en gare en fonction des activités économiques. Ainsi en 1968, le sexe masculin représente 493‰ de l'ensemble (contre 477‰ en 1964). Alors qu'en 1964, la pyramide d'âge s'apparentait à celle des villages, quatre ans plus tard elle présente des similitudes avec celle de Kinkala-Poste. Les jeunes y sont proportionnellement plus nombreux que dans les villages. Les moins de 5 ans y représentent 217‰ de l'ensemble contre 182‰ en 1964 (161‰ dans les villages) ; les moins de 15 ans 495‰ contre 440‰ en 1964 (418‰ dans les villages). L'âge moyen a de ce fait été ramené à 20 ans 7 mois (contre 22 ans 8 mois en 1964). (Tableau 16 et Figure 9).

En 1971, quand sera achevé le revêtement de l'axe routier Matoumbou-Kinkala-Boko (72 km) dit «route de la zone maraîchère», cette gare deviendra un marché important et un centre de collecte des productions du centre du district de Kinkala et de l'ensemble du district de Boko. Il ne fait pas de doute que ces nouvelles activités attireront des ruraux des environs qui feront à nouveau augmenter les effectifs de la population en déclin depuis 1964.

3 - ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

L'origine géographique de la population de Kinkala permet d'évaluer la puissance d'attraction de ce centre. Celle-ci s'exerce pour près des trois-quarts sur le district et pour 95 % sur la région de Pool-Djoué. C'est dire qu'elle se limite pratiquement à la circonscription administrative dont Kinkala est le chef-lieu. Ces proportions sont voisines, mais plus accentuées pour la gare de Matoumbou. Cette apparente similitude cache de notables différences dans le détail, tant entre ces deux agglomérations qu'entre les divers quartiers de Kinkala, mais aussi au sein d'un même quartier entre sexes et grandes classes d'âges. Elles sont la conséquence des motivations des migrations récentes et des coutumes qui régissent encore la société congolaise actuelle (Tableaux 17 à 22 et Figure 10).

Il faut remarquer que plus du tiers de l'ensemble de la population est originaire de Kinkala, ce qui met en évidence la part primordiale prise par les immigrants dans le développement de ce centre.

La proportion de natifs n'est pas identique pour les deux sexes. Proportionnellement, les natifs sont plus nombreux que les natives et ce, pour tous les quartiers. Cette différence est particulièrement nette pour les adultes (20-60 ans) et provient des règles qui déterminent le mariage dans la société kongo. Celui-ci est exogame et virilocal. Aussi les hommes épousent-ils généralement des femmes originaires d'un village autre que le leur. Ceci explique que plus de la moitié des femmes adultes proviennent des autres villages du district (sauf pour le quartier des fonctionnaires). Le reste provient d'une zone géographique intéressant principalement les districts de Boko et Brazzaville aux caractères ethniques identiques à ceux de Kinkala, mais déborde les limites du Pool-Djoué. Ce phénomène est surtout sensible dans le quartier des fonctionnaires (ceux-ci ont souvent pris femme dans les circonscriptions où ils étaient affectés) et à Kinkala-Poste où la proportion des immigrés est plus forte que dans les autres quartiers.

L'origine géographique des personnes âgées est beaucoup moins variée. La majorité des hommes (90,8 %) et la totalité des femmes proviennent des districts de Kinkala et de Boko. C'est que ces immigrants se sont installés à Kinkala à une époque où l'attraction de ce centre ne s'exerçait que sur une zone très peu étendue (en fait la zone de peuplement balali).

Tableau 17
KINKALA
Origine géographique de la population
par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage

Sexes et classes d'âges Origine géographique	Sexe masculin				Sexe féminin				TOTAL GÉNÉRAL
	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	
Kinkala	51,3	12,7	29,5	37,3	52,3	7,1	32,8	33,0	35,1
Reste du district de Kinkala	29,3	52,7	25,0	37,3	28,9	54,1	44,4	39,7	38,5
D. de Boko	2,6	18,6	36,3	9,1	3,7	20,6	32,8	11,2	10,2
D. de Mindouli	0,7	1,8	2,3	1,1	0,8	3,1	-	1,7	1,4
D. de Kindamba	1,9	0,2	-	2,3	0,1	2,4	-	1,1	1,7
D. de Brazzaville	7,2	4,6	2,3	6,2	8,8	6,4	-	7,6	6,9
D. de Mayama	1,2	0,2	2,3	1,5	0,9	2,6	-	1,6	1,5
Congo-Ouest	3,7	2,2	2,3	3,1	2,3	1,8	-	2,1	2,6
Congo-Nord	0,7	1,5	-	1,0	0,9	1,0	-	0,9	1,0
Etranger	1,4	0,7	-	1,1	1,3	0,9	-	1,1	1,1
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 18
Quartier des fonctionnaires
Origine géographique de la population
par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage

Sexes et classes d'âges Origine géographique	Sexe masculin				Sexe féminin				TOTAL GÉNÉRAL
	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	
Kinkala	34,8	11,8	-	25,8	32,3	-	-	19,2	22,4
Reste du district de Kinkala	16,2	27,4	-	20,5	15,6	36,9	-	24,2	22,4
D. de Boko	4,3	16,7	-	9,1	4,2	17,5	-	9,6	9,4
D. de Mindouli	0,6	5,9	-	2,7	1,2	6,1	-	3,2	3,0
D. de Kindamba	-	5,9	-	2,3	0,6	7,0	-	3,2	2,8
D. de Brazzaville	20,5	13,7	-	17,9	29,3	18,4	-	24,9	21,5
D. de Mayama	3,7	3,9	-	3,8	2,4	2,6	-	2,5	3,1
Congo-Ouest	14,3	7,8	-	11,8	7,2	5,3	-	6,4	9,0
Congo-Nord	3,1	6,9	-	4,6	3,6	4,4	-	3,9	4,2
Etranger	2,5	-	-	1,5	3,6	1,8	-	2,9	2,2
TOTAL	100 %	100 %		100 %	100 %	100 %		100 %	100 %

Tableau 21
 Vinza
 Origine géographique de la population
 par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage

Sexes et classes d'âges Origine géographique	Sexe masculin				Sexe féminin				TOTAL GÉNÉRAL
	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	
Kinkala	72,2	26,7	-	52,0	72,8	18,2	40,0	52,0	52,0
Reste du district de Kinkala	16,6	53,3	-	29,3	17,4	56,4	40,0	32,2	30,9
D. de Boko	-	4,5	83,3	5,7	-	10,9	20,0	4,6	5,1
D. de Mindouli	-	2,2	-	0,8	-	1,8	-	0,7	0,7
D. de Kindamba	-	6,7	-	2,4	-	1,8	-	0,7	1,5
D. de Brazzaville	2,8	-	16,7	2,4	6,5	-	-	3,9	3,3
D. de Mayama	1,4	2,2	-	1,6	-	7,3	-	2,6	2,2
Congo-Ouest	1,4	2,2	-	1,6	-	3,6	-	1,3	1,5
Congo-Nord	-	2,2	-	0,8	-	-	-	-	0,4
Etranger	5,6	-	-	3,4	3,3	-	-	2,0	2,4
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 22
 Matoumbou
 Origine géographique de la population
 par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage

Sexes et classes d'âges Origine géographique	Sexe masculin				Sexe féminin				TOTAL GÉNÉRAL
	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	moins de 20	de 20 à 60	plus de 60	TOTAL	
Matoumbou	17,5	18,4	-	17,8	27,5	10,2	-	20,0	18,9
Kinkala	62,6	1,7	-	38,0	53,3	2,3	-	31,2	34,5
Reste du district de Kinkala	3,5	43,0	50,0	19,5	7,8	50,0	-	26,1	22,9
D. de Boko	3,5	14,9	50,0	8,3	-	17,2	-	7,5	7,9
D. de Mindouli	2,3	10,5	-	5,6	1,8	4,7	-	3,0	4,3
D. de Kindamba	-	0,9	-	0,3	-	-	-	-	0,2
D. de Brazzaville	6,5	4,4	-	5,6	6,6	6,2	-	6,4	6,0
D. de Mayama	-	5,3	-	2,1	-	3,9	-	1,7	1,9
Congo-Ouest	4,1	0,9	-	2,8	3,0	1,6	-	2,4	2,6
Congo-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etranger	-	-	-	-	-	3,9	-	1,7	0,8
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		100 %	100 %

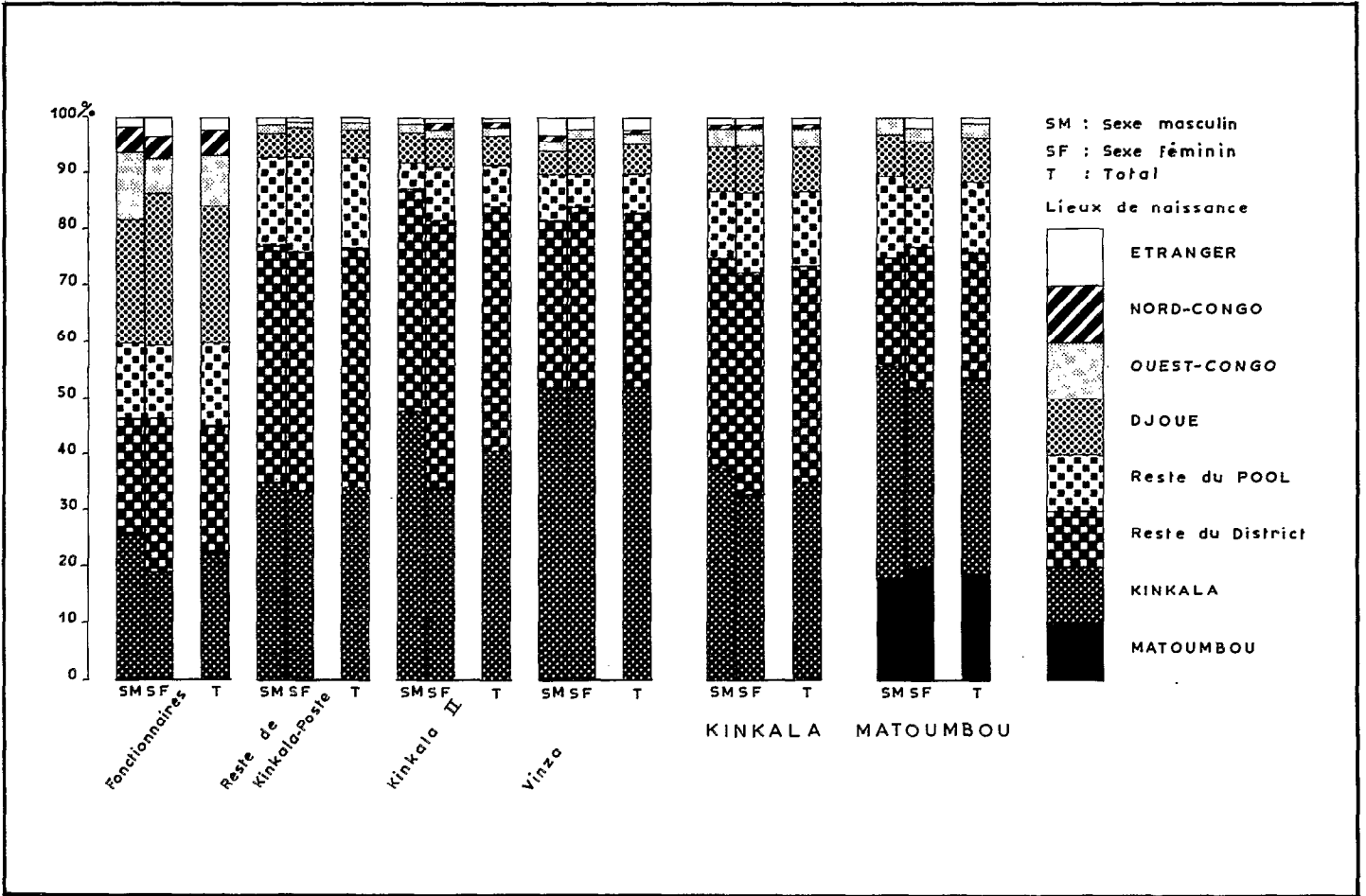


Figure 10
 Origine géographique de la population de Kinkala et Matoumbou

Les moins de vingt ans des deux sexes sont en grande majorité natifs de l'agglomération même : plus de la moitié (sauf dans le quartier des fonctionnaires). L'influence du centre hospitalier est grande sur tout le district et la plupart des femmes accouchent dans les maternités et non plus comme jadis dans leurs villages. Ces natifs n'habitent pas tous pour autant à Kinkala depuis leur naissance. Leurs parents - anciens villageois des environs - n'y ont parfois émigré que quelques années après, souvent au moment de leur scolarisation.

A Matoumbou, plus encore qu'à Kinkala, la population est originaire du district (76,3 %) et de la région du Pool-Djoué (96,6 %). L'influence de l'équipement sanitaire de Kinkala se traduit par le pourcentage important des « moins de vingt ans » qui y sont nés (62,6 % des garçons et 53,3 % des filles). A la différence de Kinkala, les originaires du Pool-Djoué proviennent de la zone drainée par la voie ferrée (Mindouli : 4,3 % contre 1,4 % pour Kinkala) et non plus surtout du district de Boko (7,9 % contre 10,2 % pour Kinkala). Par ailleurs, malgré l'absence d'un noyau important de fonctionnaires comme à Kinkala, la proportion des natifs de l'ouest du Congo est identique (2,6 %). Cela provient des facilités de communications apportées par la voie ferrée qui très tôt a provoqué des migrations tout le long de la ligne.

A Kinkala, comme à Matoumbou, les Congolais nés à l'étranger (1,1 % et 0,8 %) sont tous des rapatriés du Gabon et du Congo-Kinshasa ou des fonctionnaires revenus des territoires de l'ancienne Afrique Équatoriale Française. Leur retour a suivi la dissolution de la Fédération d'A.É.F. en 1960, les incidents de Libreville entre Gabonais et Congolais en 1962 et la discorde politique entre Brazzaville et Léopoldville en 1964. Donc Kinkala, plus particulièrement son quartier administratif, a une faible proportion de population originaire de régions éloignées. Celle-ci ne doit sa présence qu'à une affectation autoritaire contrastant avec le reste de la population qui, en dehors des fonctionnaires et des rapatriés, est venue des régions voisines de Kinkala selon un processus migratoire spontané.

Tous ces caractères contribuent à donner aux natifs et aux immigrés de ces deux agglomérations des structures par sexes et classes d'âges très différentes l'une de l'autre (Tableaux 23 à 28). Les pyramides des âges traduisent particulièrement bien ces différences (Figures 11 à 16). Alors que la pyramide des natifs a une base très large et concentre la majorité de ses effectifs chez les « moins de vingt ans », celle des immigrés en revanche présente une base étroite et un gonflement au niveau des classes adultes des deux sexes, avec un excédent féminin très marqué.

Là encore, Kinkala-Poste et plus particulièrement le quartier administratif se distinguent des quartiers ruraux de l'agglomération. Les natifs y sont proportionnellement moins nombreux qu'ailleurs (respectivement 344‰ et 224‰ contre 351‰ pour l'ensemble de Kinkala). Kinkala II et Vinza, plus traditionnels, ont accueilli beaucoup moins d'immigrants hormis les femmes. Ainsi la part des natifs y est elle plus importante (respectivement 405‰ et 520‰).

Le cas de la gare de Matoumbou est particulier. Bien que la plupart des gares soient des lieux d'attraction privilégiés pour les immigrants ruraux, Matoumbou, étant restée jusqu'à nos jours un cul-de-sac très mal relié au reste du réseau routier, n'a été qu'un pôle d'immigration médiocre. Cet état de choses se modifiera certainement dans les années à venir avec l'achèvement de la route goudronnée reliant cette gare à Kinkala et au futur axe en cours de revêtement Kinkala-Boko. Les natifs de Kinkala et Matoumbou y représentent plus de la moitié de la population (534‰). Pour un village non pourvu de dispensaire, il faut considérer comme natifs ceux effectivement nés au village, mais également ceux nés au dispensaire le plus proche pour ne pas augmenter arbitrairement la part des immigrants.

Tableau 23
KINKALA

Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

Classes d'âges \ Sexes	Natifs		Immigrés	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	4	3	9	8
50 - 59	5	2	29	29
40 - 49	2	1	33	42
35 - 39	3	7	20	30
30 - 34	4	1	20	30
25 - 29	3	2	23	28
20 - 24	4	2	21	38
15 - 19	25	20	32	32
10 - 14	35	38	40	41
5 - 9	47	46	34	32
moins de 5	48	49	41	34
TOTAL	180	171	302	347
	351 ‰		649 ‰	

Tableau 24

Quartier des fonctionnaires

Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

Classes d'âges \ Sexes	Natifs		Immigrés	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	4	3	9	8
50 - 59	5	2	29	29
40 - 49	2	1	33	42
35 - 39	3	7	20	30
30 - 34	4	1	20	33
25 - 29	3	2	23	28
20 - 24	4	2	21	38
15 - 19	25	20	32	32
10 - 14	35	38	40	41
5 - 9	47	46	34	32
moins de 5	48	49	41	34
TOTAL	180	171	302	347
	351 ‰		649 ‰	

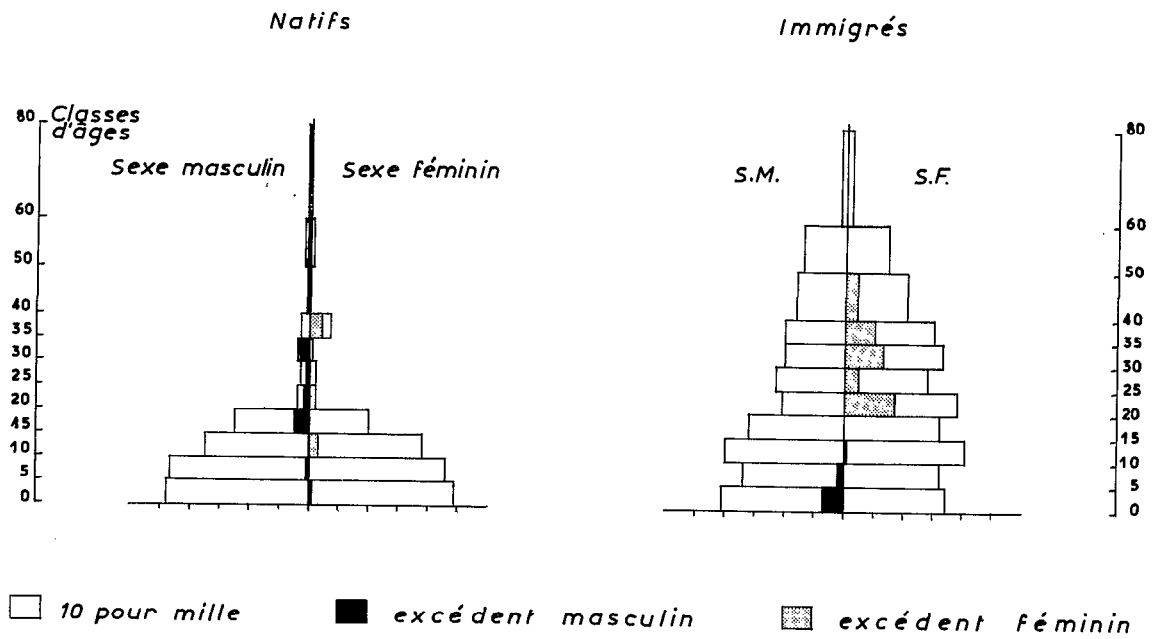


Figure 11
KINKALA
Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

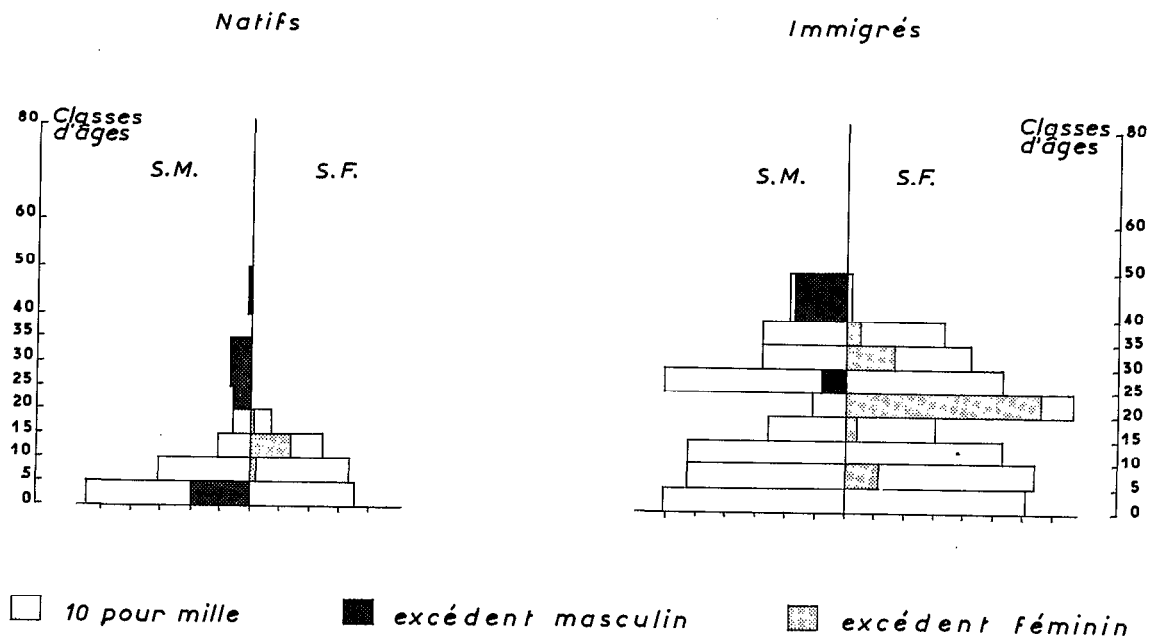


Figure 12
Quartier des fonctionnaires
Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

Tableau 25
Kinkala-Poste (moins les fonctionnaires)
Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1000 habitants

Classes d'âges \ Sexes	Natifs		Immigrés	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	-	-	8	9
50 - 59	2	1	35	30
40 - 49	-	-	38	49
35 - 39	1	6	23	31
30 - 34	2	-	21	33
25 - 29	1	3	16	24
20 - 24	3	3	24	33
15 - 19	26	18	35	34
10 - 14	41	39	40	36
5 - 9	49	47	35	31
moins de 5	47	55	42	29
TOTAL	172	172	317	339
	344 ‰		656 ‰	

Tableau 26
Kinkala II
Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1000 habitants

Classes d'âges \ Sexes	Natifs		Immigrés	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	20	12	15	11
50 - 59	16	8	36	48
40 - 49	8	3	15	54
35 - 39	9	6	8	35
30 - 34	8	3	9	30
25 - 29	3	3	9	20
20 - 24	0	1	30	20
15 - 19	41	27	30	36
10 - 14	39	39	36	39
5 - 9	42	35	30	21
moins de 5	41	41	32	30
TOTAL	227	178	251	344
	405 ‰		595 ‰	



Figure 13
 Reste de Kinkala-Poste
 Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

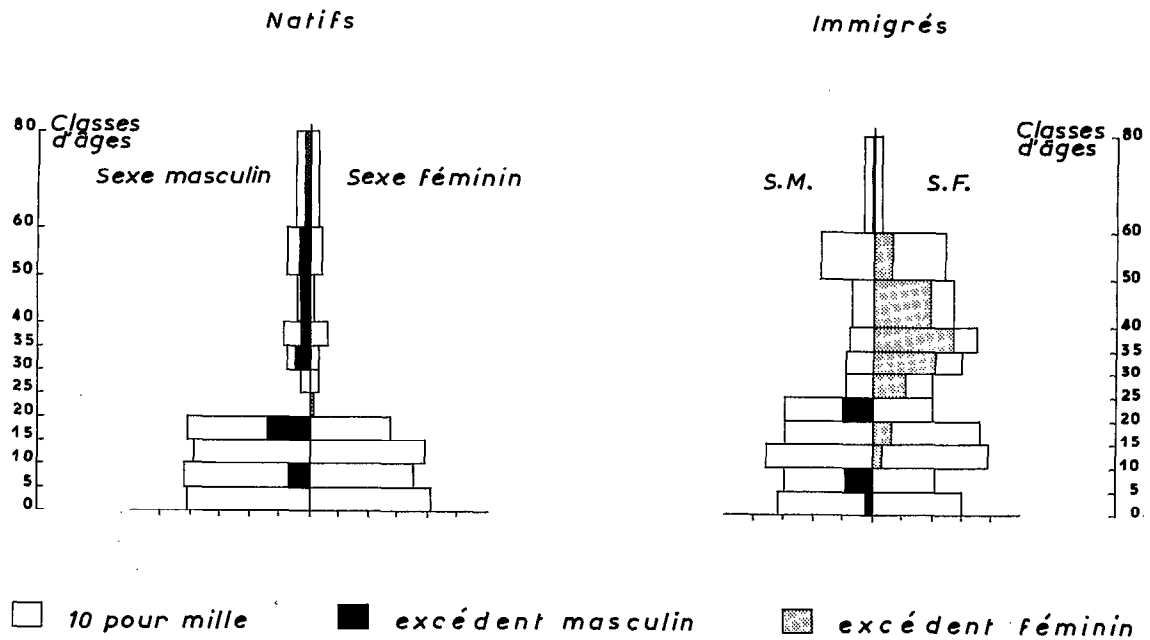


Figure 14
 Kinkala II
 Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

Tableau 27
Vinza
 Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

Classes d'âges \ Sexes	Natifs		Immigrés	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	-	7	22	11
50 - 59	7	4	29	33
40 - 49	4	4	25	44
35 - 39	4	22	18	-
30 - 34	4	4	22	25
25 - 29	4	4	25	22
20 - 24	22	-	-	40
15 - 19	25	36	29	22
10 - 14	33	54	29	51
5 - 9	72	91	-	-
moins de 5	58	61	15	18
TOTAL	233	287	214	266
	520 ‰		480 ‰	

Tableau 28
Matoumbou
 Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants

Classes d'âges \ Sexes	Natifs de Matoumbou et Kinkala		Immigrés	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
60 - 79	-	-	3	-
50 - 59	12	-	41	26
40 - 49	3	3	38	48
35 - 39	-	5	20	17
30 - 34	14	3	14	28
25 - 29	10	10	16	38
20 - 24	-	5	28	36
15 - 19	41	36	-	9
10 - 14	60	40	10	17
5 - 9	57	45	20	29
moins de 5	78	112	28	-
TOTAL	275	259	218	248
	534 ‰		466 ‰	

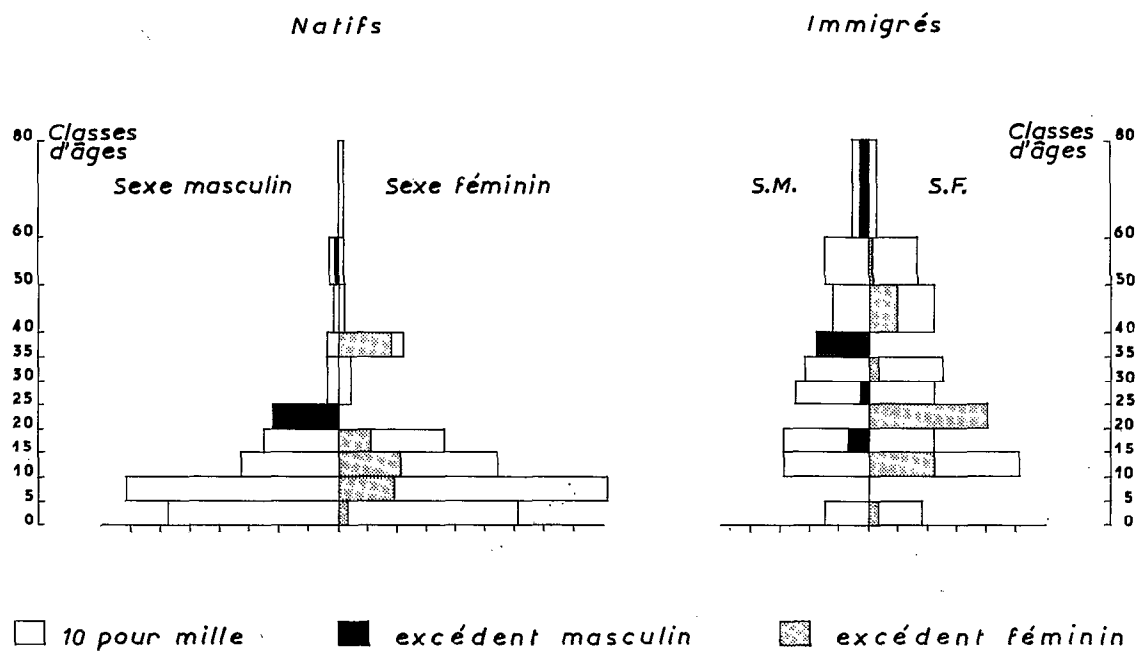


Figure 15
 Vinza
 Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1000 habitants

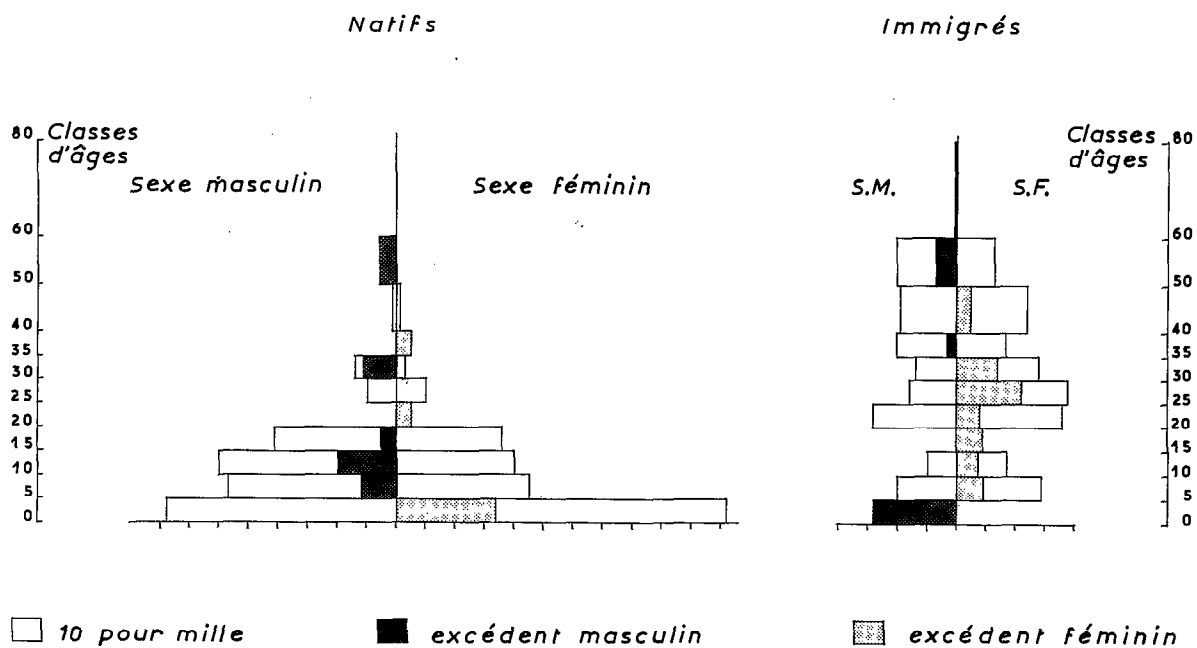


Figure 16
 Matoumbou
 Structure de la population native et immigrée, par sexes et classes d'âges, pour 1000 habitants

4 - ORIGINE ETHNIQUE

L'origine ethnique de la population de Kinkala et de Matoumbou procède à la fois de l'héritage de l'histoire pré-coloniale et des courants migratoires provoqués par la colonisation.

Bien que située dans l'ancien domaine téké, pacifiquement conquis par le groupe kongo, l'agglomération de Kinkala se trouve aujourd'hui au centre d'une zone ethniquement homogène : le pays balali, lui-même partie intégrante de l'aire géographique du groupe kongo. Les Téké subissaient depuis le XVI^e s. la pression des Kongo, venus de Kongo-Dia-N'Totéla, au sud du fleuve Congo. En 1880, à l'arrivée des Français, les Kongo avaient déjà annexé toute la rive droite de la Foulakary et poussaient des pointes sur la rive gauche où ils avaient quelques villages jusque dans la région où se trouve Kinkala, puisque Tsibiti était un de ceux-ci. Il semble que le site actuel de Kinkala ait été à cette époque la limite ethnique entre les groupes kongo au sud et téké au nord. Deux quartiers de Kinkala : Vinza et Bondo (rattaché en 1950 à Kinkala II) sont d'anciens villages batéké. L'expansion kongo s'est poursuivie pacifiquement vers le nord jusqu'à Pangala et vers le nord-est pour atteindre le Djoué en 1939, la N'Djili au nord de Brazzaville en 1959, enfin le rebord méridional des Plateaux Batéké où ils constituaient en 1964 50 % de la population de Dibou (km 45). Aujourd'hui, de ce village à Maloukou-Tréchet sur le Congo s'échelonnent de nouveaux hameaux créés par les Balili après accord avec les chefs traditionnels batéké.

Durant cette colonisation kongo, quelques petits groupements téké sont demeurés sur la terre ancestrale et constituent des îlots très individualisés. On en rencontre au confluent Foulakary-Congo, entre Kinkala et Matoumbou et dans les environs immédiats de Brazzaville (Figure 17).

La composition ethnique de Kinkala reflète à quelques nuances près celle de son district. Les Balali constituent l'essentiel de la population (61,6 %) et avec les Bassoundi (31,3 %) la presque totalité (92,9 %). Le reste appartient à d'autres ethnies du groupe kongo (5,4 %) et dans une moindre proportion aux groupes du Nord-Congo (1,7 %) (Tableau 29 et Figure 18). Cette répartition ne se retrouve pas identique dans tous les quartiers. Aux quartiers ruraux et traditionnels de Kinkala II et Vinza s'opposent Kinkala-Poste et particulièrement le quartier des fonctionnaires.

Kinkala II (l'ancien Tsibiti), premier village créé par les Balali lors de leur installation dans la région et résidence d'un chef de clan dont les descendants ont été faits «chefs de canton» par l'administration coloniale, est le quartier ethniquement le plus homogène de l'agglomération. L'ancien village batéké de Bondo, contigu au quartier du poste, n'abrite qu'une famille originaire du Nord-Congo et a perdu depuis longtemps sa population d'origine, ce qui a permis son rattachement à Kinkala II en 1950. Aujourd'hui cet ensemble est balali à 92,7 % (taux le plus élevé de tous les quartiers) et bassoundi à raison de 6,6 %, ne laissant que 0,7 % aux représentants des ethnies du nord (des femmes principalement). Ce quartier demeure un village traditionnel qui n'accueille que les immigrants ruraux de l'ethnie dominante ou d'ethnies du même groupe.

Vinza, tout en restant rural, a une population moins homogène. Il mérite bien son nom qui signifierait : «brassage de clans». Les Balali y restent majoritaires (73,1 %) mais les ethnies voisines y sont mieux représentées : Bassoundi (22,5 %) et Bacongo (2,9 %). Enfin les Batéké, dont les ancêtres créèrent le village, ne représentent plus que 1,5 % de l'ensemble.

Kinkala-Poste, dont le développement a suivi celui de l'infrastructure administrative, a constitué un pôle d'attraction pour des ruraux de plus en plus nombreux en quête de travail ou désireux d'échapper plus ou moins à la tutelle de l'autorité des chefs traditionnels. Chef-lieu d'une circonscription plus vaste que celle d'aujourd'hui, il a attiré des immigrants de nombreuses ethnies. Les fonctionnaires mis à part, la population du reste de Kinkala-Poste a une structure ethnique où sont représentées toutes les ethnies de la vaste zone géographique que commandait Kinkala, mais aussi de régions plus lointaines encore, mais reliées par la voie ferrée. Les Balali ne constituent que la moitié (52,2 %) de cet ensemble et les Bassoundi qui occupent le nord du district (44,1 %). Le reste se répartit entre les Bacongo (2,6 %), d'autres Kongo venus de la vallée du Niari et les Batéké et autres «gens du nord» (0,5 %).

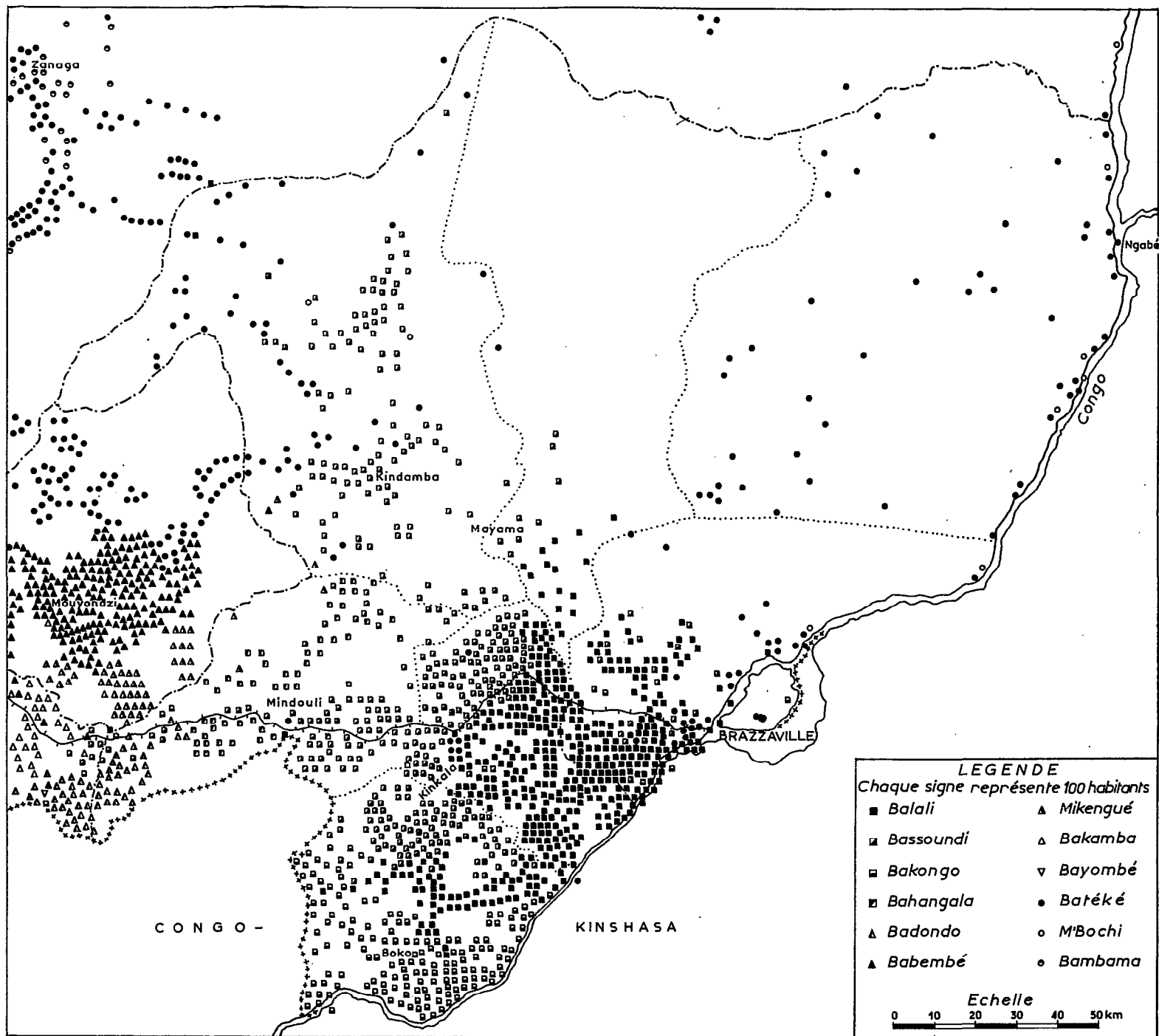


Figure 17
Arrière-pays brazzavillois
Ethno-démographie (d'après Marcel SORET)

Le quartier des fonctionnaires, du fait de ses composantes ethniques, possède une réelle individualité. Quatorze ethnies différentes sont représentées dans ce groupe humain de plus de 500 personnes. Cette structure ethnique est aussi variée que l'origine géographique et a les mêmes causes : de toutes les catégories sociales, celle des fonctionnaires est la plus mobile, cette mobilité n'étant pas le fait de leur volonté. Les Balali restent majoritaires (48,5 %) et les autres sous-groupes kongo sont mieux équilibrés : bassoundi (23,9 %), bacongo (12,7 %) et bahangala (1,3 %). En ajoutant les autres kongo (6,2 %), on constate que le groupe kongo constitue cependant une majorité écrasante de 92,6 % face aux 7,4 % représentant les ethnies du nord. C'est ce mélange de races qui donne à Kinkala une certaine ressemblance avec les villes congolaises, toutes proportions gardées.

Matoumbou n'a pas une homogénéité ethnique aussi marquée que Kinkala. D'une part, les originaires du nord y sont plus nombreux (6,3 % contre 1,7 %), d'autre part un équilibre s'établit entre Balali (44 %) et Bassoundi (45 %). Cela se conçoit puisque Matoumbou est à la limite géographique des aires de peuplement balali et bassoundi. La présence de Bahangala (0,8 %) s'explique par les relations aisées procurées par le chemin de fer qui traverse leur domaine ethnique.

L'analyse de la structure ethnique de la population de Kinkala et Matoumbou révèle que les migrations vers ces deux agglomérations ne dépassent guère les limites du groupe kongo et plus particulièrement celles des principales ethnies du Pool (Balali et Bassoundi), ce qui montre le désir qu'ont leurs ressortissants de vivre dans un ensemble humain homogène tout comme les autres groupes ethniques qui les entourent. Les migrations dépassent-elles le cadre territorial de ce groupe, c'est qu'il existe une colonie de frères de race suffisamment importante pour qu'elles se justifient (cas de Brazzaville et de Pointe-Noire).

5 - MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Les mouvements migratoires affectant Kinkala et Matoumbou se répartissent en deux grands courants différenciés par leurs caractéristiques géographiques, leur importance numérique, leur répartition dans le temps et leurs motivations : d'une part immigration en provenance surtout du monde rural, d'autre part émigration vers Brazzaville principalement.

a - Les immigrants

L'analyse de l'origine géographique de la population a révélé l'importance des immigrants dans le peuplement de Kinkala (64,9 % de l'ensemble) et de Matoumbou (56,6 %) (Tableaux 17 à 22). Cette immigration prend encore plus d'importance quand on constate qu'elle affecte les adultes (20 à 60 ans) dans des proportions plus grandes : à Kinkala (87,3 % pour les hommes ; 92,9 % pour les femmes), à Matoumbou (79,9 % pour les hommes ; 87,5 % pour les femmes). Cette différence qui existe entre sexes résulte, comme il a été dit auparavant, des coutumes régissant le mariage en pays kongo. Les tableaux 17 à 22 indiquent toujours des proportions de natifs plus grandes pour les hommes que chez les femmes. C'est qu'une grande partie d'entre elles ont quitté leur village natal pour rejoindre celui de leur mari. En revanche, les pourcentages de femmes originaires des villages du district de Kinkala et des districts voisins sont toujours plus élevés que pour les hommes de même origine.

— Première catégorie d'immigrants : les ruraux

En considérant seulement les immigrants encore vivants, on constate que l'immigration est plus ancienne à Kinkala qu'à Matoumbou (Tableaux 30 et 31). Elle y a augmenté plus régulièrement (Figure 19). Faute de statistiques anciennes, il est impossible d'évaluer l'importance des immigrants décédés. Toutefois, on peut faire remonter leur arrivée à 1910-1914 à Kinkala et 1915-1919 à Matoumbou du fait de l'installation des survivants à une époque où enfants ils accompagnaient leurs parents, morts depuis.

Tableau 30
Kinkala
Immigrants ruraux en vie au 31.12.1964 par période d'arrivée
et classes d'âges à l'arrivée

Années	Hommes		Femmes		ADULTES		Garçons	Filles	ENFANTS		TOTAL	
1964	19	26,4 %	19	35,5 %	196	31,5 %	17	26	145	33,0 %	341	32,0 %
1963	21		30				9	18				
1962	19		39				13	19				
1961	8		21				10	19				
1960	6		14				6	9				
1959	22	23,8 %	25	24,0 %	149	23,9 %	10	17	112	25,4 %	261	24,6 %
1958	16		17				16	16				
1957	9		10				12	13				
1956	6		12				5	5				
1955	13		19				6	12				
1954	6	19,5 %	10	18,8 %	119	19,1 %	6	6	74	16,8 %	196	18,2 %
1953	8		6				9	6				
1952	1		3				3	3				
1951	9		10				3	9				
1950	30		36				21	8				
1949	13	18,0 %	6	12,1 %	92	14,8 %	4	10	44	10,0 %	136	12,8 %
1948	5		4				5	1				
1947	6		4				3	8				
1946	4		6				1	4				
1945	22		22				3	5				
1940-44	18	6,5 %	19	5,5 %	37	5,9 %	4	14	18	4,1 %	55	5,1 %
1935-39	12	4,3 %	12	3,5 %	24	3,9 %	3	12	15	3,4 %	39	3,6 %
1930-34	3	1,1 %	1	0,3 %	4	0,6 %	3	8	11	2,5 %	15	1,4 %
1925-29	1	0,4 %	1	0,3 %	2	0,3 %	0	4	4	0,9 %	6	0,6 %
1920-24	0	-	0	-	0	-	3	4	7	1,6 %	7	0,7 %
1915-19	0	-	0	-	0	-	3	0	3	0,7 %	3	0,3 %
1910-14	0	-	0	-	0	-	4	3	7	1,6 %	7	0,7 %
TOTAL	277	100 %	346	100 %	623	100 %	182	258	440	100 %	1 063	100 %

Tableau 31
Matoumbou
Immigrants ruraux en vie au 31.12.64 par période d'arrivée
et classes d'âge à l'arrivée

Années	Hommes	Femmes	ADULTES	Garçons	Filles	ENFANTS	TOTAL
1964	9	9		28	21		
1963	2	3		12	16		
1962	0	2	40 27,8 %	16	12	144 43,6 %	184 38,8 %
1961	2	2		10	12		
1960	2	9		12	5		
1959	3	5		5	5		
1958	3	3		5	17		
1957	2	2	29 20,1 %	10	3	72 21,8 %	101 21,3 %
1956	3	0		3	9		
1955	5	3		6	9		
1954	0	2		5	5		
1953	2	3		5	9		
1952	2	0	18 12,5 %	3	5	45 13,6 %	63 13,3 %
1951	2	2		5	2		
1950	2	3		3	3		
1949	2	2		2	10		
1948	0	0		0	3		
1947	2	0	23 16,0 %	3	0	29 8,8 %	52 10,9 %
1946	2	0		0	2		
1945	10	5		2	7		
1940-44	3 3,8 %	5 7,7 %	8 5,5 %	5	3	8 2,4 %	16 3,4 %
1935-39	14 17,7 %	3 4,6 %	17 11,8 %	5	5	10 3,0 %	27 5,7 %
1930-34	2 2,5 %	2 3,1 %	4 2,8 %	3	3	6 1,8 %	10 2,1 %
1925-29	2 2,5 %	0 -	2 1,4 %	3	5	8 2,4 %	10 2,1 %
1920-24	3 3,8 %	0 -	3 2,1 %	0	3	3 0,9 %	6 1,3 %
1915-19	0 -	0 -	0 -	3	2	5 1,5 %	5 1,1 %
1910-14	0 -	0 -	0 -	0	0	0 -	0 -
TOTAL	79 100 %	65 100 %	144 100 %	154	176	330 100 %	474 100 %

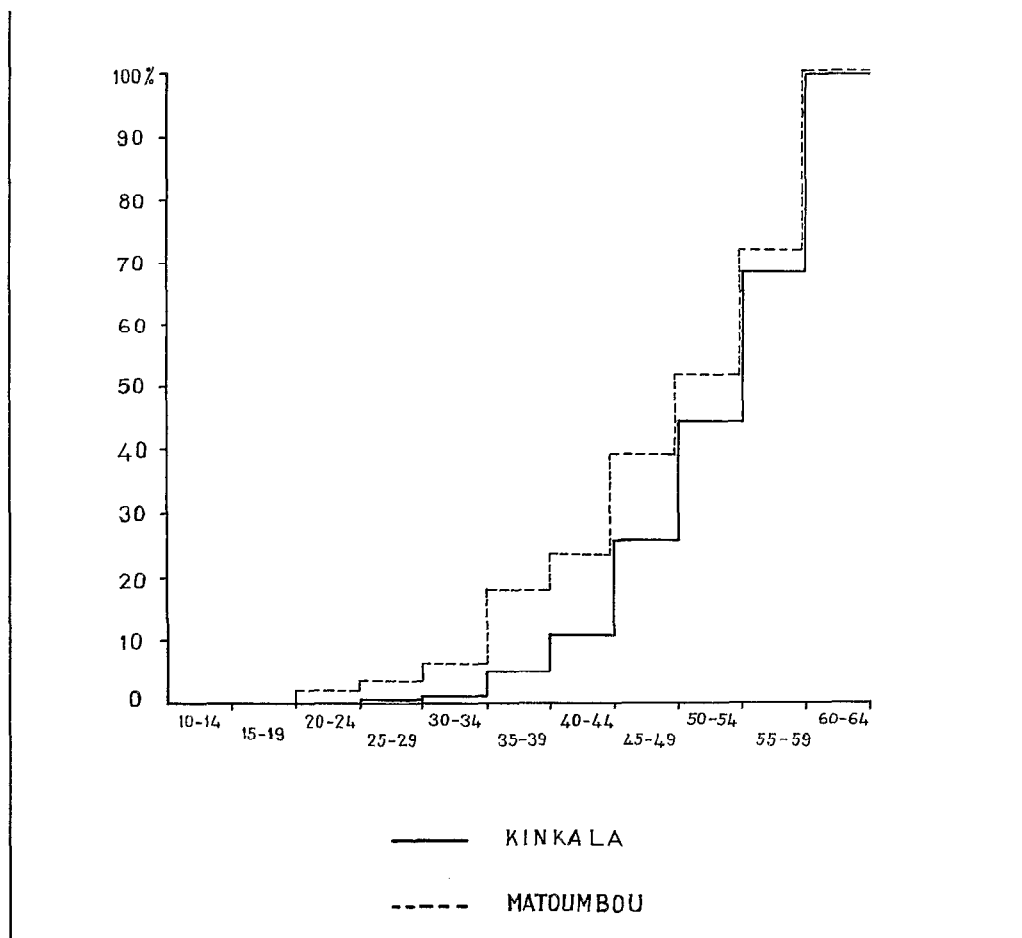


Figure 19
 Pourcentages cumulés des immigrants ruraux adultes
 à Kinkala et Matoumbou, par périodes d'arrivée

A Kinkala, cette immigration en constante augmentation si l'on juge par périodes quinquennales, fut très irrégulière d'année en année. Ces à-coups dans l'arrivée des immigrants ne sont pas significatifs car ils portent sur des effectifs numériques trop faibles. Cependant, il est possible de déceler l'influence de la suppression de l'«effort de guerre» et des prestations de travail en 1945 et de l'installation du chef-lieu de la région du Pool en 1948-1949 par l'afflux de ruraux durant ces années-là.

A Matoumbou, l'arrivée d'immigrants s'explique aisément pour les périodes les plus anciennes marquées par des dates importantes dans la réalisation de l'infrastructure. Si cette immigration a débuté dès 1915 c'est qu'à cette époque existait déjà une voie ferrée desservant Matoumbou : la voie étroite reliant les mines de cuivre de Mindouli à Brazzaville qui constituait l'axe de communications le plus important et un élément d'attraction pour la population. Ce phénomène s'accrut avec la construction du chemin de fer Congo-Océan entre 1921 et 1934 nécessitant recrutement de main d'œuvre et ravitaillement des chantiers, mais plus encore pendant les cinq années qui suivirent l'ouverture du trafic (1934-1939) : 17,7 % des hommes arrivés à l'âge adulte se sont établis à cette époque (contre 4,3 % pour Kinkala). Durant ces années-là,

Matoumbou constituait un pôle d'attraction supérieur à Kinkala dont le poste encore très mal aménagé fut abandonné au profit de Boko de 1934 à 1945.

Les causes de ces migrations ont varié dans le temps en fonction de la mise en place de l'infrastructure (administration, routes, voie ferrée, écoles, dispensaires, missions) et des activités économiques (Tableau 32). A l'origine, les voies de communications ont facilité les mouvements de population, provoqué des courants d'échanges et justifié le déplacement des villages vers les routes et le C.F.C.O. sur l'ordre de l'administration. Elles ont ainsi donné naissance à de nouvelles agglomérations près des postes administratifs, des gares ou des nœuds routiers devenus des marchés importants. Elles constituent un puissant attrait pour les ruraux. La recherche de travail reste la principale motivation des ruraux venus s'installer à Kinkala bien qu'elle ait diminué en importance. Ceux-ci sont toujours arrivés en trop grand nombre eu égard aux possibilités d'embauche. Ce mouvement continue d'ailleurs, bien que le chômage sévise depuis 1964 et que les ruraux ne l'ignorent pas. Mais un tel courant continue d'être alimenté par l'espoir de trouver un emploi, allié à un désir de vivre dans un cadre humain plus large et plus animé, tout en bénéficiant des services installés sur place. Ceux-ci ont vu augmenter l'importance que leur accordent les ruraux. L'attraction d'une école n'est pas une motivation déterminante. Les parents préfèrent envoyer leurs enfants chez un parent dans un village qui en est pourvu. Ainsi à Kinkala, plus d'une centaine d'enfants scolarisés résident chez un oncle ou un frère aîné. Pour les femmes, c'est tout naturellement le fait de rejoindre ou de suivre le mari où il habite qui demeure la raison principale des migrations. Les coutumes kongo en sont la cause, tout comme elles expliquent la présence de veuves ou de divorcées. Celles-ci doivent en effet quitter le village du mari dès que le deuil est terminé ou le divorce prononcé. Toutes ces veuves ou divorcées ne sont pas originaires de Kinkala. Elles ont choisi de s'y établir à cause des commodités offertes par ce poste administratif : hôpital, marché, proximité de Brazzaville pour écouler leurs productions agricoles.

L'installation des ruraux à Kinkala peut être occasionnée par une motivation bien déterminée, mais aussi par l'interférence de plusieurs causes sans qu'il soit toujours possible à l'intéressé de préciser laquelle d'entre elles a été déterminante. Dès lors, les données du Tableau 32 doivent être considérées comme approximatives.

Tableau 32
Motivations des migrations rurales vers Kinkala
par sexes et par périodes d'arrivée

Sexes	Motivations	Décades		
		1935-1944	1945-1954	1955-1964
HOMMES	recherche de travail	83	76	77
	raisons familiales	17	16	11
	raisons de santé	0	7	11
	école	0	1	1
	Total	100 %	100 %	100 %
FEMMES	mariage	87	92	80
	veuvage ou divorce	6	6	15,5
	autres raisons familiales	6	1	3
	raisons de santé	0	0	0,5
	école	1	1	1
Total	100 %	100 %	100 %	

– Deuxième catégorie d'immigrants à Kinkala : les citadins

Ceux-ci entretiennent un courant de migration déjà ancien, mais numériquement très limité. Depuis quelques années, ce mouvement se modifie tant par son contenu que par les effectifs qu'il intéresse. Ces citadins viennent en grande majorité de Brazzaville où les originaires des ethnies du Pool (Balali-Bassoundi-Baongo) représentaient 89 % de Baongo et 59 % de l'ensemble des quartiers africains en 1961-1962.

A l'origine de ce courant migratoire se trouvaient les vieux qui, après un long séjour à Brazzaville, revenaient dans leur pays d'origine pour terminer leurs jours, leur relative réussite financière leur permettant d'y acquérir biens et prestige que l'âge seul ne leur aurait pas donnés. Cela ne représentait que quelques chefs de famille par an.

Depuis une quinzaine d'années, ce phénomène s'est modifié qualitativement tout en s'amplifiant. Le chômage grandissant sans cesse et les troubles politiques dont Brazzaville est le théâtre depuis 1959, ont provoqué un courant de retour à la campagne. Celui-ci intéresse encore de faibles effectifs et ne compense pas - il s'en faut de beaucoup - les départs de ruraux vers Brazzaville. Mais il révèle une prise de conscience chez les citadins sans travail qui sert par son exemple de modérateur aux ruraux candidats à l'émigration vers la ville. Même s'ils ne sont pas originaires de Kinkala, mais des villages du district, ces anciens brazzavillois s'installent au chef-lieu, car après un séjour en ville, ils ont participé à un genre de vie et parfois des activités économiques qu'ils ne peuvent retrouver que dans un tel centre. De plus, même s'ils n'y trouvent

Tableau 33
Effectifs d'immigrants brazzavillois adultes à Kinkala
vivants au 31.12.1964, par périodes d'arrivée

Périodes	Sexes	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1960-1964		27	24	51
1955-1959		6	7	13
1950-1954		4	6	10
1945-1949		1	0	1

Tableau 34
Répartition des immigrants à Kinkala entre ruraux et citadins
en pourcentage, par périodes d'arrivée

Périodes	Immigrants	RURAUX	CITADINS	TOTAL
1964		73	27	100 %
(1960-1964)		(79)	(21)	(100 %)
1960-1963		81	19	100 %
1955-1959		92	8	100 %
1950-1954		92	8	100 %
1945-1949		99	1	100 %

pas de travail, ils savent que leurs femmes pourront facilement louer des terrains où cultiver manioc et autres légumes dans un rayon très proche de l'agglomération et à des prix trois à quatre fois moins élevés qu'à Brazzaville.

Si les effectifs d'immigrants ruraux et citadins à Kinkala n'ont cessé de progresser, l'augmentation des citadins a été la plus rapide. En même temps, la part des citadins dans l'ensemble des immigrants ne cessait d'augmenter, passant de 1 % pour 1945-1949 à 21 % pour 1960-1964 et même 27 % pour la seule année 1964 (Tableau 34).

b - Les émigrants

Ils participent en faible nombre à deux courants migratoires géographiquement distincts : d'une part une très faible émigration de jeunes femmes allant se fixer dans le village de leur mari, d'autre part un courant de jeunes adultes et d'adolescents des deux sexes dont la destination est Brazzaville. Cette émigration est difficilement estimable. D'après les déclarations des chefs de famille recensés, celle-ci correspond à environ 1 % de la population totale actuelle.

Les jeunes vont à Brazzaville pour poursuivre leurs études ou apprendre un métier, mais aussi comme tous les ruraux, parce qu'attirés par son genre de vie, son animation, ses distractions (clubs sportifs, bars-dancings, cinémas, manifestations de toutes sortes...). On comprend que les deux bars-dancings de Kinkala, actifs seulement en fin de semaine, font pâle figure à côté de ceux de Bacongo et Poto-Poto ouverts tous les soirs. Cette réaction psychologique de la jeunesse montre l'importance que revêt à ses yeux l'équipement de loisirs pour déterminer le choix de la résidence.

Les jeunes filles et jeunes femmes, quant à elles, désirent s'installer en ville avec l'intention de parfaire leurs études, mais aussi le ferme et secret espoir de faire un beau mariage afin de ne plus être dans la nécessité de cultiver la terre pour nourrir la famille à bon compte, comme les y oblige encore la coutume. Cette évolution prépare une modification des servitudes masculines au sein du ménage, le jour où il s'avèrera que le travail des femmes ne suffit plus à nourrir une population qui aura quitté de plus en plus le cadre et les activités du monde rural pour la ville.

Le bilan migratoire des adultes de Kinkala, longtemps déficitaire au profit de Brazzaville, est devenu positif depuis 1963 mais porte encore sur des effectifs réduits (Tableau 35). Ceux-ci sont à considérer comme ordre de grandeur indicatif à cause des incertitudes qui pèsent sur leur évaluation.

Tableau 35
Bilan migratoire des adultes entre Kinkala et Brazzaville
de 1960 à 1964

Sexes Années	Retours de Brazzaville			Départs vers Brazzaville			Retours - Départs		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
1964	13	12	25	10	2	12	+ 3	+ 10	+ 13
1963	9	9	18	6	4	10	+ 3	+ 5	+ 8
1962	4	2	6	3	4	7	+ 1	- 2	- 1
1961	0	1	1	1	1	2	- 1	0	- 1
1960	1	0	1	0	1	1	+ 1	- 1	0

A la différence de Kinkala, Matoumbou présente, comme tous les villages, un bilan migratoire déficitaire au profit de Brazzaville.

6 - MOUVEMENTS NATURELS

a - Natalité

Avec 68 naissances pour 1000 habitants en 1967 (56 en 1964), Kinkala a un taux de natalité vraie de type urbain (de 49 à 58‰ pour les villes congolaises en 1961). Ce taux se répartit inégalement au sein de l'agglomération. Le quartier des fonctionnaires connaît un taux de natalité de 73‰. C'est un phénomène que l'on retrouve dans tous les postes administratifs où les fonctionnaires constituent une population à part très jeune et très prolifique. Le taux de natalité élevé dans ce type de quartier des chefs-lieux administratifs du Nord-Congo atteint 83‰ à Epéna (d'après P. VENNETIER).

A Kinkala, comme dans toutes les agglomérations dotées de maternités, le taux de natalité brute est très élevé : 159‰ (contre 151 en 1964). Le pouvoir d'attraction de l'hôpital sur les villages du district en est la cause (Tableau 36). Ainsi 31 % des naissances déclarées dans le district en 1967 l'ont été à Kinkala, alors que ce centre ne totalisait que 7,2 % de la population totale du district.

b - Mortalité

L'estimation de ce phénomène est des plus difficiles au Congo. Tous les recensements ont fait état des difficultés à obtenir des recensés les indications concernant les décès survenus dans leur entourage.

En ne considérant que ceux enregistrés par l'hôpital, le taux de mortalité serait de 15‰, ce qui est très en dessous de la réalité (27‰ pour le Congo d'après l'enquête démographique de 1960 ; 34‰ pour Pointe-Noire (9) en 1965). A partir de la table de mortalité n°27 de l'O.N.U. retenue par les auteurs de l'enquête démographique de 1960 et de la structure de la population, on obtient un taux de mortalité de 25‰ en 1964 et de 23‰ en 1968 (Tableau 37).

c - Accroissement naturel

Kinkala connaît un accroissement naturel démographique de 44‰ par an ($68‰ - 24‰ = 44‰$), donc supérieur à celui de l'ensemble de la population congolaise (+ 20‰ d'après les résultats provisoires de l'enquête démographique de 1960, chiffre ramené à : $41‰ - 24‰ = 17‰$, d'après la présentation définitive) (10). Ces dernières années, en 1967 et 1968, la part de l'accroissement naturel dans l'augmentation de la population de Kinkala (+ 8,1 %) s'est élevée pour atteindre 54 % du total, le reste étant dû à l'immigration.

(9) LIEDERMAN, J.L. - Analyse socio-démographique de la population africaine de Pointe-Noire. 1965, ORSTOM - Brazzaville, 3 vol. (89 p. + 103 p. + 179 p.), rapport inédit (multigr.).

(10) COHEN, J.M. - Afrique Noire, Madagascar, Comores. Démographie comparée. 1965, INSEE et INED, 1, 48 p.

Tableau 36
Répartition des naissances déclarées
par lieux de naissance, domiciles des parents et par sexes, dans le district de Kinkala en 1967

Lieu de naissance et sexes Domicile des parents	Kinkala			Reste du District de Kinkala			TOTAL		
	G*	F*	Total	G	F	Total	G	F	Total
Kinkala	101	103	204	-	2	2	101	105	206
Reste du district de Kinkala	122	108	230	433	427	860	555	535	1090
District de Brazzaville	8	5	13	6	3	9	14	8	22
Brazzaville	-	-	-	5	2	7	5	2	7
District de Boko	10	16	26	16	11	27	26	27	53
District de Mindouli	2	1	3	77	74	151	79	75	154
District de Kindamba	1	-	1	3	1	4	4	1	5
District de Mayama	-	-	-	3	8	11	3	8	11
Congo-Ouest	2	-	2	1	1	2	3	1	4
Total	246	233	479	544	529	1073	790	762	1552

* G : garçons - F : filles -

Tableau 37
Évaluation du taux de mortalité à Kinkala
à partir de la table de mortalité n°27 de l'O.N.U.

Classes d'âges	Taux de mortalité en ‰	1964		1966		1968	
		Population	Décès	Population	Décès	Population	Décès
60 - 79	42,1	57	2	55	2	80	3
50 - 59	25,1	159	4	178	4	213	5
40 - 49	16,4	233	4	243	4	256	4
30 - 39	12,5	347	4	351	4	383	5
20 - 29	10,0	367	4	356	4	395	4
15 - 19	7,6	193	1	280	2	357	3
10 - 14	5,2	401	2	435	2	502	3
5 - 9	7,6	477	4	488	4	517	4
1 - 4	29,5	449	13	420	12	399	12
moins de 1	200,0	159	32	177	35	163	33
Population		2842		2983		3265	
Décès			70		73		76
Taux moyen		25 ‰		24 ‰		23 ‰	

IV - POPULATION ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'infrastructure administrative de Kinkala est disproportionnée par rapport à son importance économique et démographique.

I - INFRASTRUCTURE ADMINISTRATIVE

Elle est à la fois récente et importante. Récente, car la plupart des services actuellement en place ont été créés à partir de 1948, lorsque Kinkala est devenu le chef-lieu de la région du Pool. Importante, car elle reproduit à l'échelle locale l'équipement administratif de la capitale. Aux services d'administration générale de la région et du district, ont été ajoutés la gendarmerie, l'hôpital, l'école primaire et le collège d'enseignement général, les services de l'agriculture (ferme et pépinière), des eaux et forêts (station piscicole), des travaux publics, le service vétérinaire, le tribunal, le bureau des postes et télécommunications, l'agence spéciale du trésor.

A Matoumbou, la gare du C.F.C.O. et l'école primaire sont les seuls services publics installés dans ce village, les seuls aussi qui se justifient : jonction du rail et de la route, présence de plus de 150 enfants d'âge scolarisable.

2 - INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE

A cette implantation de services, Kinkala n'a rien à ajouter comme activités économiques importantes : ni usine (la seule existante dans les environs immédiats, l'huilerie-savonnerie de Yokama qui employait 250 ouvriers est fermée depuis 1962), ni atelier, ni maison de commerce importante, ni plantation.

Les seules entreprises employant quelques salariés sont commerciales : une factorerie portugaise, un hôtel-restaurant, deux stations-services de compagnies pétrolières, quelques transporteurs routiers congolais.

Le reste des activités économiques est le fait des cellules familiales (cultures vivrières, petit commerce, artisanat) et ne représente qu'un volume d'affaires dérisoire et des sources de revenus très faibles.

Les activités de l'administration y sont donc essentielles. Sans elles, Kinkala ne serait qu'un gros village.

3 - STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION

Reflète à l'échelon de l'agglomération, de l'importance des activités de secteur tertiaire et en particulier des services administratifs, la structure socio-professionnelle de la population intervient en outre pour diversifier les quartiers entre eux.

a - Structure de la population active

Le quartier des fonctionnaires, qui concentre la totalité des services administratifs, s'oppose au reste de l'agglomération. La totalité des hommes actifs travaille dans l'administration. Quant aux femmes actives, 35 % d'entre elles se consacrent aux services publics, mais surtout au commerce et 65 % aux activités agricoles (taux le plus bas de tous les quartiers) (Tableau 38 et Figure 20).

Le reste de Kinkala-Poste assure la transition entre le quartier des fonctionnaires d'une part, Kinkala II et Vinza d'autre part. Les actifs se répartissent à proportions voisines dans les secteurs tertiaire

Tableau 38
Structure de la population active de Kinkala et de Matoumbou
par secteurs d'activités et par sexes, en pourcentage

Quartiers	Sexes	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Quartier des fonctionnaires	H	0	0	100	100 %
	F	65	0	35	100 %
	T	21	0	79	100 %
Reste de Kinkala-Poste	H	17	40,8	42,2	100 %
	F	97,6	0	2,4	100 %
	T	57	20,5	22,5	100 %
Kinkala II	H	43,6	18,8	37,6	100 %
	F	100	0	0	100 %
	T	79,9	6,7	13,4	100 %
Vinza	H	53	25	22	100 %
	F	100	0	0	100 %
	T	82	9,5	8,5	100 %
KINKALA	H	22,9	26,1	51	100 %
	F	95	0	5	100 %
	T	62,6	11,8	25,6	100 %
MATOUMBOU	H	49	23	28	100 %
	F	99	0	1	100 %
	T	75	11	14	100 %

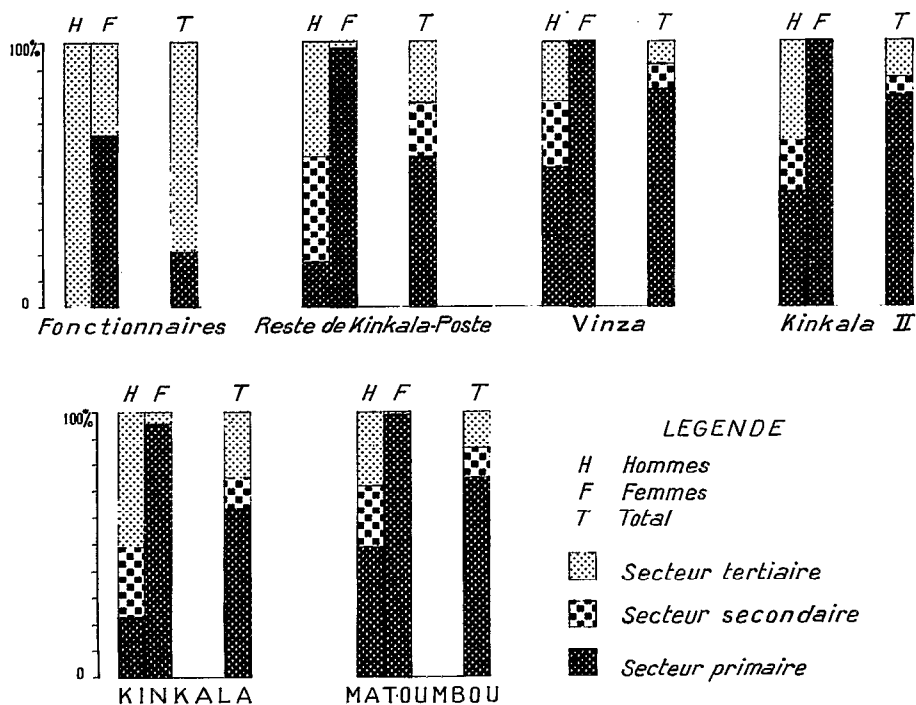


Figure 20
Population active de Kinkala et Matoumbou
Distribution par secteurs d'activités et par sexes

(commerce tout particulièrement : 42,2 %) et secondaire (artisanat plus ou moins permanent : 40,8 %) et pour une faible part dans le secteur primaire (17 %). Les femmes actives se livrent surtout à l'agriculture (97,6 %) et, dans une moindre mesure, au commerce (2,4 %).

Dans les quartiers ruraux de Kinkala II et Vinza, l'agriculture occupe la majeure partie des actifs et la quasi-totalité des actives. L'artisanat et le commerce se partagent le reste de la population.

Malgré ces quartiers - peu peuplés d'ailleurs - la structure de la population active de l'agglomération s'apparente au type urbain. Plus de la moitié des actifs participent aux activités tertiaires (51 %), la plus faible part revenant au secteur primaire (22,9 %) après l'artisanat (26,1 %).

b - Structure de la population active potentielle

Alors que dans les villages, tous les gens valides avouent une profession, à Kinkala, comme dans les autres centres urbains secondaires, une partie d'entre eux se déclarent «chômeurs» ou «sans travail», refusant d'avouer des activités agricoles épisodiques. C'est là un réflexe d'urbanisé.

Si dans le quartier des fonctionnaires, tous les hommes ont un emploi, en revanche 51 % des femmes en âge de travailler se déclarent «sans emploi» : la situation financière de leurs maris leur permettant de se consacrer uniquement aux tâches de maîtresse de maison. C'est le résultat d'un niveau de vie supérieur à la moyenne et d'un comportement psychologique différent : le fonctionnaire à revenus élevés considérant normal de faire vivre son foyer sans laisser à sa femme une telle obligation (Tableau 39 et Figure 21).

Le reste de Kinkala-Poste qui renferme la majeure partie des immigrants ayant le plus abandonné les activités agricoles déclare le plus fort pourcentage d'hommes sans travail (39 %). Ce sont, pour la plupart, d'anciens ouvriers ou artisans qui ne peuvent exercer leurs professions antérieures, mais aussi des hommes jeunes n'ayant jamais eu d'emploi. Même s'ils participent au cours de l'année à quelques cultures ou aident leurs femmes dans leurs travaux agricoles, ils ne le déclarent pas et ce n'est que par recoupements qu'on s'en aperçoit au cours d'une enquête sur place. Dans ces conditions, 10,3 % des hommes pratiquent l'agriculture : cultures maraîchères et vergers (taux le plus bas de tous les quartiers, fonctionnaires exceptés). L'artisanat et le commerce se partagent à égalité le reste de la population.

La proportion des «sans travail» est encore plus faible dans les quartiers les moins urbanisés tels Vinza et surtout Kinkala II. La structure socio-professionnelle des hommes y est semblable. Vinza se distingue du reste de l'agglomération car sa population féminine active se voue exclusivement à l'agriculture tout comme dans un village traditionnel.

Pour l'ensemble de l'agglomération de Kinkala, la structure de la population active potentielle se situe à mi-chemin entre celles de la ville et des villages. Les «sans travail» (20 % des hommes) n'atteignent pas les proportions urbaines (57,5 %), mais n'ont plus aucune commune mesure avec celles des villages (0,7 %) où seuls les malades ou infirmes avouent n'avoir aucune activité économique.

La gare de Matoubou a une structure assez semblable à cette différence près que de par la médiocrité de son marché, le secteur tertiaire y est moins important qu'à Kinkala et de ce fait, le secteur primaire y est dominant.

Il faut apporter quelques réserves quant à la rigueur de ces estimations chiffrées. Bien que l'enquête ait porté sur l'ensemble de la population, il est utile de préciser que les déclarations des recensés concernant leur profession sont parfois imprécises. Il arrive en effet qu'un individu soit à la fois artisan (au hasard d'une commande) et la plupart du temps cultivateur ; il se déclare néanmoins artisan, soit parce qu'il considère cette profession plus prestigieuse, soit parce que de bonne foi il évalue mal la part revenant à chacune de ses activités. Dès lors, il est préférable d'accorder à ces chiffres la valeur d'une approche approximative et non celle de rigoureuses statistiques.

Tableau 39

Structure de la population active potentielle de Kinkala et de Matoumbou
par secteurs d'activités et par sexes, en pourcentage

Quartiers	Sexes	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Sans travail	Total
Quartier des fonctionnaires	H	0	0	100	0	100 %
	F	32	0	17	51	100 %
	T	16	0	58	26	100 %
Reste de Kinkala-Poste	H	10,3	25	25,7	39	100 %
	F	87	0	2,5	10,5	100 %
	T	49	12,6	13,4	25	100 %
Kinkala II	H	32	14	28	26	100 %
	F	71,4	0	0	28,5	100 %
	T	57	5,9	9,1	28	100 %
Vinza	H	36	17	15	32	100 %
	F	100	0	0	0	100 %
	T	69	8,2	7,3	15,5	100 %
KINKALA	H	18	21	41	20	100 %
	F	15	0	64	21	100 %
	T	49,8	9,4	20,3	20,5	100 %
MATOUMBOU	H	38	18	21,4	22,6	100 %
	F	77,4	0	1	21,6	100 %
	T	59	8	11	22	100 %

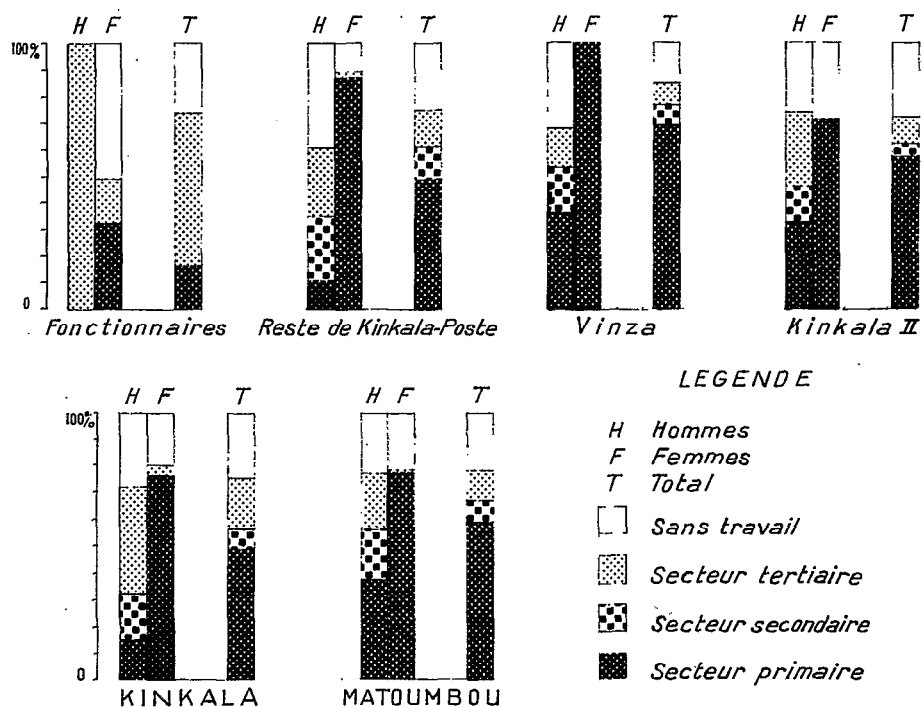


Figure 21

Population active potentielle de Kinkala et Matoumbou
Distribution par secteurs d'activités et par sexes

4 - STRUCTURE DES REVENUS

La structure des revenus de la population active de Kinkala accentue, d'une part le caractère urbain de ce centre secondaire et d'autre part la différenciation entre quartiers en mettant en évidence l'importance de la masse des salaires distribués par l'administration.

Le revenu moyen annuel en numéraire par ménage est de 92 000 F CFA contre 24 000 en milieu rural et 110 000 F en milieu urbain (11). Dans ces évaluations ne sont pas comprises les productions vivrières autoconsommées.

Le quartier administratif concentre 58 % des revenus pour 15 % de la population active (Tableau 40 et Figure 22). Les autres quartiers connaissent une situation inverse. Alors qu'ils totalisent 85 % des actifs, ils ne reçoivent que 42 % des revenus. La ségrégation sociale mentionnée antérieurement est concrétisée par

Tableau 40
Distribution comparée de la population active et des revenus
par quartiers , à Kinkala

Quartiers	Population active en %	Revenus en %
Quartier administratif	15	58
Reste de Kinkala-Poste	45	20
Kinkala II	28	17
Vinza	12	5
KINKALA	100 %	100 %

Tableau 41
Revenus moyens mensuels par personne active
à Kinkala et Matoumbou

Quartiers	Revenu moyen mensuel
Quartier administratif	20 000 F
Reste de Kinkala-Poste	2 400
Kinkala II	3 300
Vinza	2 200
KINKALA	5 300
MATOUMBOU	2 900

(11) SOFRED - Rapport d'étude préparatoire à l'établissement du plan de développement du Congo-Brazzaville. 1962, Société Française d'Etudes de Développement (SOFRED), Paris.

ces chiffres. Au quartier administratif où le revenu moyen mensuel par personne active est de 20 000 F, s'opposent les autres quartiers où ce revenu s'apparente à celui des ruraux (Tableau 41).

Une grande disproportion existe donc dans la distribution de la population active et des revenus par secteurs économiques (secteur secondaire excepté). Alors que le secteur primaire occupe 63 % des actifs, ceux-ci ne reçoivent que 23 % de l'ensemble des revenus (Tableau 42 et Figure 23). En revanche, la situation est à peu près inverse pour le secteur tertiaire (25 % des actifs et 67 % des revenus). Entre ces deux extrêmes, le secteur secondaire apparaît peu important, mais équilibré (12 % des actifs et 10 % des revenus).

Tableau 42
Distribution comparée de la population active et des revenus
par secteurs d'activités, à Kinkala

Secteurs d'activités	Population active	Revenus
Secteur primaire	63	23
Secteur secondaire	12	10
Secteur tertiaire	25	67
Total	100 %	100 %

Tableau 43
Distribution comparée de la population active et des revenus
par classes de revenus, à Kinkala

Classes de revenu mensuel	Population active	Revenus
75 001 - 100 000	0,5	11
50 001 - 75 000	0,5	6
20 001 - 50 000	6	35,5
10 001 - 20 000	4	11
6 001 - 10 000	10	13,5
3 001 - 6 000	9	6,5
1 501 - 3 000	30	11
1 - 1 500	40	5,5
Total	100 %	100 %

Les salaires versés par l'administration constituent l'essentiel des revenus du secteur tertiaire (93%), mais aussi de l'ensemble de l'agglomération (63%). Sans eux, le revenu mensuel moyen par personne active tomberait de 5 300 à 2 300 francs. Ils provoquent l'ouverture très large de l'éventail des revenus. Certes, ce phénomène est moins accentué qu'à Brazzaville, mais les classes de revenus s'échelonnent néanmoins de 500 à 100 000 francs par mois (Tableau 43 et Figure 24).

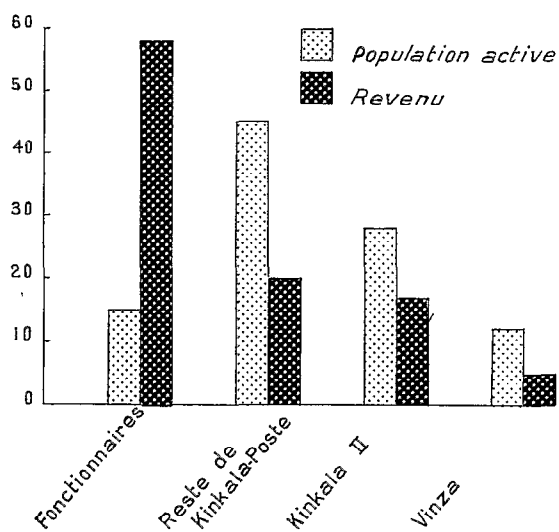


Figure 22
Distribution comparée en pourcentages de la population active et du revenu global par quartiers, à Kinkala

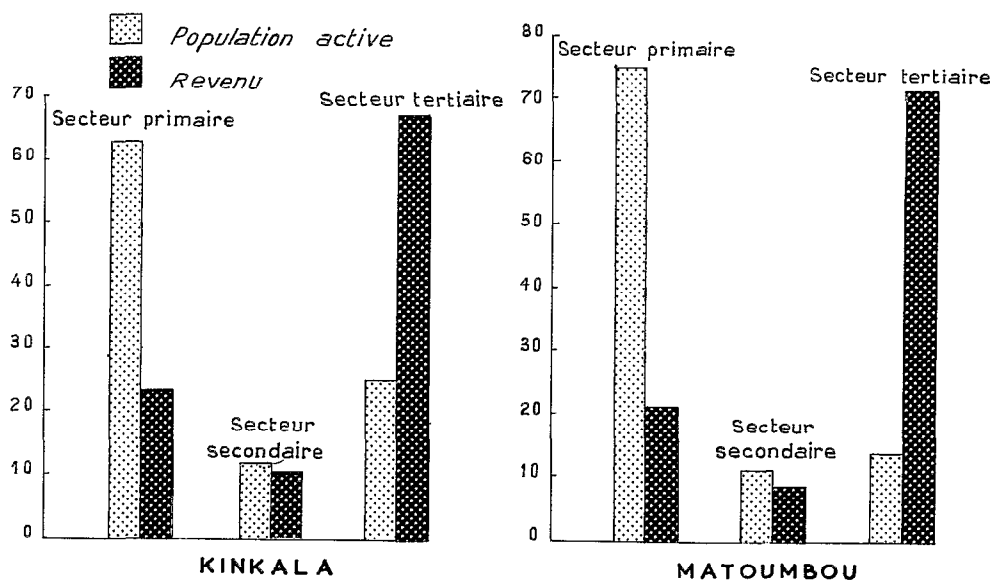


Figure 23
Distribution comparée en pourcentages de la population active et du revenu global par secteurs d'activités, à Kinkala et Matoumbou

La ventilation de la population active et des revenus met en relief l'importance des effectifs à bas revenus et la médiocrité des ressources qui leur correspondent ; en revanche, une minorité de personnes à salaires élevés s'en partagent la plus grande part. Les chiffres expriment brutalement cette inégalité sociale. Trois groupes apparaissent : jusqu'à 6 000 francs par mois, de 6 001 à 20 000 et de 20 001 à 100 000. Population active et revenus s'y répartissent ainsi : 79 % et 23 % pour le premier, 14 % et 24,5 % pour le second, 7 % et 52,5 % pour le troisième. Si la classe des ressources moyennes y est peu importante, l'écart est disproportionné entre les moins pourvus et les plus aisés. Plus des trois-quarts de la population active ont des gains inférieurs au salaire minimum agricole garanti (6 000 francs par mois) et se partagent moins du quart du revenu total. Mais, accentuant cette disproportion, le groupe des classes les plus riches ne comprend que 7 % des actifs pour plus de la moitié des revenus (52,5 %). Encore faut-il signaler que la plus aisée de toutes (75 001 - 100 000 F) aux effectifs si faibles (0,5 %) ne reçoit pas moins de 11 % des ressources totales.

Devant une telle inégalité, due exclusivement à la présence minoritaire des fonctionnaires, on conçoit que ceux-ci constituent une bourgeoisie pour la majorité de la population. On conçoit aussi qu'ils soient pour les jeunes un exemple à imiter, le seul permettant une évasion définitive de la société rurale et de la médiocrité financière. De là à penser qu'il leur suffit d'aller à la ville après la réussite au certificat d'études primaires ou au brevet d'études du premier cycle, pour avoir accès aux emplois administratifs, il n'y a qu'un pas. Et ce pas, ils le font en émigrant vers la ville où ils grossissent les rangs des «sans-travail».

On comprend mieux ce comportement quand on compare le revenu moyen par secteur d'activité professionnelle : 20 000 francs par an par personne active du secteur primaire, 55 000 du secteur secondaire et 160 000 du secteur tertiaire. Compté à part, le revenu moyen annuel du fonctionnaire atteint 200 000 F. Le rapport entre les gains de l'agriculteur et du fonctionnaire est de 1 à 10. Comment, dans ces conditions, les activités rurales ne deviendraient-elles pas un pôle de répulsion ?

Matoumbou présente une structure de revenus semblable dans l'ensemble à celle de Kinkala, à cette différence près que l'opposition entre secteurs primaire et tertiaire est encore plus accentuée, bien que l'éventail des revenus y soit moins ouvert (de 500 à 50 000 francs, soit un rapport de 1 à 100 contre 1 à 200 pour Kinkala) : les différences de structure socio-professionnelle en sont la cause (Tableau 44 et Figure 23). Le revenu moyen par ménage y est inférieur à celui de Kinkala (55 000 francs par an, contre 92 000).

Tableau 44
Distribution comparée de la population active et des revenus
par secteurs d'activité à Matoumbou

Secteurs d'activités	Population active	Revenus
Secteur primaire	71	21
Secteur secondaire	12,5	8
Secteur tertiaire	16,5	71
Total	100 %	100 %

La part des salaires administratifs dans le revenu global est voisine de celle de Kinkala (62 % contre 63), mais moins importante au niveau des revenus du secteur tertiaire (87 % au lieu de 93).

Bien que l'écart des classes de revenus soit moins grand qu'à Kinkala, la distribution de la population active et des revenus selon les trois groupes de classes (jusqu'à 6 000 francs par mois, de 6 001 à 20 000 et plus de 20 000) y est plus irrégulière (Tableau 45 et Figure 25). Le premier groupe rassemble 91 % des

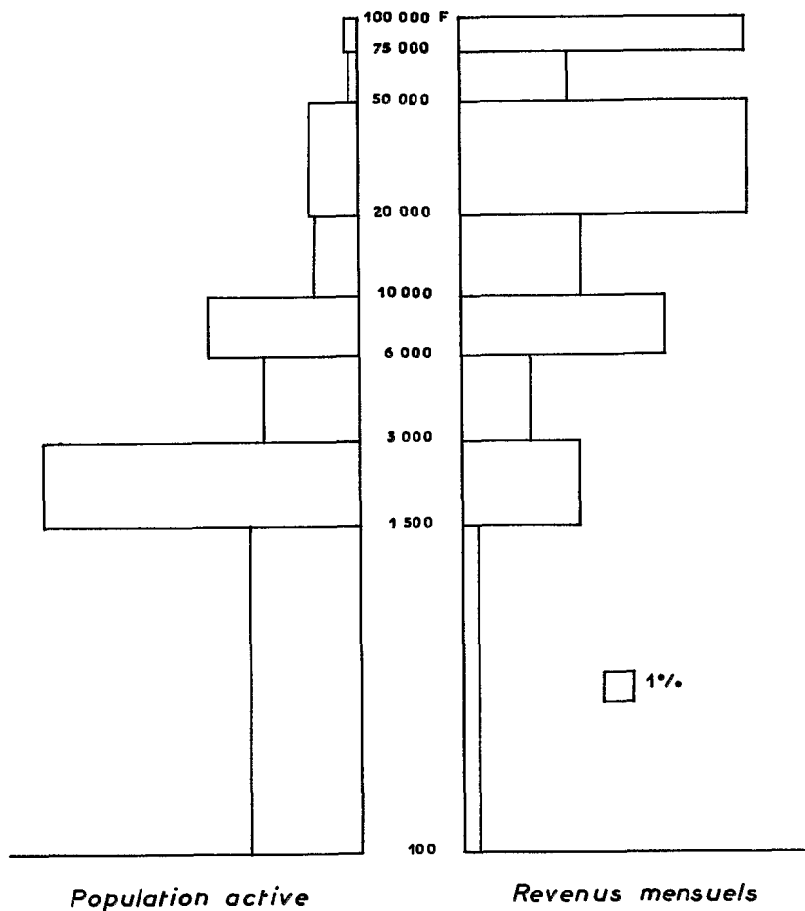


Figure 24
KINKALA
 Distribution comparée de la population active et des revenus mensuels
 par classes de revenus

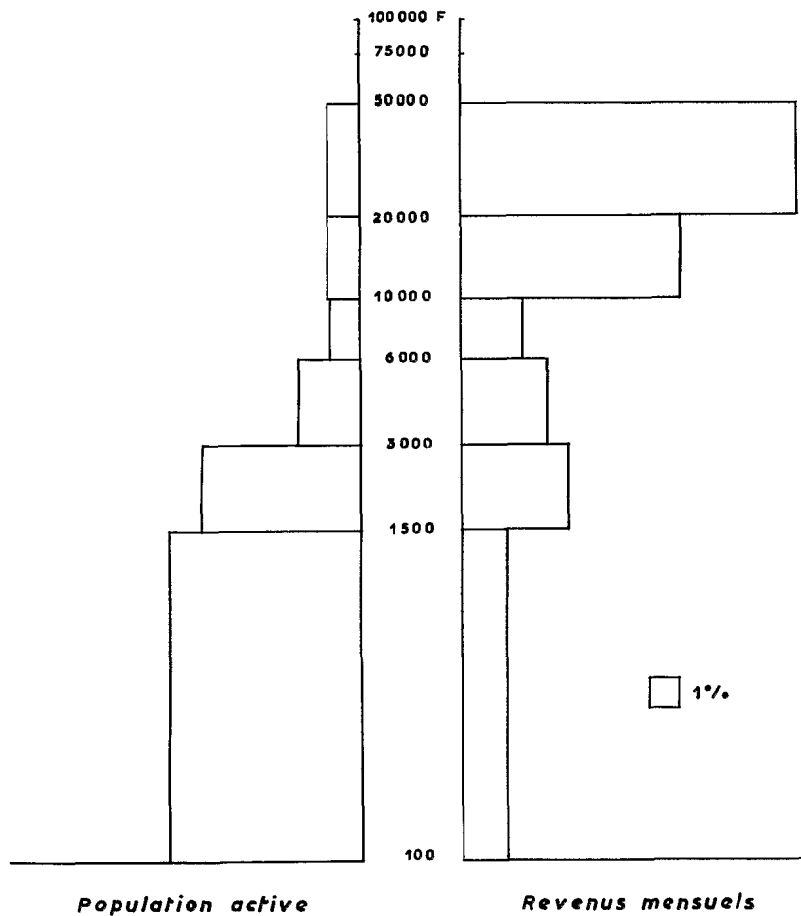


Figure 25
MATOUMBOU
 Distribution comparée de la population active et des revenus mensuels
 par classes de revenus

actifs, mais seulement 34 % des ressources, le second 5 et 24 %, le troisième 4 et 42 %. Les inégalités de cette répartition, tout comme à Kinkala, illustrent un phénomène socio-économique, général dans tout le Congo, partout où se juxtaposent les activités des deux types d'économies : traditionnelle et monétaire.

Tableau 45
Distribution comparée de la population active et des revenus
par classes de revenus à Matoumbou

Classes de revenu mensuel	Population active	Revenus
75 001 - 100 000	-	-
50 001 - 75 000	-	-
20 001 - 50 000	4	42
10 001 - 20 000	3	20
6 001 - 10 000	2	4
3 001 - 6 000	6	8
1 501 - 3 000	15	10
1 - 1 500	70	16
Total	100 %	100 %

5 - CONCLUSION

Issue d'un poste administratif créé en 1911, mais développé à partir de 1948-1950, Kinkala est une agglomération dont l'essor a accompagné celui de l'infrastructure des services.

Dans un pays où la population rurale se répartit en une multitude de petits villages et hameaux (200 habitants en moyenne dans le district de Kinkala), on conçoit qu'un rassemblement de plus de 3 000 personnes constitue une petite ville aux yeux des ruraux. Cette impression prévaut d'autant plus que la forte implantation administrative, créatrice d'emplois nouveaux à son origine, a suscité et continue d'entretenir un courant d'immigrants ruraux. Ceux-ci viennent dans l'espoir de trouver un emploi, ou tout simplement avec le désir de profiter des services installés (hôpital, écoles, etc..) ou de vivre dans un cadre humain plus animé que le village. Sans doute en partie à cause de la présence d'un noyau important de fonctionnaires formés à Brazzaville et ayant un mode de vie urbain, sans doute aussi à cause des rapports aisés et fréquents avec la capitale, la majorité de la population ne se considère-t-elle plus rurale.

Kinkala vit par et pour l'administration. Bien qu'elle ne soit pas encore parvenue à un stade de diversification de ses activités économiques, elle constitue par son équipement administratif un centre de rayonnement et d'attraction sur les campagnes environnantes. Projection encore modeste, en milieu rural, de l'infrastructure tertiaire de la capitale, Kinkala réalise l'indispensable relais entre la ville et la campagne. Si elle ne connaît pas l'importance démographique et économique d'autres centres urbains secondaires comme Ouesso ou Mossendjo, elle est au même titre qu'eux un des maillons du réseau urbain congolais en voie de formation.

Deuxième Partie

KINKALA

ET SA VIE DE RELATIONS

Par son infrastructure administrative, par son encadrement des activités économiques, Kinkala constitue un centre de services et de promotion économique. Il est à l'origine d'une ébauche de vie régionale.

I - KINKALA ET SA ZONE D'INFLUENCE

I - KINKALA : CENTRE DE SERVICES

a - Différentes catégories de services

Jusqu'en 1948, Kinkala ne fut qu'un chef-lieu de district sous-équipé, dont l'infrastructure se limitait aux services d'administration générale et de collecte de l'impôt.

Cette situation fut modifiée par son élévation au rang de chef-lieu de la région de Pool et par les crédits d'équipement du premier plan quadriennal (1948-1952). Toutes les administrations centrales furent représentées. Ainsi, Kinkala dispose aujourd'hui de tous les services présents à Brazzaville.

Aux services administratifs énumérés précédemment se sont ajoutées les missions religieuses (catholique, protestante, salutiste) se doublant parfois d'établissement scolaire (cas de la mission catholique) nationalisé en 1965.

Depuis 1963, Kinkala est le siège, pour le Pool, de l'Office national de commercialisation des produits agricoles (O.N.C.P.A.). Il n'est pas pour autant le centre de collecte, qui se fait soit à Brazzaville, soit dans les gares. Kinkala contrôle ce courant commercial mais ne le centralise pas. Son influence reste entièrement administrative.

Bien que situé à un carrefour routier relié à la voie ferrée depuis 1970 par une route goudronnée, Kinkala ne peut encore jouer sur le plan régional le rôle de plaque tournante et de centre collecteur. En effet, le réseau routier du district de Kinkala et de la région du Pool (l'axe Brazzaville-Kinkala-Matoumbou excepté) est de qualité très inégale suivant les sections mal entretenues et mal coordonnées à la voie ferrée (Planche I). Le nord du district est uniquement relié par de mauvaises pistes aux gares de Baratier et de Hamon. Seul, le centre du district bénéficie d'un bon réseau routier aboutissant à la gare de Matoumbou. Le sud du district échappe à l'influence du chef-lieu au profit de Brazzaville du fait de l'impraticabilité de la route reliant Kinkala au nouveau poste de contrôle administratif (P.C.A.) de Bandza-Dounga. Il est plus rapide, pour joindre ces deux localités distantes de 30 km, d'emprunter le parcours goudronné Kinkala-Ganga-Lingolo-Linzolo qui impose un supplément de 55 km.

Les liaisons routières avec les autres districts du Pool-Djoué sont plus ou moins bonnes. La route Kinkala-Boko, dont le revêtement sera achevé au cours du premier semestre 1971, porte le trafic le plus important après la section Brazzaville-Kinkala et permettra, dans un proche avenir, des relations rapides avec un district riche en productions vivrières doté d'un réseau routier dense mais particulièrement médiocre en saison des pluies.

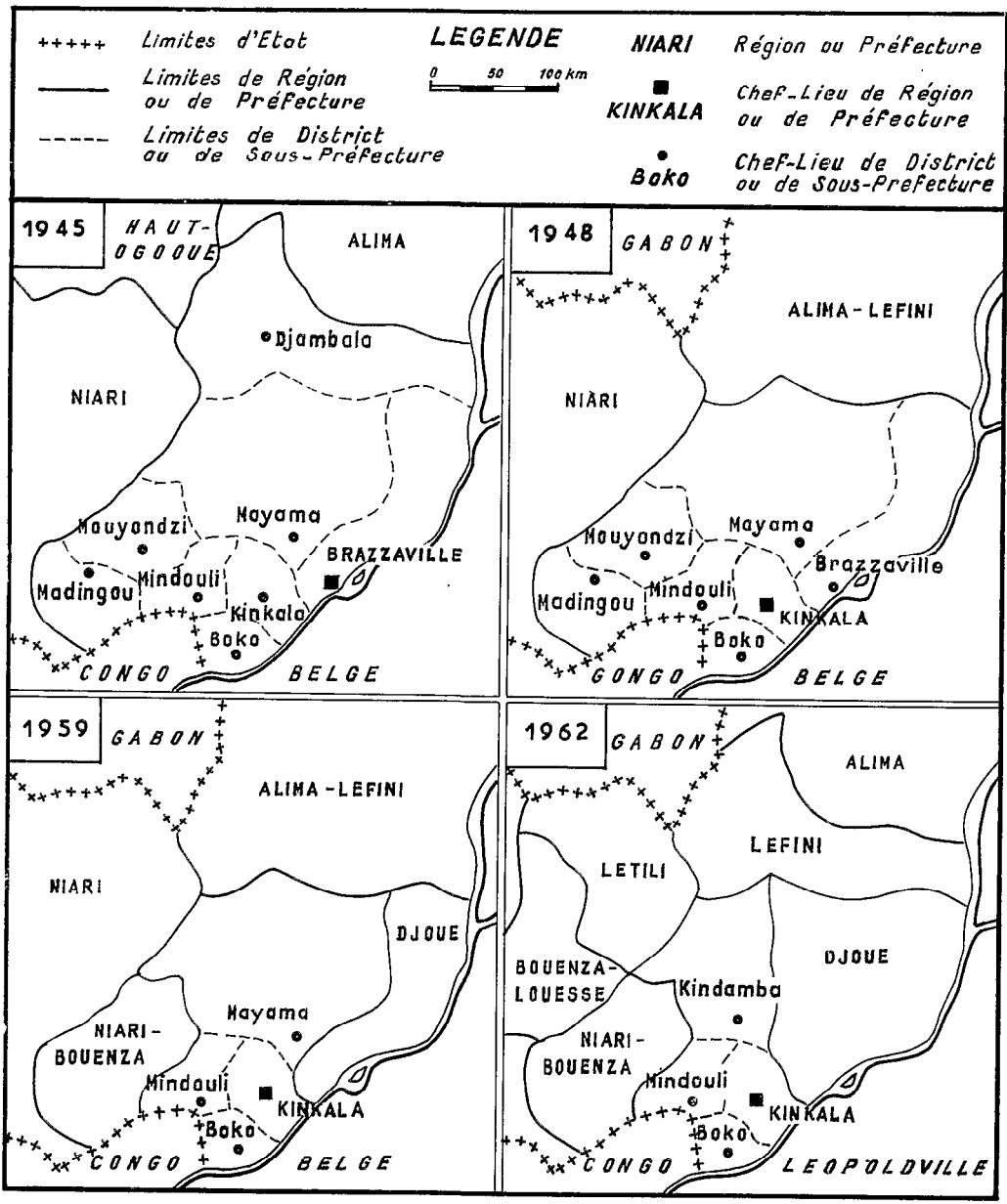


Figure 26
 Variations des limites de la circonscription du Pool
 depuis 1945

Le district de Mindouli, du fait de la voie ferrée le reliant à Brazzaville et du mauvais état de la route Kinkala-Mindouli, a des relations plus aisées avec la capitale qu'avec le chef-lieu de région. Cependant, cette route est empruntée par les transporteurs routiers reliant Brazzaville au district de Kindamba car cette agglomération joint Mindouli par une route entretenue régulièrement par les forestiers exploitant la forêt du Bangou, alors que la piste directe Kinkala-Hamon-Kindamba est presque totalement abandonnée dans son parcours au nord de la rivière Biébié et ne fait l'objet d'aucun entretien régulier.

Quant au district de Mayama, ses relations avec Kinkala sont nulles. La piste qui les reliait directement est abandonnée depuis plus de dix ans. Ce district est simplement relié à Brazzaville par une mauvaise piste de sable très peu fréquentée.

On conçoit qu'un tel réseau de voies de communications aussi convergent vers Brazzaville ne permette pas à Kinkala d'étendre son influence dans tous les domaines des activités humaines sur l'ensemble de la région dont il est le chef-lieu.

b - Zone d'influence

Les limites de la zone géographique où Kinkala étend ses prérogatives administratives ont beaucoup varié depuis la création du poste. Ces modifications apportées dans l'organisation administrative de l'ex-Moyen-Congo n'étaient qu'une des conséquences de sa sous-administration et de la médiocrité des ressources de ce territoire.

Lors de la fondation du poste en 1911, Kinkala était le chef-lieu d'une des trois « subdivisions » constituant la « circonscription » Baongo dont Mindouli était le chef-lieu.

En 1921, cette circonscription fut supprimée. La subdivision de Mindouli fut rattachée à la nouvelle circonscription du Chemin de Fer. Quant aux subdivisions de Kinkala et Boko, elles dépendirent désormais avec l'ancienne circonscription du Djoué de la circonscription du Pool (chef-lieu Brazzaville).

La réforme administrative de 1933 marqua la première tentative de faire de Kinkala le chef-lieu de cette circonscription. Les rives du Congo, de N'Gabé à la Foulakary, constituèrent la subdivision autonome de Brazzaville et le reste du Pool, auquel fut rattachée la subdivision de Mindouli, reprit le nom de circonscription du Bas-Congo.

Cette tentative fut sans lendemain. L'année suivante, lors du regroupement des unités administratives qui affecta toute l'A.E.F., fut créé un vaste « département » du Pool qui regroupa la subdivision autonome de Brazzaville, la circonscription du Bas-Congo, les subdivisions de Mouyondzi et de Boko-Songho réunies autour de Madingou et la subdivision de Djambala. La subdivision de Kinkala était supprimée et rattachée à celle de Boko. Brazzaville commandait ce trop vaste ensemble difficilement administrable.

Il fallut attendre 1946 pour que fut rétablie la subdivision de Kinkala (Figure 26).

En 1948, Kinkala retrouva des prérogatives administratives qu'il n'a pas perdu depuis. Les départements furent supprimés et remplacés par un plus grand nombre de « régions » divisées en « districts ». Kinkala devint le chef-lieu de la nouvelle région du Pool, de laquelle fut détachée l'ex-subdivision de Djambala. C'est à cette époque que Kinkala reçut l'infrastructure de services énumérés plus haut. Malgré cela, l'influence du chef-lieu sur sa région restait faible.

En 1957, ses districts occidentaux (Madingou et Mouyondzi) constituèrent la région du Niari-Bouenza. En 1959, la création de la préfecture du Djoué diminua le Pool de l'ancien district de Brazzaville. En 1961, la vaste sous-préfecture de Mayama fut partagée en deux : la moitié orientale avec Mayama rattachée au Djoué, la moitié occidentale érigée en sous-préfecture autour de Kindamba restant au Pool. C'était se rendre à l'évidence que Mayama échappait à l'influence de Kinkala.

Enfin, en 1967, l'ensemble du Congo était divisé en neuf régions regroupant chacune une ou plusieurs des anciennes préfectures. Ainsi le Pool et le Djoué se trouvèrent à nouveau réunis pour former la

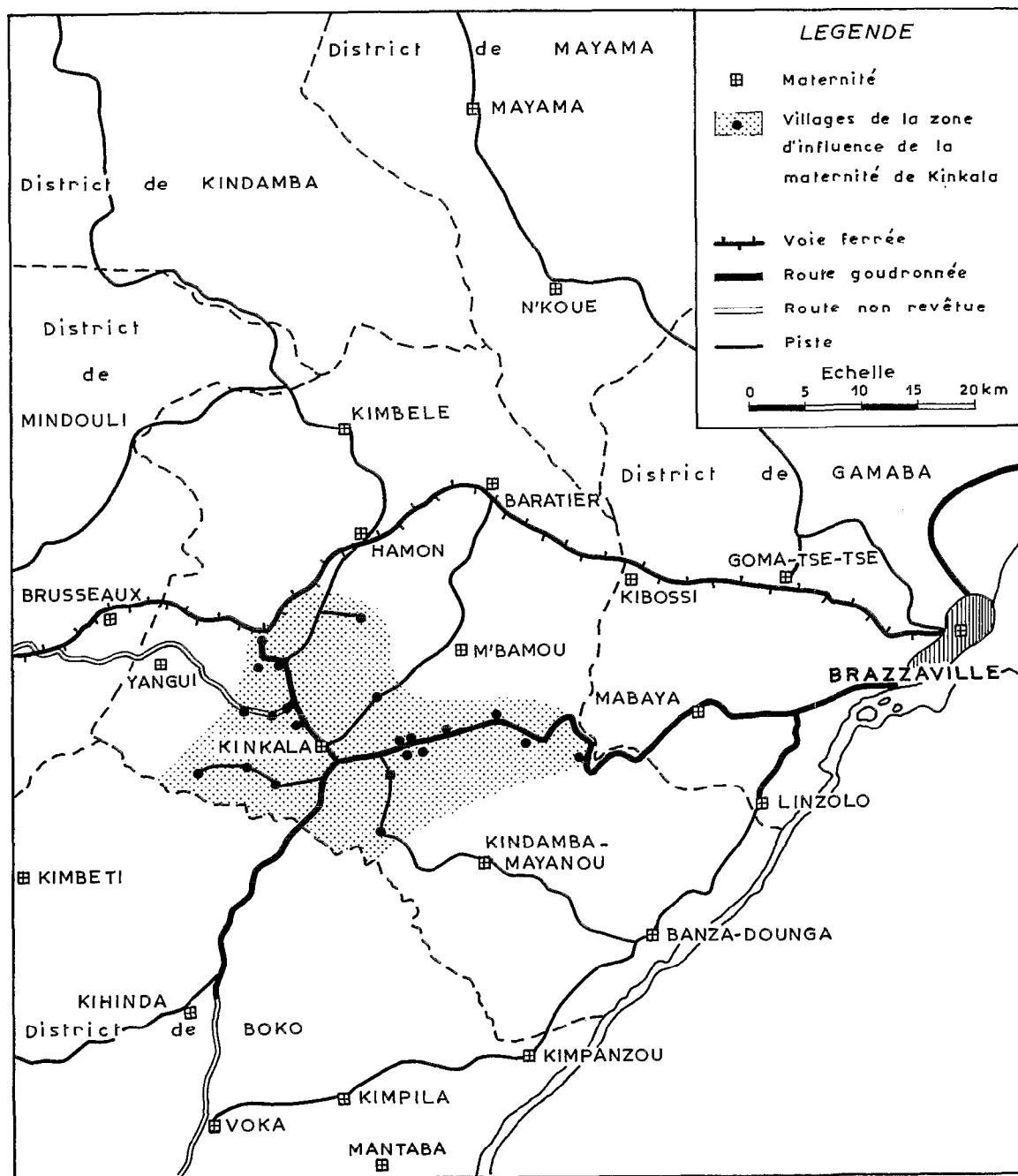


Figure 27
Zone d'influence de la Maternité de Kinkala

Cinquième Région avec Kinkala comme chef-lieu. On revenait aux limites et à la terminologie de 1957, les préfectures et les sous-préfectures redevenant respectivement régions et districts.

Le véritable pôle d'attraction de cette région est Brazzaville dont elle constitue l'arrière-pays. Il est vain de vouloir prétendre faire d'une agglomération de 3000 habitants le centre de commandement d'un tel ensemble. Encore faudrait-il que des activités économiques y soient implantées ce qui n'est pas le cas. L'origine démographique de la population de Kinkala a révélé que l'influence de ce centre se limitait principalement à son district et plus particulièrement à la partie située au sud de la voie ferrée. La zone d'influence de la maternité de Kinkala vient corroborer cet état de choses (Figure 27).

2 - KINKALA : CENTRE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE

a - Approvisionnement en produits vivriers sans transformation industrielle

Par l'importance de sa population, dont une partie a abandonné l'agriculture de subsistance, Kinkala constitue un marché où peuvent s'écouler partiellement les productions vivrières des environs, l'essentiel étant absorbé par Brazzaville. Les cultures vivrières (manioc principalement, arachide, légumes et fruits) se répartissent inégalement autour de l'agglomération.

— La zone urbaine ne renferme pas de champs, mais seulement des vergers. Chaque parcelle (400 m² en moyenne dans les lotissements) est plantée d'arbres fruitiers (manguiers, safoutiers, orangers, etc.). Mais les espaces libres existant entre les quartiers de l'agglomération portent de nombreuses cultures : champs de manioc des femmes, vergers, plantations d'ananas et jardins maraîchers des hommes.

— La zone périphérique, dans un rayon d'environ 5 km, concentre la totalité des champs de manioc des cultivatrices de Kinkala.

En adoptant les indices de production et de consommation de «chikouangue» (pain de manioc) calculés pour les cultivatrices du Pool et du Djoué en 1964 lors d'une enquête du B.D.P.A. (12) il est possible d'estimer la production et les ventes pour Kinkala.

Il semble préférable, pour évaluer la consommation totale de «chikouangue», de ne pas considérer chaque habitant comme autant de consommateur, mais de convertir la population en «unités de consommation» (u.c.), un «plus de 15 ans» étant considéré comme une «u.c.» et valant deux «moins de 15 ans», comme cela est admis dans les calculs de ce genre. Ainsi la population de Kinkala devient :

«15 ans et plus»	1 684 personnes, soit	1 684 «u.c.»
«moins de 15 ans»	<u>1 581</u>	<u>790</u>
	3 265 personnes, soit	2 474 «u.c.»

La consommation annuelle totale serait de 1 557 tonnes, dont 1 342 tonnes pour les 531 ménages producteurs et 215 tonnes pour les 85 ménages non producteurs (soit le volume des ventes sur le marché de Kinkala). Les ventes totales annuelles seraient de l'ordre de 1 198 tonnes, dont 215 pour Kinkala, le reste étant envoyé à Brazzaville par les transports routiers. La production totale serait donc de l'ordre de 2 540 tonnes par an.

En fonction des faibles rendements (3 tonnes de racines à l'ha, soit 2,350 tonnes de «chikouangue» à l'ha) dûs à la médiocrité des sols et des techniques culturales, on peut estimer à 1 081 ha la superficie des

(12) DESTRUHAUT, G. - 1964 - *Principales cultures du Pool et du Djoué*. B.D.P.A., Paris, 2 tomes (61p. - 62 p.), rapport inédit (multigr.) :

- consommation journalière par personne : 1,724 kg ;
- production journalière par femme pour la vente : 6,182 kg ;
- rendement en pain de manioc : 2,350 t/ha.

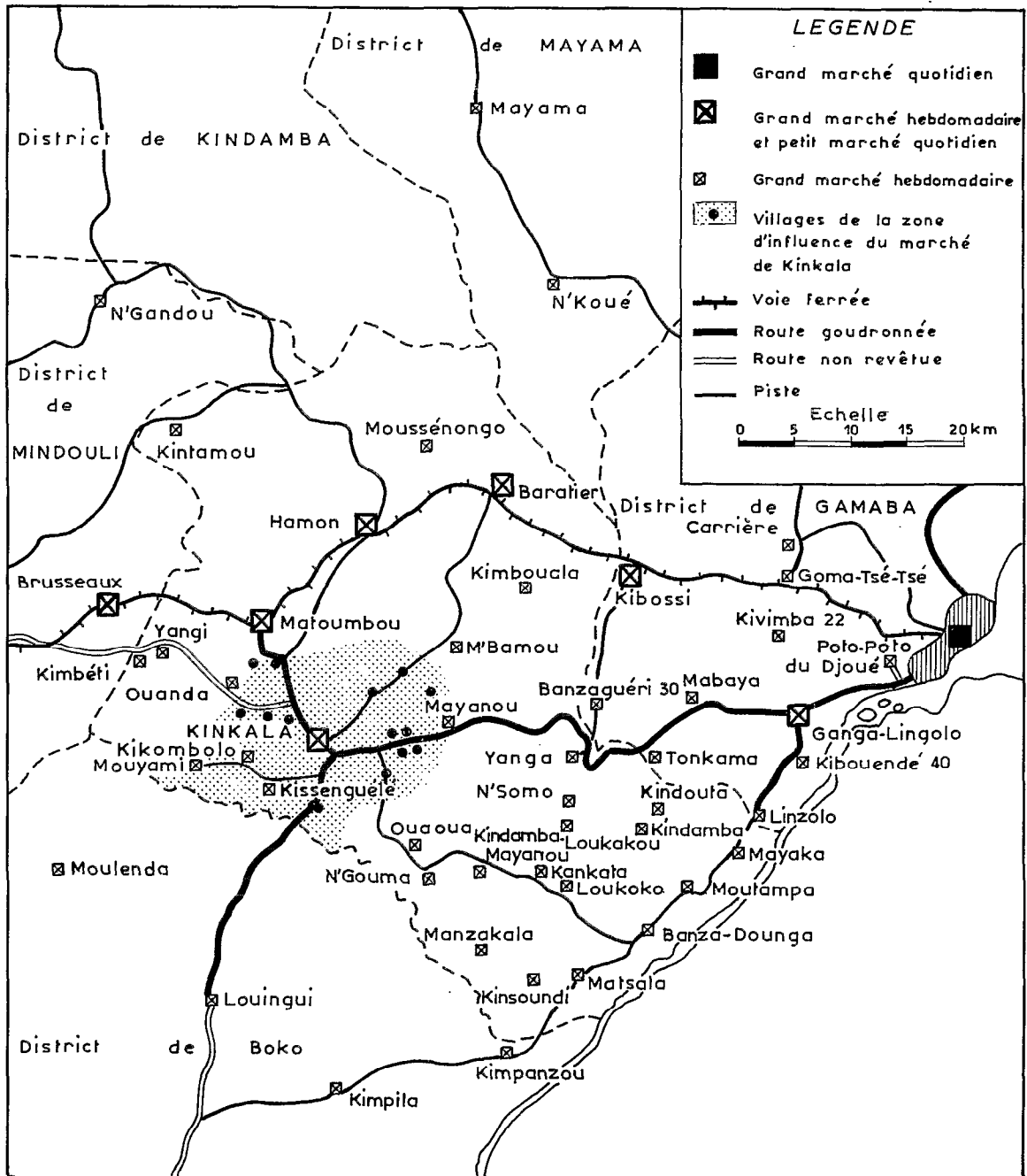


Figure 28
 Zone d'influence du marché de Kinkala

cultures en production. Comme les variétés de manioc occupent en moyenne le sol pendant trois ans et ne produisent qu'au bout d'un an, les surfaces productrices représentent donc les deux-tiers des surfaces cultivées (1 621 ha). Chaque cultivatrice travaillerait ainsi trois hectares sur trois ans, soit un hectare par an. Cette évaluation est supérieure à celle obtenue à partir de renseignements fournis par les femmes interrogées lors de l'enquête (0,70 ha).

– Une zone lointaine (jusqu'à 15 km) envoie chaque semaine fruits et légumes et contribue à animer le marché de Kinkala (Figure 28).

Celui-ci est quotidien depuis 1968, mais la principale séance reste le jeudi comme auparavant. Malgré l'importance de sa population, Kinkala n'a pas un marché aussi fréquenté que ceux des gares de Hamon et Baratier. Quelques deux cents vendeurs en provenance des quartiers ruraux (46 %), des villages environnants (46 %) et même de Brazzaville (8 %) totalisent en moyenne lors du principal marché un volume de ventes de l'ordre de 160 000 francs CFA. D'après un pointage récent, celles-ci se répartissent ainsi (Tableau 46).

Tableau 46
Marché hebdomadaire de Kinkala
(produits et ventes)

Produits	Ventes	Quantités
Farine et pain de manioc	29 500 F	590 kg
Viande	50 000	250
Poisson frais, salé et fumé	28 000	100
Pain et beignets	6 500	30
Légumes	11 000	200
Fruits	3 500	100
Vin de palme	4 500	150 litres
Tabac	3 000	
Produits d'épicerie et de bazar	20 000	
Produits de l'artisanat	4 000	
Total	160 000 F	

Sont à exclure, comme ne provenant pas de la zone rurale immédiate, la viande originaire de la plaine de la Biébié (nord du district) et de la vallée du Niari, le poisson fumé d'importation dédouané à Brazzaville et les articles de bazar et d'épicerie qui entrent dans un circuit de redistribution au départ de la ville.

b - Cultures industrielles et commerciales

– Origine et développement

Introduites par l'administration coloniale française, les cultures industrielles et commerciales ont connu des sorts divers. Depuis 1960, les pouvoirs publics congolais ont pris le relais de l'administration coloniale dans la distribution gratuite des plants et dans la collecte des récoltes. Dans cette organisation, Kinkala

apparaît comme distributeur grâce à la pépinière des services agricoles et régulateur de la commercialisation des productions agro-pastorales, mais non comme centre collecteur car les points de concentration sont les gares du C.F.C.O. et Brazzaville.

Le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) a été la première plante industrielle d'exportation à laquelle se soit intéressée l'administration française. Aujourd'hui encore, les palmistes et noix de palme restent la principale production agricole du district de Kinkala, malgré la baisse importante qui l'affecte depuis 1960. Dès le début du siècle, l'administration avait obligé les ruraux à constituer des plantations dans les villages et aux alentours pour pallier les récoltes insuffisantes des peuplements naturels des galeries forestières. C'est pourquoi les villages actuels ont tous l'aspect de palmeraies et que l'on reconnaît l'emplacement des villages abandonnés à la présence de celles-ci. L'exploitation de ces arbres était obligatoire pour payer l'impôt, d'où son caractère impopulaire.

L'installation par le secteur privé de petites huileries et de l'usine de Yokama (huilerie-savonnerie) après 1945 avait néanmoins contribué à favoriser l'exploitation des palmiers à huile. Ces entreprises assuraient elles-mêmes leur approvisionnement. Leur fermeture récente (1962) a considérablement contribué à faire diminuer la production. Par ailleurs, le planteur trouve plus de bénéfice à exploiter un palmier pour le vin de palme que pour les noix. Les palmeraies des villages situés près de la voie ferrée et de la route goudronnée Brazzaville-Kinkala-Matoumbou très fréquentée par les transporteurs routiers sont presque toutes exploitées dans ce but pour alimenter les gares et Brazzaville. Enfin la détérioration du réseau routier secondaire interdit de nombreux villages aux camions de ramassage. Les ruraux se plaignent de cet état de choses, mais ils oublient que jusqu'en 1963 c'est à eux qu'incombait la charge d'entretenir les pistes, sous forme de prestations de travail avant 1946, puis contre rémunération des pouvoirs publics ensuite. Depuis, les chefs de district ne disposent plus que des équipes de cantonniers des «Travaux Publics» et de crédits à peine suffisants pour entretenir le réseau principal.

Toutes ces conditions concourent à faire diminuer la production (Tableau 47).

Tableau 47
Évolution de la production de palmistes et d'huile de palme
dans le district de Kinkala, de 1960 à 1969

Années	Palmistes	Huile de Palme
1960	517 T	167 T
1969	42	21

Devant cette situation que l'on retrouve ailleurs, l'administration congolaise a tenté d'améliorer la collecte par l'O.N.C.P.A., a interdit l'abattage des palmiers depuis 1966 et essaie d'encourager de nouvelles plantations en distribuant gratuitement des plants aux agriculteurs. Mais ceux-ci sont réticents, prétextant que le palmier se reproduit tout seul. Il faut signaler que les jeunes ruraux ne veulent pas monter aux palmiers, considérant ce travail comme «pénible et dangereux» mais surtout dégradant, comme l'ensemble des activités agricoles.

Le paddy, d'introduction moins ancienne, a connu un grand essor jusqu'en 1960. Depuis, la production est tombée de 663 tonnes à 30 tonnes en 1969. Cette culture est en voie d'abandon dans le district de Kinkala. D'une part, les cultivateurs ne la considèrent pas assez rentable pour le travail nécessaire : il est vrai que les champs se cantonnent dans les bas-fonds humides conquis sur les galeries forestières et exigent

d'importants défrichements. D'autre part on ne peut détruire systématiquement celles-ci et les paysans répugnent à travailler trop loin de leur village. Cependant, les services agricoles espèrent relancer la culture du paddy avec de nouvelles semences de Madagascar.

Les agrumes, introduits à partir de 1930 sous l'action énergique du chef de district, ont connu un grand développement, d'autant plus que le sol se prêtait bien à cette culture et que les récoltes pouvaient être écoulées avec certitude à Brazzaville. Mais ces plantations n'ont que de faibles rendements. Les arbres sont vieux dans l'ensemble et auraient besoin d'être renouvelés. Si les planteurs acceptent les plants sélectionnés distribués par les services agricoles, ils ne suivent pas leurs conseils et n'apportent aucun soin aux jeunes arbres. C'est pourtant à cet âge que ceux-ci en ont le plus besoin. Le paysan n'entretient que quelques arbres dont il espère accélérer le rapport et se désintéresse du reste. On retrouve ce réflexe chez tous les ruraux congolais : ils ne travaillent que pour un revenu immédiat.

Les seules gares du district ont expédié, en 1967, 13 tonnes vers Brazzaville et 20 tonnes vers Pointe-Noire. L'essentiel du tonnage commercialisé est dirigé sur Brazzaville par l'intermédiaire des transporteurs routiers. La production pourrait être de meilleure qualité et plus importante si les arbres étaient traités et si le réseau routier permettait à tous les villages d'écouler leurs récoltes.

L'ananas, lui aussi, a bien réussi. Le district de Kinkala possède de nombreuses et importantes plantations (jusqu'à 50 000 pieds) dans le sud en particulier. La production est maintenant trop importante par rapport aux débouchés que représentent les centres urbains. Aussi une partie est-elle transformée artisanalement en «vin d'ananas» (jus d'ananas plus ou moins fermenté), mis en bouteilles capsulées à Moutampa où un fonctionnaire en retraite valorise ainsi sa production et l'écoule sur le marché local et même à Brazzaville. En raison de la saturation du marché, cette culture n'a aucune chance de progresser.

Le manioc, enfin, principale culture et ressource des ruraux, a connu un essor remarquable depuis son introduction au Congo (XVII^e siècle sur la côte) au point d'être aujourd'hui la base de la nourriture de la population. D'après les indices de production fournis par le B.D.P.A. on peut estimer pour 1967 la production totale annuelle de pain de manioc du district à quelques 42 600 tonnes dont 21 500 tonnes expédiés sur la capitale et les autres villes du C.F.C.O. Les surfaces productrices occuperaient ainsi 181 km² et les surfaces cultivées 272 km² (puisque un tiers d'entre elles n'étant pas encore en production). Cette culture recouvrirait donc 12,9 % de la superficie du district (2 100 km²). Comme elle se pratique généralement sur défrichements forestiers et que les forêts représentent 40 à 50 % de l'ensemble soit 840 à 1 050 km², on peut considérer que les cultures de manioc accaparent 26 à 32 % des meilleures terres cultivables. Cette proportion ne cessera de progresser dans l'avenir car la demande augmentant, les défrichements forestiers seront accrus en proportion. Déjà, à l'heure actuelle, la jachère ne dure que quatre à six ans alors qu'il faudrait dix ans pour que le sol ait le temps de se régénérer et la forêt de se reconstituer. De telles pratiques conduisent inévitablement à un appauvrissement du sol.

– Commercialisation

Les ruraux n'ayant jamais eu ni les possibilités financières, ni les moyens techniques d'organiser la collecte et la vente des productions agricoles commerciales, très tôt les commerçants européens et l'administration française s'en chargèrent.

Les huileries procédèrent elles-mêmes au ramassage des régimes de noix dont elles avaient besoin. Cette collecte, pour non négligeable qu'elle fut, n'intéressait qu'une partie de la production. L'intervention des pouvoirs publics fut donc jugée nécessaire. Dès 1937 furent créées les «sociétés indigènes de prévoyance» (S.I.P.), devenues plus tard «sociétés africaines de prévoyance» (S.A.P.). Elles avaient pour buts d'encourager la production, d'assurer la collecte et la commercialisation et de procéder à des aménagements de génie rural. Chaque district fut doté d'une S.A.P. placée sous l'autorité directe du chef de district. Toutes ces S.A.P. étaient assistées financièrement par un «fonds commun des S.A.P.» qui assurait un contrôle sur les crédits.

La réalisation du programme dépendait avant tout du degré d'adhésion des populations à cette expérience. Les villageois ont longtemps considéré cette association mutuelle obligatoire pour tous les imposables, comme le «petit impôt». Le refus de payer les trois francs de cotisation à la S.A.P. provoqua même, de 1938 à 1942, des incidents inspirés et entretenus par les Matsouanistes dans la subdivision de Kinkala-Boko. Malgré le peu d'adhésion effective des ruraux, les S.A.P. avaient néanmoins l'avantage de bénéficier de la gestion du chef de district, des véhicules, du personnel et des subventions de l'administration. Les producteurs étaient assurés de vendre leurs récoltes avec profits (les prix stables étant fixés par voie d'autorité).

Avec l'indépendance, en 1960, les S.A.P. furent remplacées par les «centres de coopération rurale» (C.C.R.) et le fonds commun des S.A.P. par la «société nationale congolaise de développement rural» (S.N.C.D.R.). Les C.C.R. dotés d'un budget, d'un personnel et d'un matériel distincts de ceux de la sous-préfecture se révélèrent des organismes peu efficaces et coûteux. Les pressions locales firent dévier crédits et utilisation des véhicules de leur destination initiale ce qui eut pour résultat une situation financière désastreuse. Le seul C.C.R. de Kinkala accusait en 1964 un total de prêts de 2 millions de francs CFA dont les bénéficiaires étaient morts ou partis sans laisser d'adresse (13).

En 1963, le nouveau gouvernement congolais voulut réorganiser cette activité économique. La S.N.C.D.R. céda la place à «l'office national de commercialisation des produits agricoles» (O.N.C.P.A.). Les C.C.R. furent remplacés par les «centres primaires de commercialisation» (C.P.C.) dans les villages et par les «centres secondaires de commercialisation» (C.S.C.) dans les chefs-lieux de sous-préfecture. L'O.N.C.P.A. recevait le monopole de cette commercialisation et assurait l'écoulement des produits sur les marchés de gros ou à l'exportation. Ce nouvel organisme prit un mauvais départ : à Kinkala, les services agricoles eurent à déplorer en 1964 un manque de coordination avec la direction de l'O.N.C.P.A. Ils ne disposaient pas de véhicules et des crédits aux moments opportuns pour effectuer la collecte. En fait, cette réorganisation ne fut qu'un changement de sigle, alors qu'il eut fallu modifier les structures et obtenir d'un personnel une qualification et une conscience professionnelles supérieures à ce qu'elles étaient. Le monopole se révéla une erreur et les pouvoirs publics autorisèrent à nouveau progressivement et discrètement le secteur privé à participer à cette commercialisation, pour la plus grande satisfaction des ruraux.

De 1958 à 1960, Kinkala assura la commercialisation d'une partie des récoltes de fruits des districts de Kinkala et Boko par l'intermédiaire de l'«Union Fruitière du Pool» (U.F.P.). L'U.F.P. fut créée à l'initiative du chef de la région du Pool avec la participation financière des S.A.P. de Kinkala et de Boko et du «Crédit de l'A.E.F.». Elle équipa à Matoumbou en 1958 un centre de conditionnement qui fonctionna durant deux campagnes (1958 et 1959). Mais elle dut cesser ses activités en 1960 à cause de l'impossibilité d'obtenir un approvisionnement régulier ce qui gréva ses finances. Durant ces deux campagnes, elle réussit cependant à vendre 130 tonnes de fruits (oranges, mandarines, pomélos, ananas et avocats) dont 49 % à l'exportation.

A l'action de l'administration s'ajoute le rôle encore essentiel des commerçants et des transporteurs privés. Grossistes ou simples convoyeurs utilisent les services des transporteurs qui desservent toutes les routes et pistes carrossables. L'une et l'autre professions sont parfois confondues. Ainsi certains transporteurs de Kinkala participent à la fois à la collecte et à la commercialisation du manioc destiné à Brazzaville. Ils vont même jusqu'à Madingou, à 185 km à l'ouest de Kinkala où le gros pain de manioc ne coûte que 50 F et le revendent 100 à 150 F à Brazzaville selon les périodes. Une telle opération comporte les avantages et les inconvénients de toute spéculation du fait de la grande irrégularité des arrivages de manioc à Brazzaville.

(13) Extrait du rapport d'activité pour 1964 du chef du secteur agricole de Kinkala.

c - Élevage et pisciculture

Ce sont encore les services agricoles qui prirent l'initiative d'introduire l'élevage du gros bétail et de la pisciculture, lors de la création des paysannats en 1954. Plus d'une vingtaine de petites fermes individuelles se vouant à la polyculture et, fait nouveau, à l'élevage et à la pisciculture furent créées dans le district de Kinkala par des paysans entreprenants aidés par l'administration.

L'élevage du gros bétail (bovins) fut permis par l'introduction de races trypano-tolérantes en provenance de Côte d'Ivoire et de Guinée française : Ndama, Lagunes, Bororo. La distribution du bétail se fit par lots de cinq têtes remboursables sur le croît, dans le cadre d'un contrat de métayage. Celui-ci cessait quand l'éleveur avait remboursé les cinq unités de départ, le reste devenant sa propriété. A l'expérience, les sols pauvres du district ne donnant que des pâturages médiocres, tous les troupeaux furent transplantés dans le nord du district où les terres sont meilleures et la densité de la population plus faible. Aujourd'hui, la plaine de la rivière Biébié fait vivre la totalité du cheptel bovin, soit 400 têtes (moitié aux métayers, moitié aux propriétaires). Ce petit troupeau alimente partiellement en viande les marchés les plus importants du district : Hamon, Baratier et Kinkala. D'après les estimations des services agricoles, le district ne pourrait pas nourrir un troupeau de plus de 600 têtes sur ses pâturages naturels. Il faut cependant noter que l'introduction d'une sole fourragère dans la rotation des cultures permettrait la généralisation de cet élevage dans l'ensemble du district.

La pisciculture, introduite en 1954, a connu un vif mouvement d'intérêt de la part des ruraux. La création en 1953, par les services des eaux et forêts, de la station piscicole de la Djoumouna (près de Brazzaville) a permis la distribution gratuite de lots de poissons (*Tilapia*) à tous les demandeurs qui avaient aménagé des étangs avec la collaboration des conseillers mis à leur disposition. En 1954, le district de Kinkala possédait 620 étangs, 2500 en 1958. Les rendements sont faibles (0,5 t/ha/an) car les étangs ne sont pas « fumés ». Les femmes refusent généralement d'y faire rouir leur manioc ou d'y jeter leurs détritiques ménagers sous prétexte que cela enrichirait leurs maris à qui appartiennent les étangs ! Mieux entretenus, ceux-ci pourraient donner annuellement jusqu'à 3 tonnes à l'hectare. En 1958, des étangs d'alevinage furent créés à Kinkala pour assurer le relais de la station de la Djoumouna. Cette activité est en constant déclin car les crédits affectés à ces aménagements ont été supprimés et la station de la Djoumouna fermée après 1963. Depuis peu, l'administration tente de redonner un nouvel essor à la pisciculture en procédant à des cessions payantes de poissons afin de repeupler les étangs (1 200 en 1967) pour la plupart abandonnés ou improductifs.

3 - CENTRE REDISTRIBUTEUR

Centre redistributeur, Kinkala ne peut l'être pleinement à cause de la proximité de Brazzaville et de la fréquence élevée des transports routiers le reliant à la capitale.

Tel habitant de Kinkala ou des environs venu vendre ses productions agricoles à Brazzaville y achètera les produits manufacturés, locaux ou importés, dont il a besoin.

Les seuls qui soient commercialisés dans le cadre d'une redistribution au départ de Kinkala, sont des produits de consommation courante : articles d'épicerie, de bazar, cigarettes. Cette redistribution donne lieu à un commerce de petit détail poussé à un ultime degré de fragmentation. Elle résulte à la fois de la volonté des moins favorisés de se procurer le numéraire dont ils ont besoin et de la médiocrité du pouvoir d'achat de la majorité de la population. Aussi les jours de marché voit-on de nombreux vendeurs proposer au détail un kilogramme de sucre, un litre d'huile d'arachide, un paquet de cigarettes, une boîte d'allumettes, etc.. Ce stade ultime d'intermédiaire, si néfaste qu'il soit dans le circuit de distribution en élevant les prix à la consommation, est un mal nécessaire. En effet, le consommateur de base n'a pas les moyens d'acheter un kilogramme de sucre mais pourra en acheter dix morceaux (même si cela en fait augmenter le prix de 50 %) !

4 - L'INFLUENCE DE KINKALA SUR LA STRUCTURE FONCIÈRE

L'implantation d'importants effectifs humains et leur participation à l'économie monétaire ont influé sur la structure foncière héritée de la société traditionnelle.

Le régime des terres en pays kongo se caractérise par une propriété collective au niveau de la famille large et soumise à l'autorité de son chef. Ce chef de la terre dispose de l'ensemble des terres et en répartissait le droit d'usage jadis, à chaque famille conjugale en fonction de ses besoins. Aujourd'hui, du fait de l'introduction de l'économie moderne et du droit romain de propriété, la notion de propriété collective des terres s'est peu à peu transformée. Pour les membres de la famille du chef de la terre, la jouissance des terres pour cultiver et pour bâtir est gratuite. Mais, pour les «étrangers», les terres peuvent faire l'objet d'une aliénation temporaire (location pour cultures) ou définitive (attribution en toute propriété) moyennant versement au chef de la terre de la traditionnelle *dame-jeanne* de vin de palme et de numéraire. Ce revenu ne va pas à la collectivité, mais au chef qui s'en réserve le profit. Cet abus de pouvoir est cautionné par l'administration par l'intermédiaire d'une commission qui délimite le terrain faisant l'objet de la vente, délivre en premier lieu un permis d'occupation provisoire et enfin un titre de propriété quand elle aura constaté la mise en valeur obligatoire (constructions ou plantations) avant l'expiration d'un délai de cinq ans. Depuis 1969, l'État est intervenu pour modifier ces pratiques à son profit (du moins dans les environs de Brazzaville et de Pointe-Noire). Les revenus de location de terres sont versés au district et non plus aux chefs coutumiers. Une réforme foncière est annoncée par le gouvernement.

La notion de propriété individuelle introduite par les Français a été généralisée par l'urbanisation, celle-ci nécessitant la création de parcelles à l'intérieur du périmètre urbain. Ainsi, aujourd'hui, à Kinkala, comme dans les autres centres, le terrain est loti en concessions sensiblement égales (de 400 à 900 m² pour les plus récentes du moins). Toute personne désirant s'y installer doit payer une taxe administrative de 2 000 F et 5 000 à 15 000 F au «propriétaire» coutumier si le terrain est nu. Dans la campagne environnante les prix sont moins élevés (5 000 à 10 000 F l'ha) et la mise en valeur est agricole et non plus seulement immobilière.

Ce phénomène est relativement récent. Il s'est manifesté depuis une quinzaine d'années dans les environs de Brazzaville, puis a gagné les centres de l'arrière-pays. Il provient de l'élévation du niveau de vie de certaines catégories socio-professionnelles : fonctionnaires, commerçants, transporteurs, hommes politiques. Ainsi, à Kinkala (dans un rayon de 6 km autour du poste) de 1960 à 1967, 16,5 ha ont fait l'objet de délivrance d'un titre de propriété. Les seize propriétaires sont des fonctionnaires (50 %), des commerçants (31,25 %), des agriculteurs (12,5 %) ou des associations culturelles (6,25 %). Leur origine géographique se partage également entre Brazzaville et Kinkala.

5 - ÉLÉMENTS DE VIE RÉGIONALE A KINKALA

L'implantation des services, une forte concentration humaine ont profondément modifié genre de vie et comportement psychologique de la population de Kinkala, contribuant à créer autour de ce chef-lieu une ébauche de vie régionale. L'origine des éléments de cette vie régionale résulte à la fois de l'intervention de l'administration (éléments imposés) et des relations qui se sont organisés librement autour de l'agglomération (éléments spontanés).

a - Éléments imposés

L'action de l'administration a été déterminante : relais du pouvoir central, elle a organisé l'espace autour de ce poste en fonction de ses besoins, mais aussi de ses ressources. Le réseau routier a été établi selon un tracé convergent à Kinkala devenu de ce fait un nœud routier. L'installation des divers services administratifs a accru le rayonnement de Kinkala sur sa région. Les habitants ont été obligés d'utiliser ces services

(impôts) ou tentés d'en profiter (écoles, hôpital, marché). Pour les rendre plus accessibles, l'administration a voulu regrouper, entre 1925 et 1935, les villages et hameaux familiaux (très nombreux en pays kongo) le long des axes routiers. Elle a tenté de créer de gros «villages de colonisation» sans pouvoir y parvenir pleinement. Les habitants se sont rapprochés des routes, mais sans procéder aux importants regroupements souhaités par l'administration coloniale. Néanmoins, celle-ci a réussi en partie à distribuer la population selon certains itinéraires choisis par elle, contribuant à imposer une infrastructure de base nécessaire à toute organisation de l'espace et des activités humaines.

L'administration accentua encore son emprise sur le monde rural par la création des S.A.P. en 1937, des services agricoles en 1947 et des paysannats en 1955. Par sa politique de vulgarisation agricole, d'aménagements ruraux et de commercialisation des produits agricoles, elle oriente et anime l'économie rurale en donnant au chef-lieu un rôle de conception et d'encadrement de son district. Pour les villageois, tout ordre, mais aussi tout conseil, toute aide, toute source de nouveau profit ne peuvent venir que de Kinkala.

b - Éléments spontanés

L'influence de l'administration a été si grande dans la répartition de la population, de la mise en place de l'infrastructure des voies de communications et pour la promotion de l'économie rurale, que les éléments spontanés de vie régionale demeurent fort rares.

Sans doute, les relations humaines gardent-elles leur entière liberté mais elles s'établissent en fonction des voies de communication créées par l'administration. L'émigration rurale qui accroît la population de Kinkala n'est pas seulement due à la répulsion du village et du mode de vie traditionnel, elle est provoquée aussi par l'attraction des services (hôpital, écoles, missions religieuses). Toutefois le fait que le nord du district échappe à l'influence de Kinkala mais subisse celle de Brazzaville par l'intermédiaire des gares de la voie ferrée, montre l'importance de la capitale et des voies de communication sur les migrations. Bien que l'intervention des pouvoirs publics soit encore loin de contrôler l'ensemble des circuits commerciaux alimentés par les productions agricoles, elle a participé à leur création et à leur localisation géographique.

c - Conclusion

On peut donc affirmer que l'administration a marqué de son sceau toutes les activités humaines du district, soit directement en les provoquant, soit indirectement en les influençant ou en les entretenant par l'implantation des services et des voies de communication. Dans un pays encore sous-administré et sous-équipé il est normal qu'un centre administratif relativement peuplé ait été à l'origine d'une ébauche de vie régionale. La faiblesse des éléments spontanés de vie régionale autour de Kinkala constitue la preuve que celle-ci n'est qu'à l'état embryonnaire. La proximité de Brazzaville en est la cause. Face à la capitale congolaise, centre de services spécialisés et de ce fait pôle d'attraction important, Kinkala apparaît comme un petit centre de services courants. Sa force d'attraction sur le monde rural environnant, pour non négligeable qu'elle soit, reste modeste.

II - KINKALA ET SA RÉGION : RELATIONS EXTERNES

Brazzaville, capitale et principale agglomération urbaine congolaise, étend son influence à tout le Nord-Congo et dépasse largement à l'ouest les limites de la région du Pool-Djoué. C'est dire que celle-ci est entièrement située dans sa zone d'influence immédiate.

Pour la région du Pool-Djoué, pour la zone d'influence de Kinkala, la capitale congolaise n'est pas «une» ville, mais «la» ville. Les habitants ont d'ailleurs l'habitude de la désigner autant par l'expression «voula» (la ville) que par «Brazzaville». L'importance de l'infrastructure tertiaire et des activités économi-

ques a provoqué une émigration rurale qui a contribué à faire de Brazzaville une cité hypertrophiée par rapport au reste du pays.

L'abandon des activités rurales par les nouveaux citadins, chaque jour plus nombreux, a nécessité un ravitaillement vivrier en provenance de l'arrière-pays, ce qui a provoqué la transformation de son économie. La région du Pool, la plus proche, a été la première touchée. Les liens humains et économiques étroits entre Brazzaville et la campagne, facilités et entretenus par les voies de communication aboutissant à la capitale, ont établi autour d'elle une vie régionale active et puissante. Aussi est-il impossible, à l'heure actuelle, à un centre secondaire situé dans sa zone d'influence proche, fut-il chef-lieu de la région, de promouvoir une vie régionale qui lui soit propre.

1 - RELATIONS DÉMOGRAPHIQUES

a - Exode rural vers Brazzaville

Le district de Kinkala comme l'ensemble de la région du Pool-Djoué, situés aux portes de Brazzaville, ont été les premiers atteints par l'exode rural provoqué par l'attraction de la capitale. Plus densément peuplé et plus proche de Brazzaville que les autres régions, le Pool-Djoué a fourni la majorité des immigrants brazzavillois. Bien que les effectifs des natifs de cette région aient augmenté entre 1955 et 1961, leur importance relative a diminué car les natifs de Brazzaville deviennent de plus en plus nombreux d'année en année. Alors qu'en 1955, les natifs du Pool-Djoué représentaient le groupe le plus important avec 36,2% de l'ensemble, en 1961 ils n'en rassemblaient plus que 35,4% contre 39,5% pour les natifs de Brazzaville (Tableau 48 et Figure 29) (14).

Toutefois, la diminution relative des natifs du Pool-Djoué ne signifie pas pour autant un déclin des ethnies de cette région. Le groupe Balali-Bassoundi-Bacongo devient de plus en plus important (Tableau 49). Cette augmentation résulte de l'arrivée de nouveaux immigrants de ce groupe et du départ de plus de 2000 originaires de l'étranger et du Nord-Congo. En 1955, les ethnies kongo du Pool-Djoué représentaient un peu plus de la moitié de la population totale. Six ans plus tard, elles atteignaient 59%. Leur prépondérance avait augmenté à Bacongo (de 86,6 à 89,1%) et même à Poto-Poto (de 40,1 à 45,3%) ce qui atténuait l'hétérogénéité ethnique de ce quartier.

(14) Les résultats des recensements de Brazzaville de 1955-1956 et de 1961-1962 ont été améliorés et de ce fait présentent des différences avec ceux présentés dans notre étude de 1965.

Pour 1955, les tableaux distribuant la population par lieux de naissance ont pu être complétés par des recouplements avec ceux de la répartition de la population par ethnies importantes et lieux de naissance.

La présentation des résultats du recensement de 1961 n'a pas été la suite logique de celui de 1955. La ventilation des habitants par lieux de naissance n'a pas été faite selon les mêmes circonscriptions administratives. Il est donc impossible de connaître l'évolution de l'émigration rurale dans chaque district du Pool-Djoué entre les deux recensements. On ne peut établir une comparaison qu'au niveau du Djoué et du Pool. De plus, nous avons constaté *de visu* sur les minutes du recensement de 1961 - aujourd'hui introuvables - qu'aucune distinction n'avait été faite entre Brazzaville et son ancien district devenu département du Djoué, dans la distribution des habitants par lieux de naissance. Cependant, dans la publication des résultats définitifs, les natifs de l'ensemble du département du Djoué sont considérés comme « natifs de Brazzaville ». Ainsi, les 26 349 natifs de Brazzaville en 1955 qui constituaient en 1961 les natifs de plus de 6 ans se retrouvaient 36 613 malgré les décès les ayant affectés durant ces six années. Il y a là une erreur manifeste que nous avons corrigée. Nous avons considéré comme valables les résultats du recensement de 1955 et établi nos calculs sur les taux de mortalité et natalité proposés par l'enquête démographique au Congo de 1960 et par le recensement de 1961. Enfin, les non-déclarés ont été répartis proportionnellement aux déclarés.

- Recensement et démographie des principales agglomérations africaines d'A.E.F. (1955-1956), 3 tomes, 46 p. + 58 p. + 17 p., inédit (rapp. multigr.), Service de la Statistique, Brazzaville.

- Recensement de Brazzaville, 1961-1962, I.N.S.E.E., Paris, 113 p.

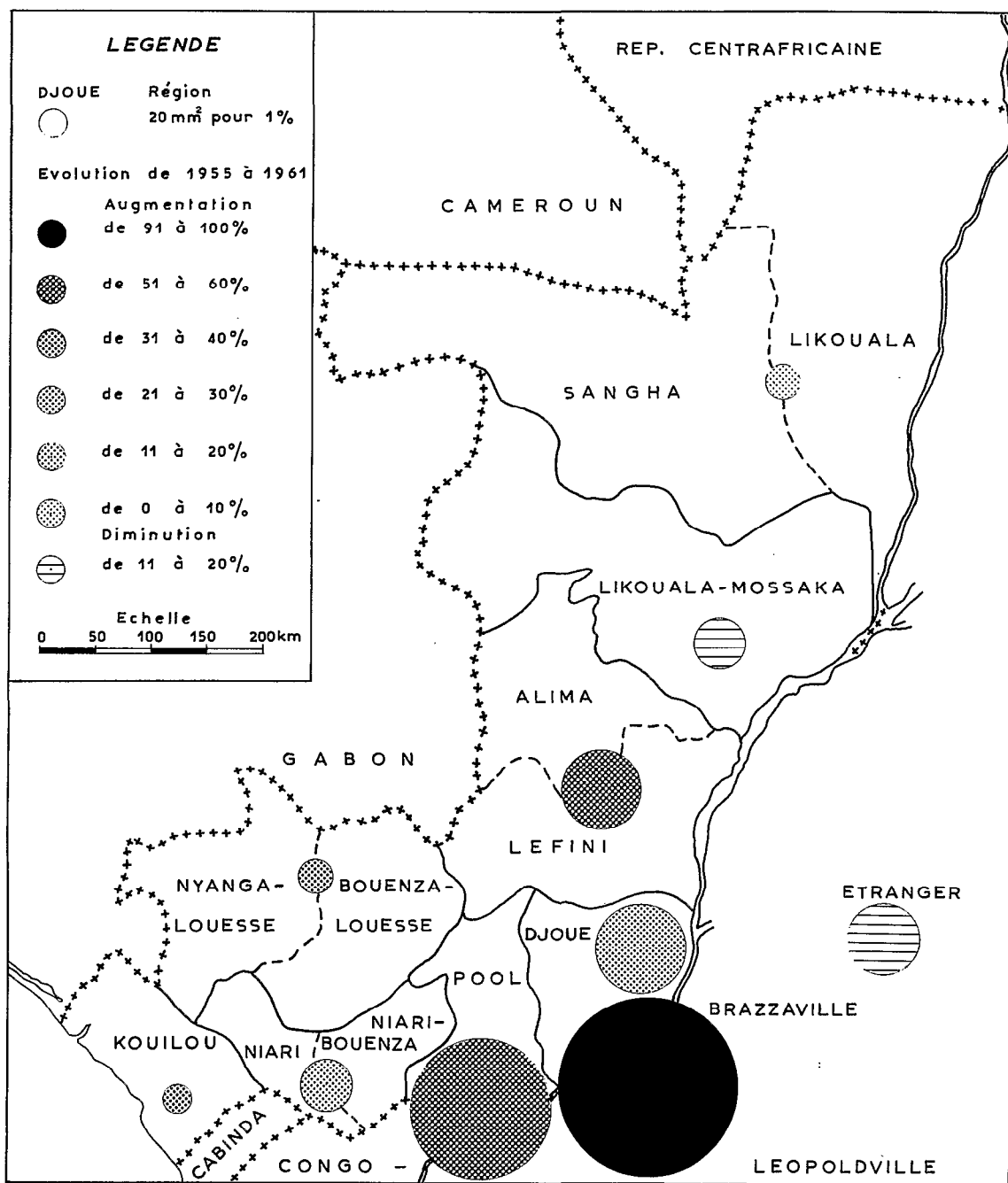


Figure 29
 Origine géographique de la population africaine
 de Brazzaville en 1961

Tableau 48
Évolution de la distribution comparée de la population africaine de Brazzaville
par lieux de naissance, de 1955 à 1961

Lieux de naissance	1955		1961		(1961) - (1955)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Brazzaville	26 349	30,2	50 683	39,6	+24 334	+92,4
* Djoué (- Brazza)	9 355	10,7	12 354	9,7	+ 2 999	+32,1
Pool	22 243	25,5	32 891	25,7	+10 648	+47,9
Niari-Bouenza } Niari }	3 926	4,5	4 384	3,4	+ 458	+11,7
Bouenza-Louesse } Nyanga-Louesse }	1 397	1,6	1 851	1,4	+ 454	+32,5
Kouilou	823	0,9	1 116	0,9	+ 293	+35,6
Lefini - Alima	6 494	7,5	10 260	8,0	+ 3 766	+58,0
Likouala-Mossaka	4 800	5,5	3 959	3,1	- 841	-17,5
Likouala - Sangha	1 739	2,0	1 777	1,4	+ 38	+ 2,2
Etranger	10 153	11,6	8 689	6,8	- 1 464	-14,4
Total	87 279	100 %	127 964	100 %	+40 685	+46,6

* Les circonscriptions administratives sont considérées dans leurs limites de 1961.

Tableau 49
Évolution du groupe Balali-Bassoundi-Bacongo à Brazzaville
de 1955 à 1961

Quartiers	1955		1961	
	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total
Bacongo	23 804	86,6	36 188	89,1
Poto-Poto	24 002	40,1	38 623	45,3
Centre-Ville	-	-	715	34,2
Total Brazzaville	47 806	54,8 %	75 526	59 %

En 1955, les natifs du Pool-Djoué résidant à Brazzaville étaient surtout originaires des districts les plus proches de la capitale. C'est dans ces districts également qu'ils représentaient les pourcentages les plus élevés par rapport à la population résidente (Tableau 50 et Figure 30).

Tableau 50
Émigrés du Pool-Djoué à Brazzaville
 par rapport à la population de leurs districts d'origine, en 1955-1956

Districts	Résidents	Émigrés	
		Effectifs	%
Gamaba	29 100	8 503	29,2
Mayama	2 900	852	29,4
Kinkala	34 950	8 834	25,3
Kindamba	17 900	3 737	20,9
Boko	35 250	8 038	17,2
Mindouli	19 750	1 634	8,3
Mouyondzi	41 750	2 531	6,1
Madingou	27 750	574	2,1
Total	209 350	34 703	16,6

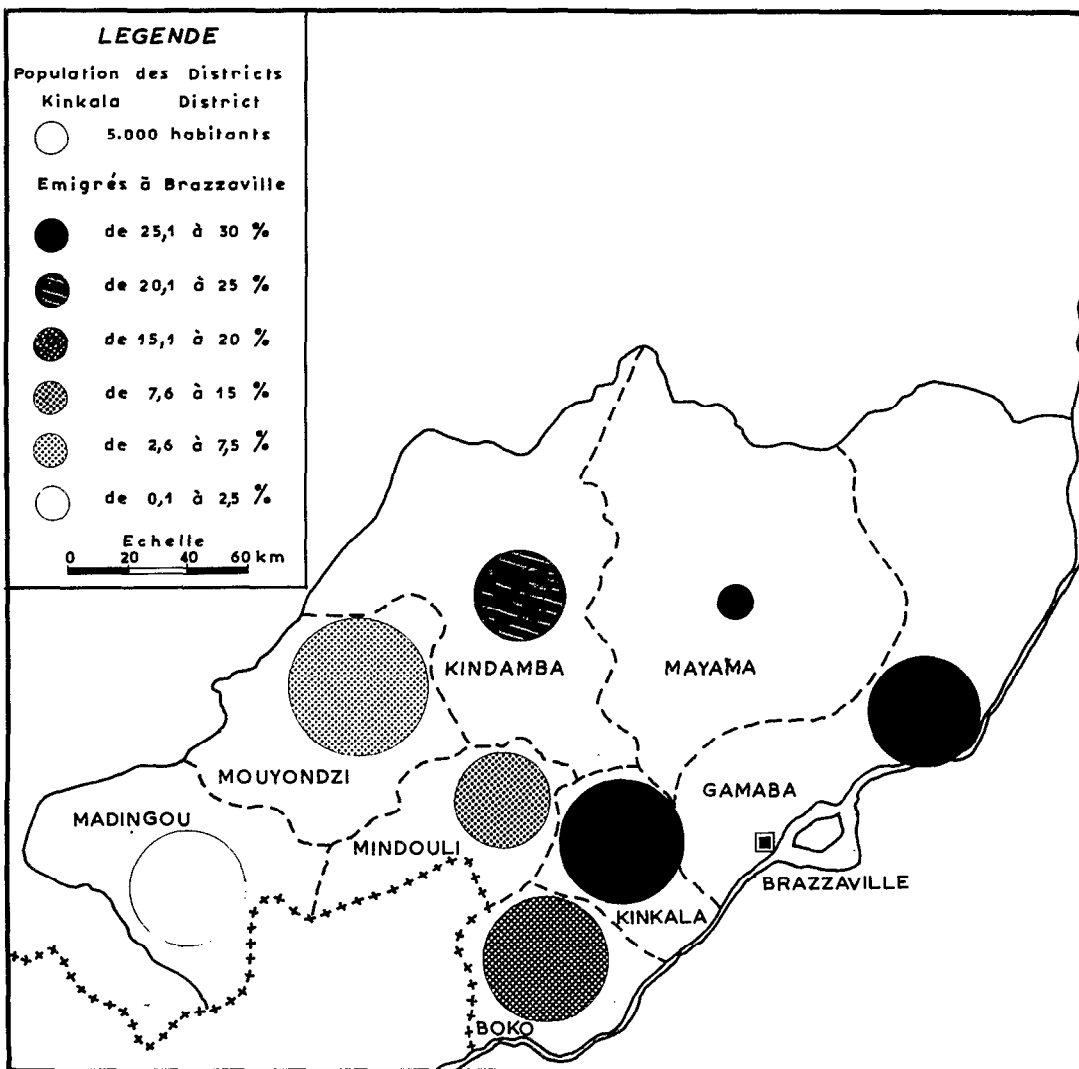


Figure 30
 Émigrés du Pool à Brazzaville
 par rapport à la population totale de leurs districts d'origine en 1955

De 1955 à 1961, l'émigration rurale vers Brazzaville augmenta plus rapidement que la population dans les régions voisines de la capitale : Léfini, Djoué et Pool. Aussi la part des émigrés par rapport à la population de ces régions s'accrut-elle en proportion (Tableau 51 et Figures 31 et 32).

Tableau 51
Évolution de la population des régions congolaises et des émigrants vers Brazzaville
de 1955 à 1961

REGIONS (limites de 1961)	Résidents			Emigrés à Brazzaville			Emigrés/Résidents en pourcentages	
	1955	1961	Evolution en %	1955	1961	Evolution en %	1955	1961
Djoué (- Brazza)	32 000	32 704	+ 2,2	9 335	12 354	+ 32,1	29,2	37,8
Pool	107 850	117 957	+ 9,4	22 243	32 891	+ 47,9	20,6	27,9
Niari-Bouenza } Niari	97 000	128 628	+ 32,6	3 926	4 384	+ 11,7	4,0	3,4
Bouenza-Louesse } Nyanga-Louesse	108 700	111 391	+ 2,5	1 397	1 851	+ 32,5	1,3	1,7
Kouilou	70 600	118 431	+ 67,7	823	1 116	+ 35,6	1,2	0,9
Léfini - Alima	104 650	113 283	+ 8,2	6 494	10 260	+ 58,0	6,2	9,0
Likouala-Mossaka	65 000	67 260	+ 3,5	4 800	3 959	- 17,5	7,4	5,9
Likouala - Sangha	53 250	60 396	+ 13,4	1 739	1 777	+ 2,2	3,3	2,9

Tant par leurs effectifs absolus que par leur importance relative, ce sont le Djoué et le Pool qui ont fourni le plus de nouveaux immigrants à Brazzaville entre 1955 et 1961 : ils participent pour 73 % au bilan positif de la balance migratoire (Tableau 52).

L'exode rural vers Brazzaville - comme vers les autres villes congolaises - est le résultat de la conjonction de motivations économiques et psychologiques.

L'introduction de l'économie monétaire, la création de villes et d'activités économiques modernes ont provoqué un appel de main-d'œuvre. La généralisation de l'impôt sous forme de numéraire nécessita la participation de la population africaine à de nouveaux types de productions et d'échanges. Depuis, le processus n'a cessé de se généraliser.

Aujourd'hui, l'appât du gain reste le principal mobile du départ des jeunes ruraux vers la ville. Il est même devenu une nécessité. C'est grâce au salaire d'un travail temporaire ou régulier que le jeune rural pourra payer en partie ou en totalité la dot de la femme qu'il voudra épouser. Dans l'état actuel de l'économie, seule la ville peut lui fournir un emploi. Si un revenu monétaire lui permet de se marier, il lui accorde une certaine indépendance vis-à-vis du groupe auquel il appartient. Ayant fréquenté l'école primaire, titulaire ou non du si modeste certificat d'études primaires, il accepte mal l'autorité ou les privilèges des chefs coutumiers, vieux et illettrés, donc sans prestige à ses yeux. Il existe un conflit de générations au sein de la société traditionnelle qui pousse le jeune rural à s'évader vers la ville pour y tenter sa chance. Quitter son village ne peut constituer une aventure, car il sait qu'il peut compter sur l'hospitalité traditionnelle d'un parent ou d'un ami qui assurera le gîte et le couvert jusqu'à ce qu'il ait trouvé du travail. Cette hospitalité prend même souvent l'aspect d'un réel parasitisme.

Tableau 52
Balance migratoire à Brazzaville
entre 1955 et 1961

Origine géographique	Immigrants en 1955 (1)	Survivants en 1961 (2) *	Immigrants en 1961 (3)	Balance migratoire (4) = (3) - (2)	
				Effectifs	%
Djoué (- Brazza)	9 335	8 161	12 354	+ 4 193	17,4
Pool	22 243	19 405	32 891	+ 13 486	55,9
Congo ouest	6 146	5 363	7 351	+ 1 988	8,2
Congo nord et Étranger	23 186	20 225	24 685	+ 4 460	18,5
Total	60 930	53 154	77 281	+ 24 127	100 %

* Taux de mortalité moyen : 22,5‰ par an.

L'installation de l'immigrant rural en ville est parfois suscitée par un parent ou un ami qui y a réussi et qui veut offrir sa chance à un frère de race. Elle est aussi provoquée et soutenue par les ruraux chefs de famille qui considèrent, à juste titre, que l'émigration des jeunes en ville leur rapportera : étant assurés ainsi de pouvoir être aidés durant leurs vieux jours par leurs enfants mieux qu'ils ne pourraient le faire en demeurant au village.

Parmi les ethnies qui entourent Brazzaville, les Balali-Bacongo-Bassoundi apparaissent comme faisant preuve des meilleures facultés d'adaptation à la ville et à la société moderne en général. Ils contrastent avec les Téké qui n'ont pas su exploiter à leur avantage la situation née de la colonisation.

Enfin, des considérations psychologiques contribuent à entretenir l'exode rural. Le village est un cadre de vie étroit et trop calme. Les jeunes s'en plaignent et envient les citadins de pouvoir profiter des distractions inexistantes en brousse (clubs sportifs, cinémas, dancings, manifestations officielles...) et de participer à une vie animée.

Dans ce processus d'émigration vers la ville, Kinkala, comme les autres centres administratifs, joue le rôle d'étape.

b - Migrations de Brazzaville vers le monde rural

Aucune enquête démographique n'a permis à ce jour d'évaluer l'importance de ce mouvement migratoire (15). Cependant, on sait qu'il existe et qu'il est ancien. On sait aussi qu'il évolue depuis quelques années, qualitativement et quantitativement.

A l'origine, il était le fait d'adultes âgés qui, après un séjour à la ville, retournaient dans leur village d'origine pour y achever leur vie. Les revenus monétaires accumulés ou perçus sous forme de retraite administrative leur permettaient d'acquérir biens et femmes, donc une situation privilégiée.

(15) Seule l'exploitation systématique des fichiers des centres d'identification aux chefs-lieux de district et de la Sûreté Nationale à Brazzaville permettrait une telle évaluation.

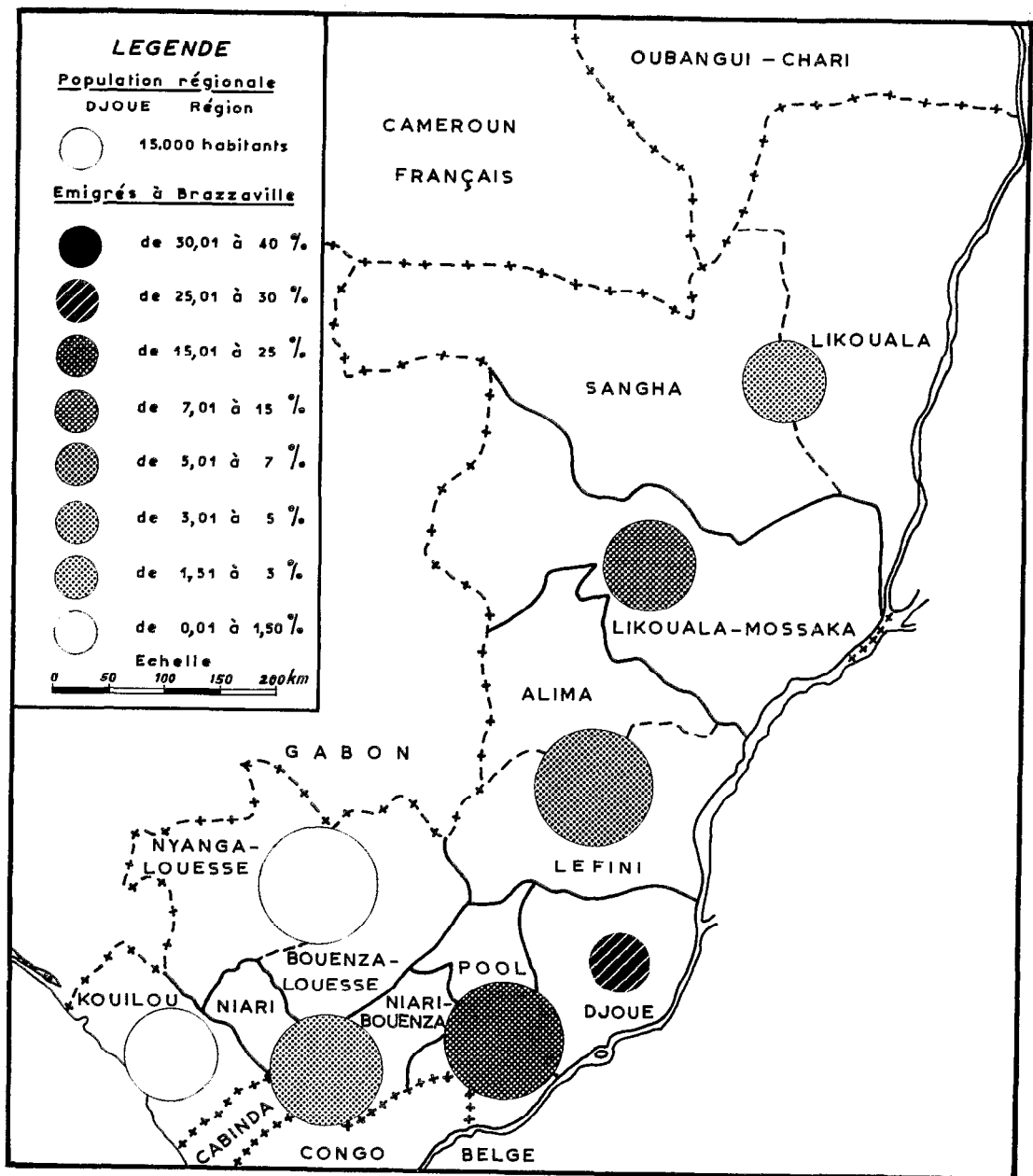


Figure 31
 Émigrés congolais à Brazzaville
 par rapport à la population totale de leurs régions d'origine en 1955
 (circonscriptions de 1961)

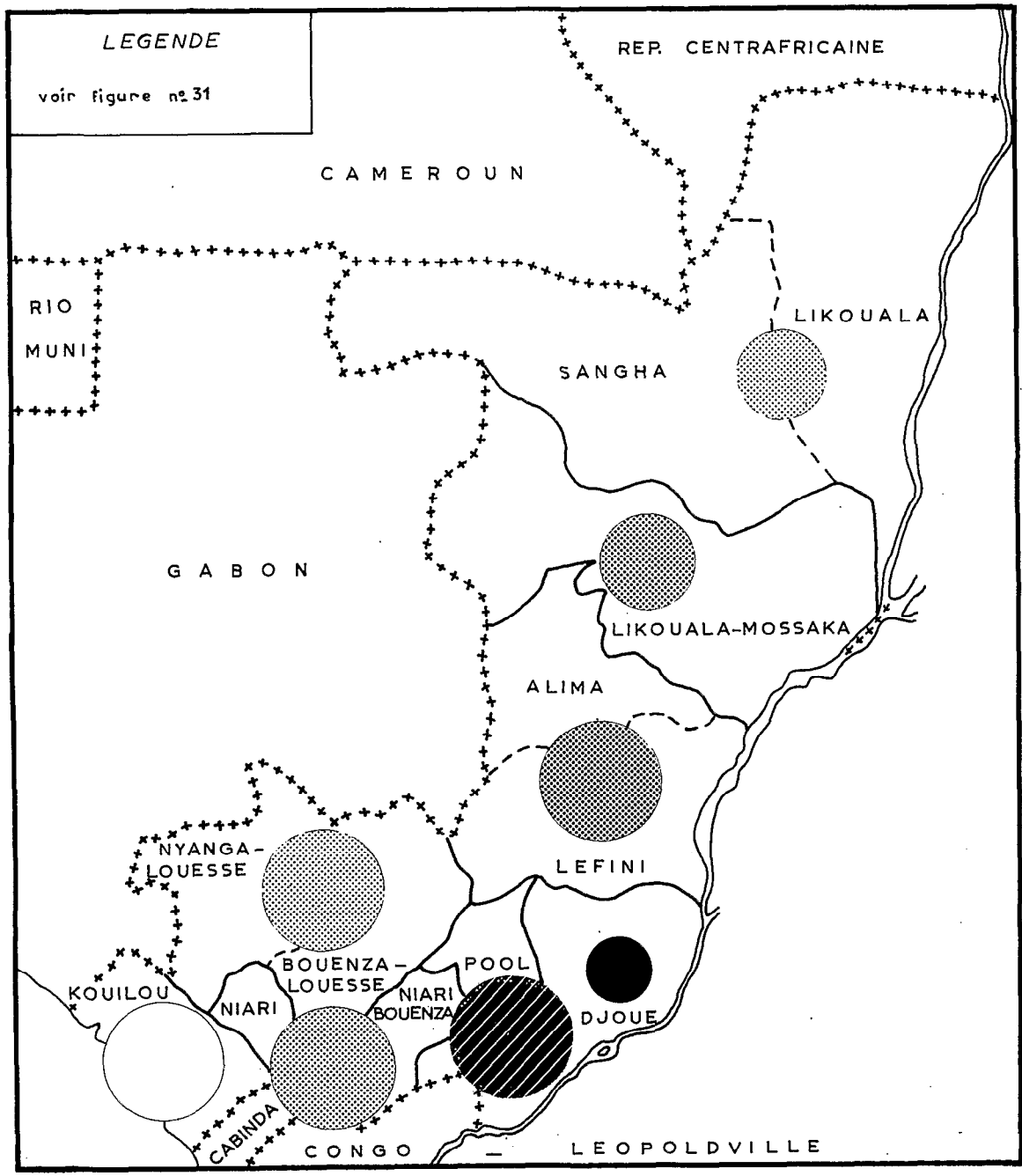


Figure 32
 Émigrés congolais à Brazzaville
 par rapport à la population totale de leurs régions d'origine en 1961

Depuis 1960, cette migration s'est accélérée et les jeunes adultes y participent. On a vu la part grandissante que les citadins prenaient dans l'immigration à Kinkala (Tableau 34). Ce retour au pays d'origine est dû au désir d'acquérir des terres, au chômage grandissant à Brazzaville et aux événements politiques. Ce sont les trois principales motivations avouées par les anciens brazzavillois.

Toutefois, une telle émigration citadine n'est pas assez importante pour compenser l'exode rural. Elle le freine encore, bien faiblement certes, par l'exemple qu'elle donne aux jeunes ruraux des difficultés d'existence en ville. Un tel comportement ne peut être que bénéfique pour la brousse, s'il se perpétue, car il atténuera les méfaits de l'émigration sur la structure démographique du monde rural et partant sur l'évolution de son économie.

c - Conséquences des migrations

Parce qu'elles portent sur des effectifs plus nombreux, ce sont les migrations de la brousse vers Brazzaville qui ont les conséquences les plus importantes, mais aussi les plus défavorables.

- Conséquences démographiques

Le fait que l'exode rural ait affecté surtout les adolescents et les jeunes adultes de sexe masculin a provoqué un déficit des classes d'âges de 20 à 40 ans particulièrement important chez les hommes. Dans les villages du district de Kinkala, ces classes ne représentaient en 1966 que 75‰ de l'ensemble de la population contre 175‰ à Brazzaville en 1961.

Ce déficit des adultes, les plus féconds, a eu comme conséquences une baisse du taux de natalité dans les villages (23‰ pour le Pool-Djoué en 1966, contre 52‰ à Brazzaville en 1961), mais aussi une stagnation de la population rurale comme ce fut le cas pour l'ensemble du Pool-Djoué de 1959 à 1966. En fait, cette stagnation cache peut-être une diminution du fait de la médiocrité des recensements dont les résultats sont sujets à caution : manque de méthode des recenseurs, erreurs provoquées par les recensés. Nombre de ceux-ci sont déclarés résidant dans leur village d'origine même quand ils sont établis à Brazzaville. Seul, un recensement exhaustif effectué selon des normes scientifiques permettra de trancher.

Dans ces conditions, l'accroissement naturel de la population congolaise serait peut-être moins important que ne l'affirment les dénombremens administratifs : 1 % par an (peut-être moins) au lieu de de 3 %. Cet accroissement serait dû au milieu urbain.

- Conséquences économiques

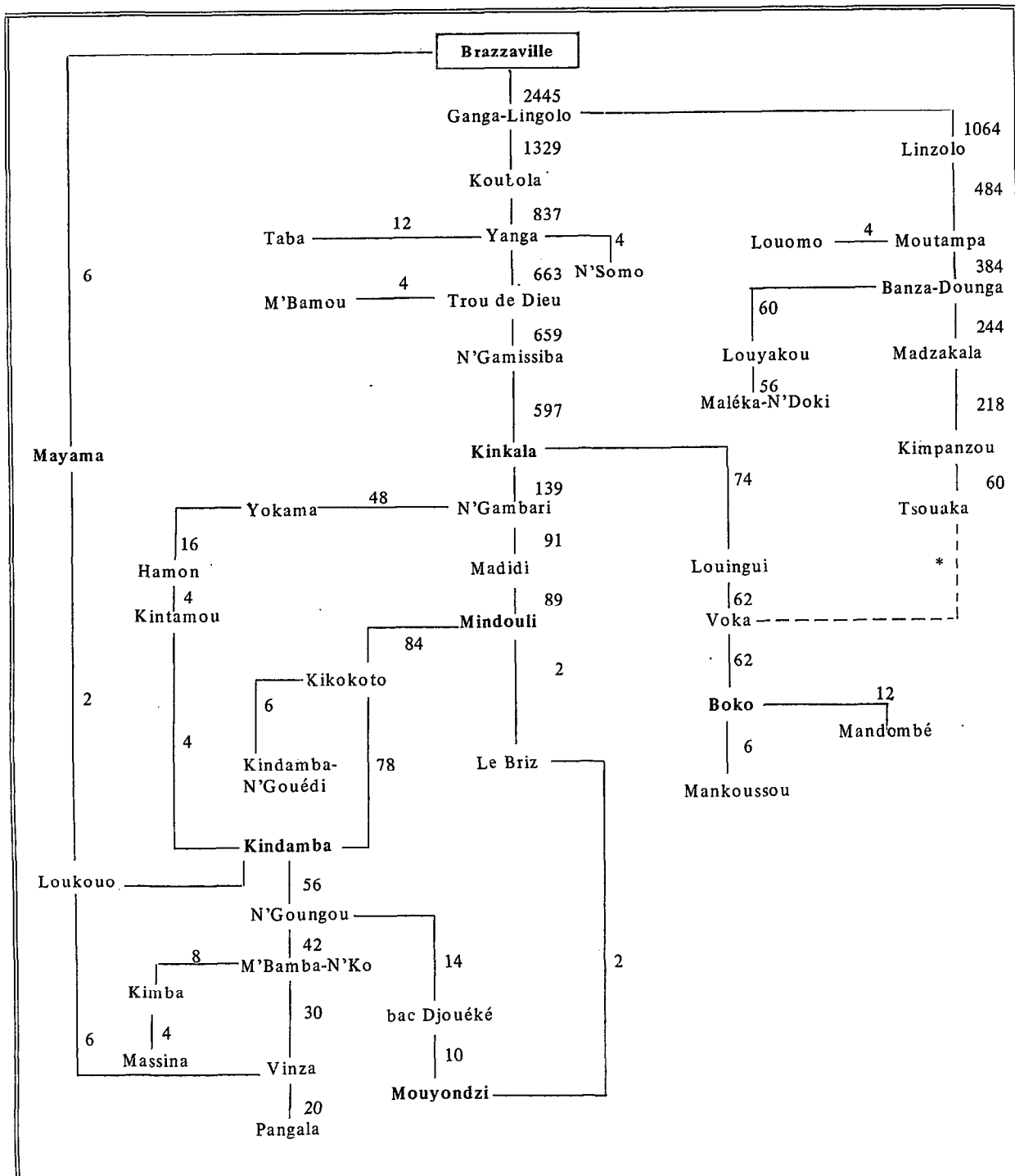
C'est dans le domaine économique que l'émigration rurale a eu les conséquences les plus sérieuses. L'exode des jeunes adultes a privé les campagnes de la main-d'œuvre masculine la plus utilisable dans une optique non traditionnelle et est d'autant plus durement ressentie que la majorité des villages du district de Kinkala ont de faibles effectifs de population (7,5 % ont moins de 100 habitants ; 46,3 % de 101 à 200 ; 38,1 % de 201 à 500 ; 8,1 % plus de 500). Les hommes de 20 à 40 ans n'y représentent que 75‰ du total. La structure démographique des villages et la faiblesse numérique de leur population rendent donc délicats tout programme d'animation rurale et tout plan de développement des campagnes.

- Liens humains ville-campagne

La prédominance du groupe ethnique Balali-Bacongo-Bassoundi à Brazzaville, le fait que chaque famille rurale y ait au moins un des siens, la cohésion familiale demeurée très forte et la facilité des déplacements autour de la capitale ont fait naître des liens humains très étroits entre Brazzaville et son arrière-pays.

La proximité des deux agglomérations et la qualité de la route les reliant entre elles donnent à Kinkala une position privilégiée dans la vie de relations entre Brazzaville et la région du Pool-Djoué. Il est sans conteste le centre qui entretient les rapports les plus actifs avec la capitale. Ainsi, parmi les résidents de plus de 15 ans de Kinkala, 48 % des hommes et 43 % des femmes se déplacent à Brazzaville au cours de l'année. La fréquence de leurs voyages et la durée de leurs séjours diffèrent du fait des motifs qui les provoquent ou des règles qui les régissent. Chaque homme fait en moyenne 34 voyages par an dans le but de

Tableau 53
 Transports routiers au départ de Brazzaville (réseau «Ouest»)
 Trafic de véhicules (allers-retours par mois) en 1970



* route momentanément abandonnée en 1970 par suite de la rupture d'un pont

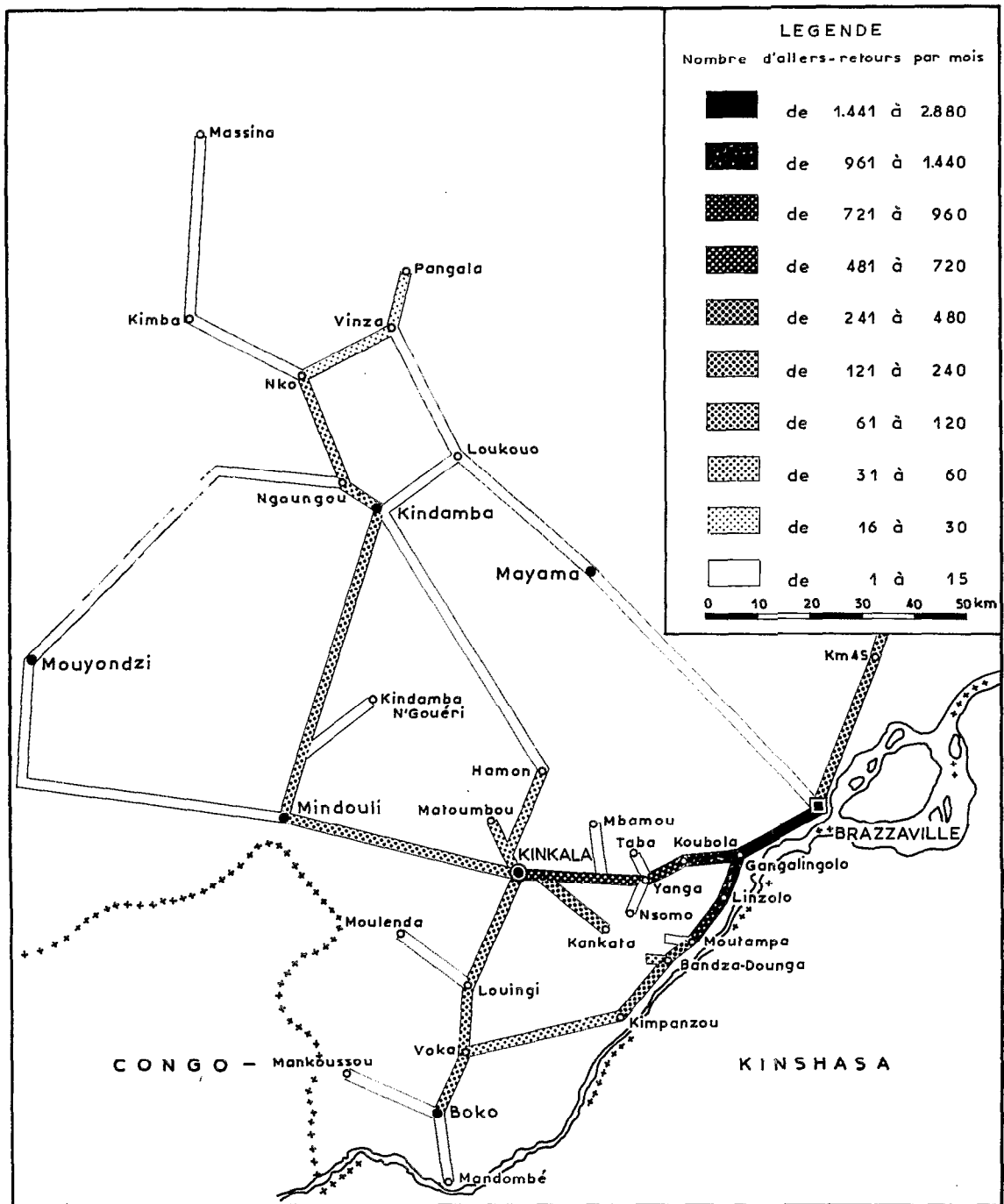


Figure 33
Transports routiers au départ de Brazzaville
Trafic de véhicules

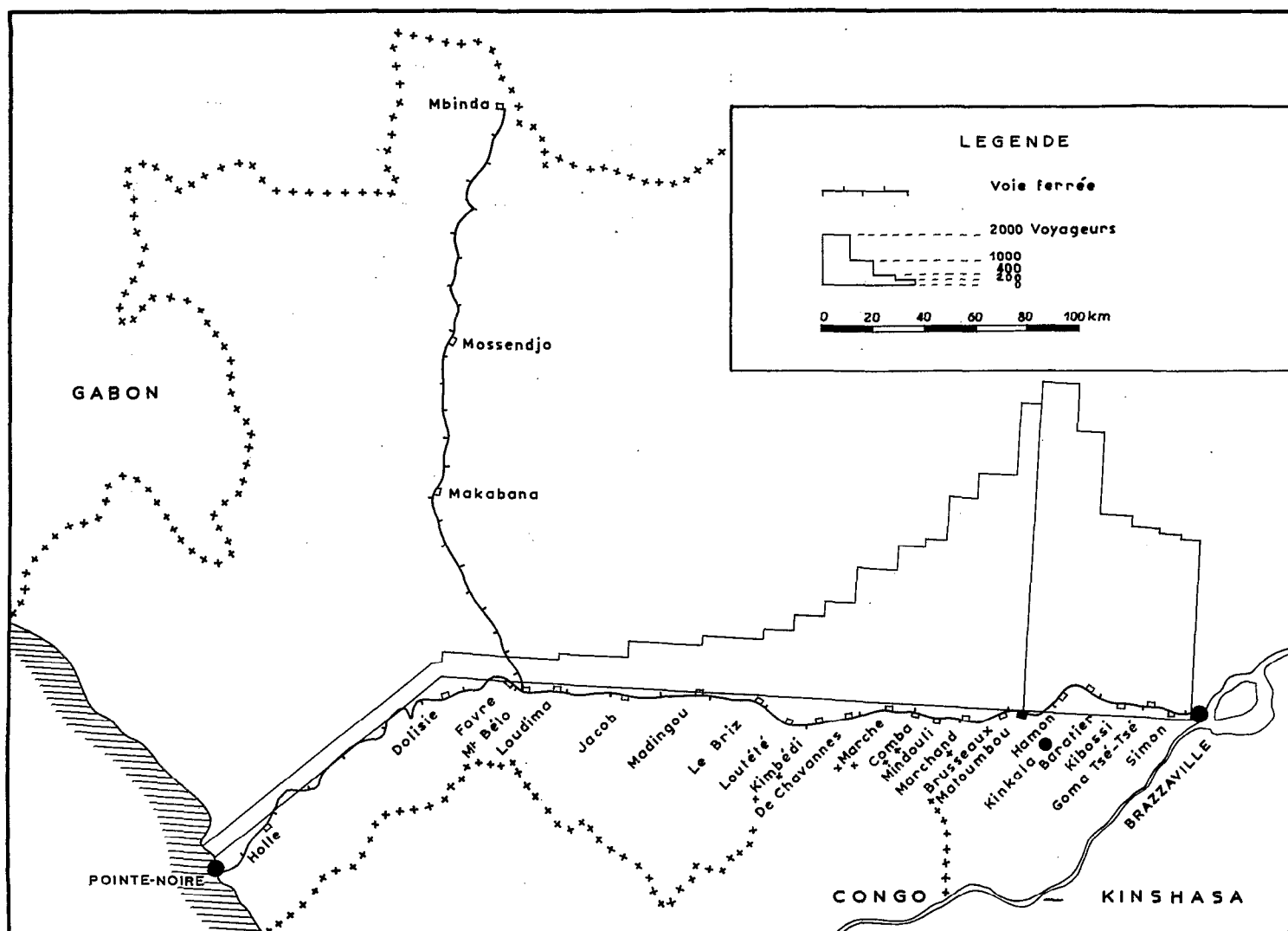


Figure 34

Trafic «voyageurs» au départ de la gare de Matoumbou

vendre ses produits agricoles, de faire des achats ou de se distraire. Dans 70 % des cas, le séjour ne dure que la journée même. Les femmes se déplacent moins souvent (31 voyages par an en moyenne) mais font des séjours plus longs (70 % d'entre elles restent en ville de 1 à 7 jours). Leurs maris ne tolèrent que les visites qu'elles sont tenues de faire à leur famille. Au total, le trafic entre Kinkala et Brazzaville intéresse quelques 18 000 voyageurs par an, utilisant les camions et «taxis-bus» des nombreux transporteurs routiers, brazzavillois pour la plupart. Ce trafic, ajouté à celui en provenance de Boko, de Mindouli et Kindamba, contribue à faire de la route Brazzaville-Kinkala la section la plus fréquentée du réseau routier congolais (Tableau 53 et Figure 33) (16).

Le trafic des voyageurs à la gare de Matoumbou a porté en 1966 sur 24 709 départs (contre 15 300 en 1964) dont 51,5 % à la montée vers Brazzaville (Tableau 54 et Figure 34). Les habitants de

(16) Chiffres obtenus par une enquête personnelle réalisée en 1969-1970 auprès de tous les transporteurs routiers brazzavillois.

Tableau 54
Mouvements de voyageurs au départ de la gare de Matoumbou en 1966

P.K.	Gares de destination	Voyageurs	
		Effectifs	%
80	Brazzaville	7 045	28,5
66	Simon	204	0,8
55	Goma Tsé-Tsé	128	0,5
42	Kibossi	399	1,6
33	Baratier	3 357	13,6
26	Hamon	1 612	6,5
		12 745	51,5
0	Matoumbou	-	-
15	Brusseaux	2 760	11,2
30	Marchand	1 025	4,2
46	Mindouli	1 672	6,8
57	Comba	281	1,1
68	Marche	1 074	4,3
84	de Chavannes	1 400	5,7
99	Kimbédi	498	2,0
111	Loutété	615	2,5
126	Le Briz	422	1,7
152	Madingou	438	1,8
182	Jacob	564	2,3
211	Loudima	212	0,9
230	Mont-Bélo	51	0,2
239	Favre	24	0,1
263	Dolisie	356	1,4
282	Les Bandas	-	-
303	M'Vouti	-	-
317	Girard	-	-
329	Les Saras	-	-
354	Fourastié	-	-
359	Guéna	-	-
373	Holle	26	0,1
395	Saint-Paul	-	-
412	Patra	-	-
430	Pointe-Noire	546	2,2
		11 964	48,5
T o t a l		24 709	100 %

Kinkala empruntent plus la voie ferrée pour joindre les gares en direction de Pointe-Noire que pour se rendre à Brazzaville, du fait des relations routières fréquentes et rapides avec la capitale. L'intensité du trafic vers Brazzaville (28,5 % du total) illustre l'influence de celle-ci sur l'arrière-pays, tout comme le trafic vers les gares voisines traduit l'attraction de leurs marchés, les plus importants de la région (Brusseau : 11,2 % ; Hamon : 6,5 % et Baratier : 13,6 %).

2 - RELATIONS ÉCONOMIQUES

La présence à Brazzaville de consommateurs non producteurs de plus en plus nombreux a nécessité un ravitaillement en produits vivriers toujours plus important. L'existence d'un réseau de voies de communications rayonnant de Brazzaville, aménagées pour faciliter ce ravitaillement, a permis un courant d'échanges fructueux entre producteurs ruraux et commerçants citadins. Ces échanges se font par la voie ferrée, mais surtout par la route.

a - Ravitaillement vivrier de Brazzaville (17)

Il repose en faible partie sur les cultures vivrières urbaines et péri-urbaines mais principalement sur une zone géographiquement très étendue qui englobe le Pool-Djoué dans sa totalité. Il a conduit à l'abandon de l'économie de subsistance et à la généralisation de nouvelles activités agro-pastorales.

— Abandon de l'économie de subsistance

L'agriculture traditionnelle, qui n'assurait que la subsistance du groupe et de maigres échanges, a été abandonnée à partir de 1921 quand il a fallu ravitailler les chantiers du C.F.C.O. Ce mouvement s'amplifia avec les nouveaux besoins créés par les centres miniers du Mayombe pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945) et surtout par Brazzaville qui, à partir de 1945, devint un marché de consommation en rapide accroissement.

— Nouvelles activités agro-pastorales

L'urbanisation a transformé l'économie des campagnes autour des villes. Le Pool-Djoué, aux portes de Brazzaville, est devenu sa principale source d'approvisionnement vivrier, grâce à une population nombreuse et industrielle et à des conditions pédologiques relativement favorables. Des cultures traditionnelles comme celles du manioc, de l'arachide et du safoutier ont été développées sur une très grande échelle.

Le manioc y tient la première place. Le Pool-Djoué produit plus de 154 000 tonnes de pain de manioc dont 51,3 % pour la vente (estimation d'après les indices proposés par le B.D.P.A.). Le district de Kinkala, le plus peuplé, est le premier producteur (Tableau 55).

En 1967, la population brazzavilloise était évaluée à 162 000 personnes, dont 72 900 «moins de 15 ans». En considérant qu'un «plus de 15 ans» correspond à une «unité de consommation» (u.c.) et à deux «moins de 15 ans», on obtient :

15 ans et plus	89 100 personnes,	soit	89 100 u.c.
moins de 15 ans	72 900		36 450
	162 000 personnes,	soit	125 550 u.c.
	(chiffre arrondi à 125 000 u.c.).		

(17) AUGER, A. - 1970 - Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville. *Colloque internat. du C.N.R.S. «La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar»*. Bordeaux, 26 p., 4 fig., 13 tabl.

Tableau 55
Surfaces cultivées en manioc et production de pain de manioc
dans le Pool-Djoué en 1967

Districts	Production en tonnes			Rendement t/ha	Surfaces productrices en ha	Surfaces cultivées en ha
	Consommation	Vente	Total			
Gamaba	12 577	13 255	25 832	2,350	10 992	16 488
Mayama	1 567	1 656	3 223	2,350	1 371	2 056
Kinkala	21 093	21 499	42 592	2,350	18 124	27 186
Boko	16 425	17 095	33 520	2,350	14 264	21 396
Mindouli	13 554	14 344	27 898	4,250	6 564	9 846
Kindamba	9 850	11 257	21 207	4,250	4 990	7 485
POOL-DJOUÉ	75 166 48,7 %	79 106 51,3 %	154 272 100 %	-	56 305	84 457

Connaissant par ailleurs la consommation de manioc par adulte (428 kg/an) (18), il est possible d'évaluer les besoins annuels de l'ensemble de la population à 53 500 tonnes.

La zone *intra-muros* où les cultures occupaient 70 ha en 1957 (19) (les espaces libres n'ont guère varié depuis) peut fournir environ 105 tonnes. Par le fleuve, arrivent, bon an mal an, deux tonnes des rives du «couloir» en amont de Brazzaville (20). Mais c'est surtout par la route que le Nord-Congo envoie des vivres vers la capitale : 1 510 tonnes de manioc en 1961 (21). Une enquête personnelle récente ayant révélé que le trafic des transports routiers n'a pas augmenté, nous pouvons conserver les tonnages de 1961. Par la voie ferrée, en 1967, sont arrivées 9 763 tonnes dont 7 443 en provenance des gares du Pool-Djoué. Le reste, 42 120 tonnes, constituait les expéditions de cette région par voie routière. C'est dire que le Pool-Djoué fournit plus de 92% du manioc consommé à Brazzaville.

La culture de l'*arachide* n'a pas connu le même développement et ne donne lieu qu'à de faibles courants d'échanges.

Le *safoutier*, qui est au Congo dans son aire écologique, est de plus en plus répandu grâce à la distribution gratuite de plants par les services agricoles. Dans le seul district de Kinkala, 7 000 pieds ont été distribués de 1961 à 1965. Cet arbre donne beaucoup de fruits, peu fragiles et supportant bien le transport. Très appréciés par la population locale, ils trouvent facilement acheteur sur les marchés urbains. Aussi la

(18) Chiffre retenu par le Ministère du Travail pour l'établissement du salaire minimum interprofessionnel garanti, à partir du budget-type minimum.

(19) VENNETIER, P. - 1957 - Banlieue noire de Brazzaville. La vie rurale et les rapports entre la ville et la campagne à Bacongo. *Cahier d'Outre-Mer*, X, 38, pp.131-157.

(20) Statistique des voies navigables pour 1967.

(21) VENNETIER, P. - 1962 - Les transports en République du Congo au nord de Brazzaville. ORSTOM-Brazzaville, 103 p., (Multigr.).

production est-elle en rapide progression. Cette culture a d'autant mieux été développée par les ruraux qu'elle ne demande aucun soin particulier.

Ce sont, avant tout, l'arboriculture, les cultures de paddy et de légumes ainsi que l'élevage qui font figure de nouveautés. Introduits par les services agricoles, tantôt par la force (agrumes vers 1930), tantôt par la persuasion, ils ont connu des fortunes diverses. L'arboriculture et l'élevage se sont développés avec plus de difficultés. En effet, la mentalité du rural est telle qu'il n'accepte de fournir un effort que pour un résultat immédiat et rémunérateur. Le moindre incident entraînant une diminution du rendement ou un échec le rebute et lui fait abandonner ce qu'il avait entrepris. Cependant, la ténacité des services agricoles a permis l'introduction et le développement d'une arboriculture commerciale (agrumes, cocotiers, manguiers sélectionnés) qui a fait du Pool-Djoué le ravitailleur en fruits de Brazzaville.

Les agrumes, introduits en 1930, sont aujourd'hui largement répandus dans tout l'arrière-pays brazzavillois. Les premiers arbres plantés sont actuellement trop vieux pour produire, d'autant plus qu'ils n'ont jamais été entretenus. Aussi la production repose-t-elle sur les 600 000 arbres plantés de 1955 à 1964, mais avec des rendements dérisoires : 2 tonnes à l'hectare (contre 20 à 25 pour des plantations bien entretenues) (Tableau 56)

Tableau 56
Superficies et production des plantations d'agrumes effectuées de 1955 à 1964 dans le Pool-Djoué

Variétés	Arbres	Surfaces plantées en ha	Rendements t/ha	Production en tonnes
orangers	293 947	823	2	1 646
mandariniers	255 589	715	2	1 430
pamplemoussières	34 694	97	3	291
citronniers	14 439	41	2	82
bigaradiers	8 067	23	2	46
Total	606 736	1 699	-	3 495

La commercialisation porterait (d'après le B.D.P.A.) sur un millier de tonnes écoulées sur Brazzaville et les autres villes desservies par la voie ferrée. L'état actuel du réseau routier et des méthodes de collecte ne permettent pas de commercialiser la totalité des excédents laissés par l'auto-consommation villageoise. De plus, la production ne peut être exportée à cause de la qualité médiocre des fruits qui ne peuvent rivaliser avec les agrumes méditerranéens ou américains.

Les cocotiers, manguiers et autres arbres fruitiers (avocatiers, corossoliers), distribués par les services agricoles, n'ont pas connu une aussi large diffusion et leurs productions n'alimentent qu'un très faible courant d'échanges. Cependant leur réussite atteste, l'exemple des agrumes aidant, la vocation arboricole du Pool-Djoué.

Le paddy eut un succès sans lendemain. La généralisation de sa culture par les services agricoles se solda par un échec. Elle exigeait d'importants défrichements sur forêts humides et, à mesure que celles-ci diminuaient, les cultivateurs voyaient s'éloigner des villages les zones de cultures. Aussi furent-ils vite découragés par tant d'efforts procurant un revenu trop modeste à leur gré (19 francs CFA le kilogramme). Enfin, le riz est un aliment que la population congolaise n'a pas encore adopté, d'autant plus qu'elle ne sait pas en

faire une préparation attirante. Les seuls débouchés offerts à cette production sont les collectivités de la capitale (armée, hôpital, écoles). La production, très irrégulière depuis 1961, n'a pas retrouvé son niveau record de 1960 : 1 336 tonnes de paddy et 337 tonnes de riz décortiqué en 1969 contre 2 131 tonnes de paddy en 1960. Cette culture ne se maintient que dans le district de Kindamba qui fournit 77 % de la production du Pool-Djoué.

Les cultures maraîchères, déjà très développées autour de Brazzaville, ont été généralisées dans les villages de l'arrière-pays desservis par la voie ferrée ou par les principaux axes routiers : Brazzaville-Kinkala-Boko et Ganga-Lingolo-Bandza-Dounga. Les vallons humides très nombreux permettent de telles cultures, surtout en saison sèche. La production est commercialisée sans difficulté à Brazzaville où les superficies consacrées à ces cultures sont insuffisantes pour assurer la totalité des besoins.

L'élevage du gros bétail (bovins), entrepris à partir de 1955, n'a permis en 15 ans que la constitution d'un troupeau de 9 570 têtes (dont 5 160 appartiennent aux fermes d'État). On ne peut fonder d'espoirs à son sujet que sur les pâturages qui correspondent aux terrains schisto-calcaires des districts de Mindouli et Kindamba. C'est d'ailleurs là que se trouvent les ranches d'État de M'Passa et de la Louila (en cours d'aménagement). Partout ailleurs, les maigres pâturages des savanes que portent les sables batéké et les galeries forestières constituant parfois des réserves de glossines ne permettent pas une telle activité. La viande est écoulée aisément sur les principaux marchés et à Brazzaville.

La pisciculture, après avoir connu un essor spectaculaire pendant les premières années qui suivirent son introduction (1955), s'est soldée par un échec. Le rural et l'État y ont chacun leur part de responsabilité. L'éleveur congolais ne conçoit pas qu'il soit nécessaire de nourrir le poisson (comme le bétail en général) pour obtenir de meilleurs rendements. Par ailleurs, les pouvoirs publics fermèrent, après 1960, la station piscicole de la Djoumouna et cessèrent d'accorder crédits et personnel pour développer cette activité. Ces dernières années, un essai timide a été tenté pour lui redonner un nouvel essor. La station de la Djoumouna a été réouverte en 1964 mais connaît une réelle activité depuis peu. Désormais, les services agricoles vendent les poissons au lieu de les distribuer gratuitement aux pisciculteurs, ce qui est le meilleur moyen pour les forcer à s'en occuper. En effet, le rural accorde plus de valeur à ce qu'on lui vend qu'à ce qu'on lui donne. Les quelques 8 000 étangs réalisés il y a 15 ans sont aux trois-quarts inexploités. C'est dire l'ampleur des efforts de vulgarisation et d'encadrement à faire auprès des ruraux. Mais la tâche en vaut la peine car le Pool-Djoué se prête bien à la pisciculture, grâce à son relief et à ses nombreux cours d'eau permettant des aménagements aisés des bassins.

b - Courants d'échanges

Le ravitaillement vivrier de Brazzaville entretient d'importants courants commerciaux. En 1967, les besoins vivriers ont pu être estimés à près de 70 000 tonnes (Tableau 57).

Ces arrivages se font principalement par la route (66,1 %), mais pour une part non négligeable par voie ferrée (26,6 %), le réseau fluvial n'intervenant dans ce trafic que modestement (7,3 %).

Les tonnages acheminés par la route sont constitués pour l'essentiel par le manioc et proviennent en majeure partie de la région du Pool-Djoué. La part du Nord-Congo est minime, face aux 44 000 tonnes de l'arrière-pays brazzavillois qui entretiennent sur son réseau routier la circulation automobile la plus intense du Congo (Figure 33).

La voie fluviale n'apporte que 5 000 tonnes dont plus du tiers provient des rives du Stanley-Pool (poissons frais, manioc et légumes).

Les 18 000 tonnes arrivées par voie ferrée à Brazzaville en 1967 (contre 12 000 en 1964) proviennent d'une zone géographique très étendue puisqu'elle atteint Pointe-Noire (Tableau 58 et Figure 35) :

Tableau 57
Ravitaillement vivrier de Brazzaville en 1967 (exprimé en tonnes)

Origine géographique	Modes de transport	Voie routière	Voie ferrée	Voie fluviale	Total	
					tonnes	%
Pool-Djoué :						
- oriental (Stanley Pool et R.N.1 → PK 45)		563	-	1 438	2 001	2,9
- occidentale		43 298	8 324	-	51 622	74,1
Niari		-	3 891	-	3 891	5,6
Mayombe		-	1 330	-	1 330	1,9
Plaine côtière		-	294	-	294	0,4
Importations		-	4 691	-	4 691	6,7
Nord-Congo		2 152	-	3 650	5 802	8,4
Total		46 013	18 530	5 088	69 631	100 %
		66,1 %	26,6 %	7,3 %		

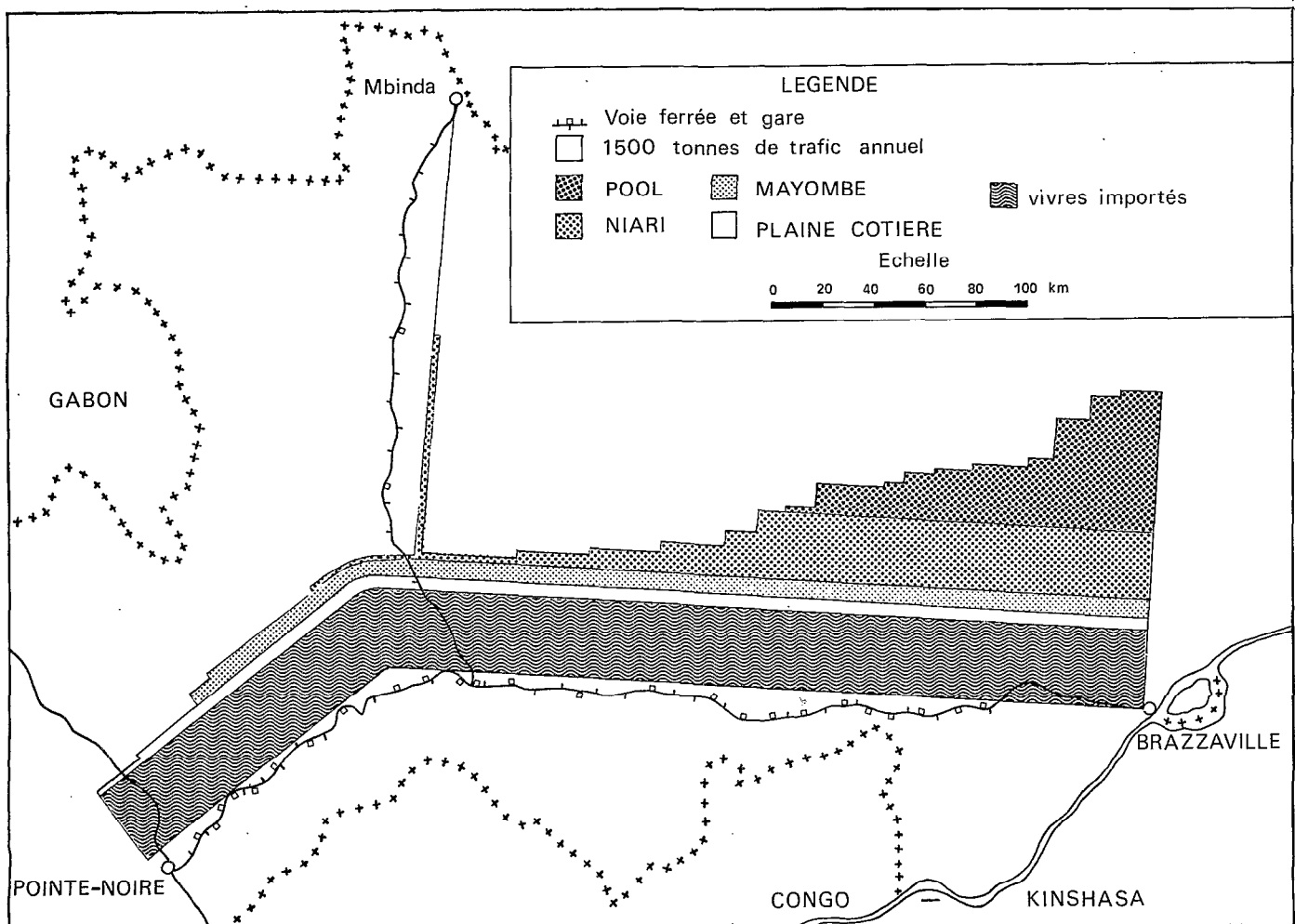


Figure 35
Ravitaillement vivrier traditionnel de Brazzaville, par voie ferrée en 1967

PK	Produits Gares	Viande fraîche	Viande fumée	Poisson frais	Poisson traité	Animaux vivants	Manioc	Légumes	Céréales	Bananes	Autres fruits	Noix de coco palme	Huile de palme	Total		TOTAL CUMULÉ
														tonnes	%	
512	Pointe-Noire m	10,140	-	2 433,345	1 645,270	-	4,820	172,370	424,050	-	0,960	-	-	4 690,955	25,6	4 690,955
510	" v.	0,135	-	2,100	4,410	1,650	15,785	141,060	54,450	0,180	17,737	-	-	237,507		4 928,462
492	Patra	-	-	-	-	-	-	3,250	-	-	-	-	-	3,250		4 931,712
475	St-Paul	-	-	-	-	0,060	0,080	21,290	-	-	0,080	-	-	21,510	1,6	4 953,222
453	Holle	-	-	-	-	0,130	0,230	0,575	-	-	-	-	0,020	0,955		4 954,177
439	Guéna	-	-	-	-	-	0,045	0,270	-	30,600	-	-	-	30,915		4 985,092
434	Fourastié	-	-	-	-	0,060	0,285	0,120	-	48,070	19,000	-	-	67,535		5 052,627
409	Les Saras	-	-	-	-	0,210	75,315	-	-	908,540	0,090	-	-	984,155	7,2	6 036,782
397	Girard	-	-	-	-	0,210	7,500	-	-	268,660	-	-	-	276,370		6 313,152
383	M'Vouti	-	-	-	-	0,520	0,145	0,260	-	0,870	0,040	-	-	1,835		6 314,987
362	Les Bandas	-	-	-	-	-	0,150	0,055	-	0,390	-	-	-	0,595		6 315,582
343	Dolisié	0,050	0,030	0,180	8,110	7,205	37,770	3,335	17,120	1,180	1,530	-	0,050	76,560		6,392,142
319	Favre	-	-	-	-	-	1,620	3,955	-	1,615	2,345	-	-	9,535		6 401,677
310	Mont-Bélo	-	-	-	0,050	0,490	6,350	37,545	-	-	1,250	-	-	45,685		6 447,362
651	M'Binda	-	-	-	-	-	0,030	-	-	0,080	0,070	-	-	0,180		0,180
627	Mayoko	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		0,180
595	Tsiguindi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		0,180
555	Mougoudou	-	-	-	-	-	0,020	-	-	-	-	-	-	0,020		0,200
515	Mossendjo	-	-	-	-	0,170	1,460	0,150	327,800	-	0,375	-	-	329,955		330,155
492	Thomas	-	-	-	-	0,020	0,010	-	-	-	-	-	-	0,030		330,185
459	Mabafi	-	-	-	-	-	0,020	-	-	0,080	-	-	-	0,100	21,2	330,285
427	Boudianga	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		330,285
409	Makabana	-	-	-	-	0,170	0,650	0,100	0,100	-	-	-	-	1,020		331,305
365	Dihessé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		331,305
340	Mouindi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		331,305
291	Loudima	-	-	0,010	-	1,180	16,870	414,975	24,630	0,300	-	-	-	457,965		7 236,632
262	Jacob	-	-	0,230	0,100	3,710	289,080	1,400	29,460	0,305	0,305	0,100	0,020	324,755		7 561,387
232	Madingou	-	0,360	0,100	-	180,245	80,228	1,575	269,450	1,595	0,955	-	0,020	534,528		8 095,915
206	Le Briz	4,340	0,400	-	0,110	90,970	1 276,870	13,280	69,000	29,805	5,260	-	0,340	1 490,375		9 586,290
191	Loutété	-	-	-	-	3,530	505,010	52,445	10,780	33,790	13,900	-	0,340	619,795		10 206,085
179	Kimbédi	-	-	-	-	1,000	403,000	19,560	1,400	3,980	1,270	-	-	430,210		10 636,295
164	De Chavannes	0,270	-	-	-	14,050	950,000	22,400	16,080	23,378	19,150	-	-	1 045,328		11 681,623
148	Marche	-	-	-	-	0,660	558,930	0,050	-	0,410	0,150	-	-	560,200		12 241,823
137	Comba	0,180	-	0,980	-	0,040	40,090	37,310	1,660	5,285	0,350	-	-	85,895		12 327,718
126	Mindouli	0,520	-	-	1,000	0,800	302,175	7,795	112,610	11,675	4,760	0,200	99,110	540,645		12 868,363
110	Marchand	-	-	-	-	2,210	229,035	87,045	-	9,425	3,070	-	0,490	331,275		13 199,638
95	Brusseaux	-	-	0,080	-	1,820	172,680	21,365	-0,030	-	2,560	0,090	0,160	198,785	44,4	13 398,423
80	Matoumbou	-	-	-	0,450	0,220	188,745	2,665	0,150	-	1,230	-	-	193,460		13 591,883
66	Hamon	-	-	-	-	0,770	622,745	0,300	6,200	0,575	4,335	-	0,060	635,005		14 226,888
53	Baratier	-	-	-	-	58,210	2 048,105	39,180	12,070	24,640	7,680	1,210	0,880	2 191,975		16 418,863
38	Kibossi	-	-	-	-	0,180	1 575,450	-	0,050	-	-	0,180	0,010	1 575,870		17 994,733
25	Goma-Tsé-Tsé	-	-	-	-	2,170	352,050	0,520	-	0,220	0,435	-	-	355,395		18 350,128
14	Simon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		18 350,128
	Total	15,635	0,790	2 437,025	1 659,500	372,660	9 763,438	1 106,200	1 377,090	1 405,648	108,952	1,780	101,500	18 350,128	100	
	%	0,1	€	13,3	9,0	2,0	53,2	5,0	7,5	7,7	0,6		0,6	100		

Pointe-Noire m. : Pointe-Noire maritime - Pointe-Noire v. : Pointe-Noire ville

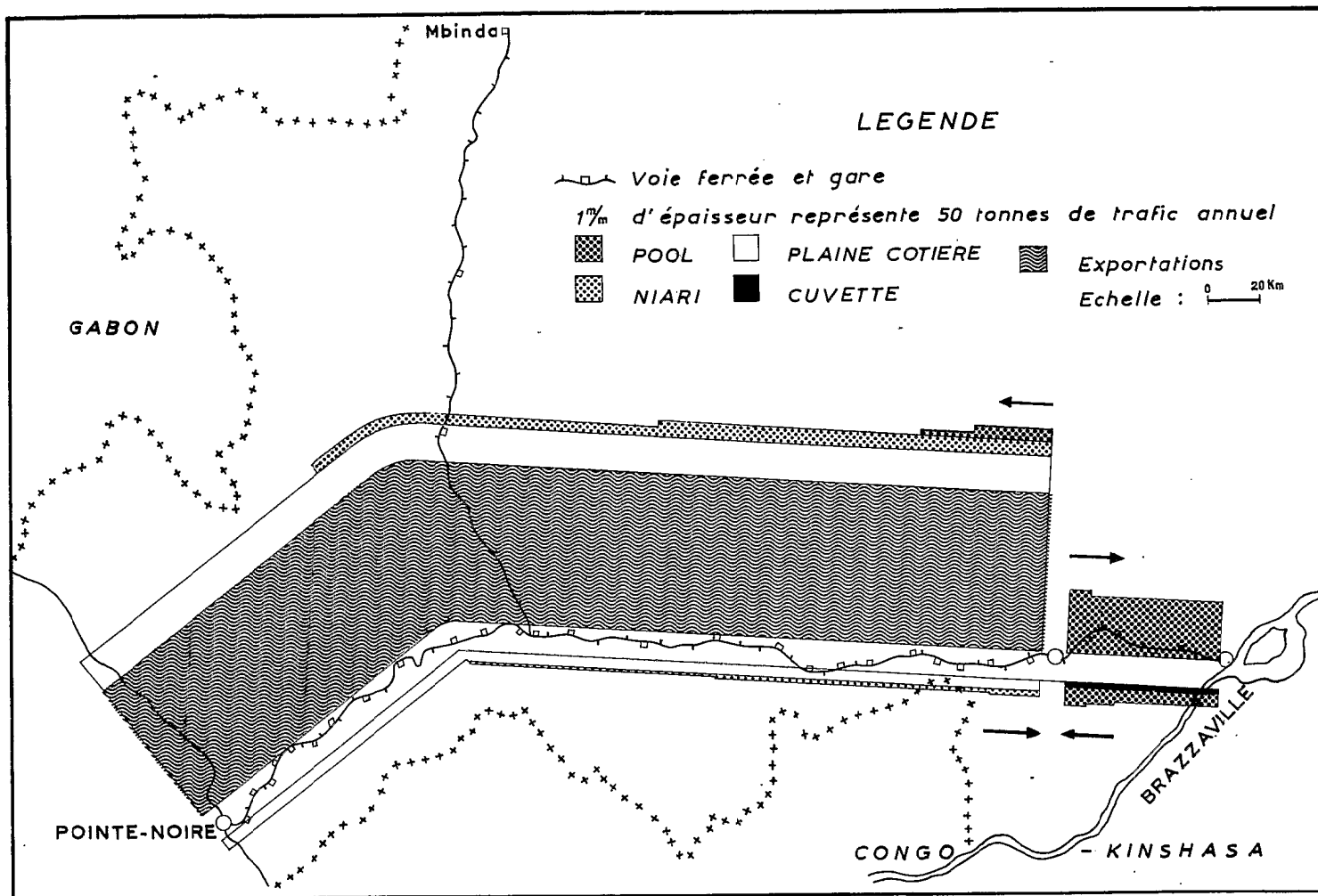


Figure 36
Trafic marchandises de la gare de Matoumbou en 1967

Tableau 59
Tonnages de marchandises expédiées et reçues en gare de Matoumbou, en 1967

PK	GARES	EXPÉDITIONS	RÉCEPTIONS
81	Brazza (Port)	-	10,000
80	Brazza (Cité)	338,370	167,780
66	Simon	1,420	0,810
55	Goma-Tsé-Tsé	0,030	-
42	Kibossi	0,320	0,700
33	Baratier	0,660	19,605
26	Hamon	<u>10,610</u>	<u>24,000</u>
		351,410	222,895
0	Matoumbou		
15	Brusseaux	25,850	4,915
30	Marchand	0,550	0,730
46	Mindouli	18,730	4,266
57	Comba	0,260	-
68	Marche	50,110	0,060
84	De Chavannes	2,470	0,870
99	Kimbédi	0,080	0,330
111	Loutété	9,020	0,600
126	Le Briz	8,500	1,135
152	Madingou	9,135	3,290
182	Jacob	39,660	2,160
211	Loudima	1,440	1,290
230	Mont-Bélo	0,860	-
329	Makabana		1,430
515	Tsiguindi	0,220	0,130
571	Mbinda	0,070	0,200
239	Favre	0,040	0,090
252	Tao-Tao	0,030	-
263	Dolisie	90,425	27,500
282	Les Bandas	-	0,020
317	Girard	0,235	0,350
329	Les Saras	0,060	-
354	Fourastié	-	0,880
359	Guéna	0,025	0,020
373	Holle	-	0,210
395	Saint-Paul	-	0,100
430	Pointe-Noire (Cité)	333,257	69,094
432	Pointe-Noire (Port)	<u>1522,430</u>	<u>27,000</u>
		2113,457	146,670
	Total	2464,867	369,565

- le Pool-Djoué fournit près de 45 % de l'ensemble, principalement en manioc (7 443 tonnes sur 8 144) ;
- le Niari envoie manioc (2 716 tonnes sur 3 890) mais aussi céréales, légumes, viandes et fruits, soit 21,2 % du total ;
- le Mayombe, dont les expéditions composées presque exclusivement de bananes, constitue 7,2 % de l'ensemble ;
- la plaine côtière contribue faiblement à ce trafic (1,6 %) et envoie légumes, céréales et fruits ;
- enfin Pointe-Noire dont la part importante (25,6 % du total) est constituée par le poisson pêché et importé.

La gare de Matoumbou participe faiblement à ce mouvement (1,05 % en 1967). La fonction de ravitailleur vivrier de Matoumbou et des gares voisines de Hamon et Baratier est ancienne. Pendant la construction de la voie ferrée (1921-1934) elles ravitaillaient les chantiers. Dès 1940, elles fournissaient les vivres nécessaires aux chantiers aurifères du Mayombe. Ainsi, en 1942, elles expédiaient 468 tonnes de pains de manioc pour la mine de Dimonika (22). Depuis, les besoins vivriers de Brazzaville et même de Jacob, Dolisie et Pointe-Noire s'étant considérablement accrus, cette fonction est devenue prépondérante dans les activités économiques de ces gares.

Le trafic de la gare de Matoumbou est très déséquilibré. En 1970, 370 tonnes ont été enregistrées à l'arrivée (dont 60 % en provenance des gares de la direction de Brazzaville) et 2 465 au départ (dont 85 % à destination des gares en direction de Pointe-Noire). A l'amont, les expéditions sont constituées par les vivres pour plus de la moitié ; à l'aval, les palmistes destinés à l'exportation représentent 72 % des tonnages expédiés (Tableau 59 et Figure 36).

Au total, la région du Pool-Djoué participe pour 77 % au trafic vivrier vers Brazzaville. C'est dire l'importance essentielle de cette région dans ce domaine et la place des cultures vivrières dans les activités économiques de l'arrière-pays brazzavillois.

c - Structure des courants commerciaux

Elle est caractérisée par la coexistence de deux systèmes de commercialisation qui se partagent inégalement le marché des produits vivriers :

- vente directe du producteur au consommateur,
- vente par des intermédiaires appartenant aux secteurs privé et public.

- Les ventes directes

Parmi les producteurs des zones urbaines et péri-urbaines, seuls les cultivateurs ayant de faibles excédents vivriers vendent directement aux consommateurs.

Dans l'arrière-pays s'est généralisé un système à mi-chemin entre la vente directe et la vente par intermédiaire, qui associe le producteur rural et le commerçant citadin d'une même famille. Ainsi les rurales expédient, par les transporteurs routiers, les pains de manioc qu'elles fabriquent, à leurs parentes de la ville qui en assureront la vente. Les unes et les autres participent à égalité aux frais et aux bénéfices. C'est le transporteur qui, au retour, transmettra aux rurales les sommes procurées par les ventes.

Les ruraux résidant dans la zone desservie par la voie ferrée recourent au même système de commercialisation avec cette différence qu'ils confient leurs expéditions à un convoyeur qui emporte ses propres produits à vendre à Brazzaville mais qui, pour augmenter ses revenus, se charge des colis d'autres personnes moyennant une taxe sur chacun d'eux. Au retour, il rapportera les emballages vides et les sommes des ventes confiées par les correspondants citadins.

(22) Rapports annuels du Service des Mines de l'A.E.F.

Si un tel système fonctionne si bien dans tous les districts voisins de Brazzaville (Gamaba, Mayama, Kinkala, Boko et Mindouli), c'est que ceux-ci ont fourni à la capitale les deux tiers de sa population. Ainsi, chaque famille rurale a l'un des siens établi en ville avec qui les relations restent étroites. Ce courant commercial en est une des manifestations.

– Les intermédiaires

Ils sont représentés par des privés (petits commerçants et transporteurs-grossistes) et par l'État sous la forme de l'Office national de commercialisation des produits agricoles (O.N.C.P.A.).

Les petits commerçants empruntent régulièrement les camions ou «taxi-bus» des transporteurs privés et vont dans les villages acheter pains de manioc et autres produits vivriers en quantité variant selon leurs possibilités financières. Ainsi, un commerçant brazzavillois se rend chaque semaine dans un village des environs de Kinkala pour y acheter un lot de 40 pains de manioc à 25 francs pièce qu'il revendra à 60 francs. Compte tenu des frais de transport et de la taxe de marché, son bénéfice se ramène à moins de 15 francs par pain de manioc.

Quelques transporteurs sont également commerçants en gros. Ils vont jusqu'à Mouyondzi et Kindamba acheter sur place de grandes quantités de pains de manioc en particulier qu'ils revendent à Brazzaville avec plus ou moins de bénéfices, du fait de la grande irrégularité des arrivages.

Enfin, l'O.N.C.P.A. qui, à l'origine, commercialisait de nombreuses productions vivrières a très tôt limité ses activités à la collecte des produits d'exportations (palmistes, arachide et paddy). Il s'est révélé un organisme sans souplesse, manquant de coordination avec les services agricoles. Par ailleurs, l'insuffisance de son parc de véhicules et le manque d'efficacité d'une partie du personnel ont fait que son action n'a pas répondu aux espoirs de ses créateurs. De plus, la médiocrité du réseau routier secondaire interdit très souvent aux poids lourds l'accès de nombreux villages. Il ne fait pas de doute qu'un tel organisme doté de l'organisation, des crédits, du matériel et du personnel qualifiés nécessaires se révélerait efficace et, entrant en concurrence avec les transporteurs privés, empêcherait ceux-ci de pratiquer des tarifs abusifs. Il pourrait ainsi contribuer à ralentir l'augmentation du coût de la vie à la consommation familiale africaine.

d - Mouvements de capitaux

Bien qu'en constante augmentation, le trafic des mandats postaux entre Kinkala et l'extérieur reste faible : plus de 30 millions de francs (contre 20 millions en 1964), soit 10 000 francs par habitant et par an (contre 7 000 en 1964) (Tableau 60).

Les transactions sont déséquilibrées au profit des mandats reçus (78,6 % du total). Cette caractéristique est générale, sauf pour le Nord-Congo et la France. Les mandats émis pour les districts du nord correspondent aux sommes que les fonctionnaires qui en sont originaires adressent à leurs familles. Quant aux fonds adressés en France, ils sont destinés à payer les achats faits sur catalogues que proposent maintes maisons de commerce françaises spécialisées en habillement, appareils photographiques et radiophoniques, etc.. Ce courant commercial, dû à la mode et à l'absence de magasins proposant de tels articles, dévie des marchés locaux et brazzavillois des sommes importantes. En 1966, leur montant était inférieur à celui de 1964 (1 300 000 F, au lieu de 1 500 000) et ne représentait plus que 20,6 % du total des émissions (contre 37,4 % en 1964) et 2,1 % du revenu total annuel (contre 4 % en 1964).

L'essentiel des mandats payés à Kinkala provient de Brazzaville (87,8 %). Les sommes reçues sont constituées en majeure partie par les soldes des fonctionnaires, mais aussi par les recettes procurées par les ventes de produits vivriers expédiés sur la capitale. La présence en nombre d'originaires du district de Kinkala dans les villes de Dolisie et Pointe-Noire (fonctionnaires et commerçants en particulier) et les expéditions de vivres à destination de ces villes entretiennent un mouvement de capitaux favorable à Kinkala. Mais son importance est sans commune mesure par rapport au montant des échanges avec Brazzaville, dont l'influence est primordiale dans ce domaine (82,3 % du total des transactions).

Tableau 60
Trafic de mandats postaux entre Kinkala et l'extérieur en 1966

Zones géographiques	Émission		Réception		Total	
Brazzaville	4 054 361 F	62,3 %	20 960 223 F	87,8 %	25 014 584 F	82,3 %
Reste du Pool	98 185	1,5	113 496	0,5	211 681	0,7
Reste du Sud-Congo	858 152	13,2	2 215 720	9,3	3 073 872	10,1
Nord-Congo	138 105	2,1	72 400	0,3	210 505	0,7
France	1 339 261	20,6	417 631	1,7	1 756 892	5,8
Reste de la zone franc	19 700	0,3	102 620	0,4	122 320	0,4
Total	6 507 764 F	100 %	23 882 090 F	100 %	30 389 854 F	100 %
		21,4 %		78,6 %		100 %

e - Évolution du régime des terres

Le régime des terres a considérablement évolué dans la région de Brazzaville au cours de ces quinze dernières années, du fait de l'appropriation de terres par les citadins aisés (fonctionnaires, commerçants, transporteurs et, plus récemment, hommes politiques). Ce phénomène était signalé à Ganga-Lingolo en 1957, à 20 km de Brazzaville (23). Aujourd'hui, il est particulièrement matérialisé le long de la route Brazzaville-Kinkala par des villas, des fermettes, des bars et des stations de distribution d'essence. Ce processus de modernisation du monde rural par les citadins serait plus bénéfique pour les campagnes s'il s'accompagnait d'une mise en valeur à caractère agricole (plantations d'arbres fruitiers, petit élevage) et non pas commercial ou résidentiel. La création de quelques fermettes peut être considérée comme un signe encourageant d'évolution d'une mentalité n'accordant jusqu'ici que mépris pour tout ce qui concerne la terre. Mais la transformation du régime des terres au profit des chefs coutumiers n'en permet la vente qu'aux seuls riches. C'est l'aspect négatif de cette évolution, le plus ressenti aussi par les moins favorisés.

3 - BRAZZAVILLE : CENTRE DE SERVICES POUR SA RÉGION

Son infrastructure tertiaire et ses activités économiques font de Brazzaville le centre urbain le mieux équipé de tout le Congo. Aussi la capitale fait-elle figure de centre de services rares et spécialisés : directions des administrations, sièges des institutions de crédit, établissements d'enseignement terminal, hôpital général. *A fortiori* apparaît-elle comme le centre de services de sa région. Celle-ci correspond à sa zone d'influence. Elle s'étend à tout le Nord-Congo et déborde largement à l'ouest dans la vallée du Niari où elle entre en concurrence avec Jacob, Dolisie et même Pointe-Noire. Aussi, Kinkala et la région du Pool-Djoué sont-ils

(23) VENNETIER, P. - 1957 - Banlieue noire de Brazzaville ; la vie rurale et les rapports entre la ville et la campagne à Bacongo, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, X, 38, pp.131-137.

entièrement inclus dans sa zone d'influence immédiate - l'origine de la population brazzavilloise, les courants de ravitaillement vivrier et les échanges financiers en sont les témoignages.

4 - ORGANISATION DE LA VIE RÉGIONALE AUTOUR DE BRAZZAVILLE

Une population relativement dense qui s'est bien adaptée dans l'ensemble à l'économie moderne, un réseau de voies de communications particulièrement important mais qualitativement hétérogène, ont permis une vie régionale active autour de Brazzaville. La capitale et son arrière-pays vivent aujourd'hui en étroite symbiose.

Les pouvoirs publics ont découpé et hiérarchisé l'espace en fonction de l'implantation de ses services. De ce fait, ils ont imposé des éléments de vie régionale. Par la mise en place des voies de communications, ils ont orienté la vie de relations entre la ville et la campagne. Ils laissaient ainsi peu de possibilités aux phénomènes spontanés de vie de relations, plus à cause de l'inertie de la population qu'au caractère contraignant de son intervention.

CONCLUSION GÉNÉRALE

LA CONJONCTURE ACTUELLE –

Kinkala se présente, actuellement, comme un centre urbain secondaire issu d'un poste administratif, parmi les plus anciens du Congo. La place de l'administration y est encore essentielle ; c'est dire si les activités économiques y sont modestes et peu différenciées. Trop proche de Brazzaville, il ne peut créer une vie régionale autonome. Aussi sa zone d'influence se limite-t-elle le plus souvent au district dont il est le chef-lieu, pour ce qui concerne ses prérogatives administratives. Dans tous les autres domaines, l'influence de Brazzaville est écrasante. En effet, la capitale englobe Kinkala et l'ensemble de la région du Pool-Djoué dans son aire d'influence. Le véritable centre de cette région demeure Brazzaville et non Kinkala, même si celui-ci en est le chef-lieu administratif. Il apparaît comme un simple relais - modeste, mais indispensable - du pouvoir central.

Comme l'ensemble du Congo, Kinkala a connu, après 1960, des changements qui ont affecté l'administration, mais aussi la psychologie des administrés.

L'africanisation de la fonction publique, commencée dès 1956, s'est généralisée après l'indépendance pour être achevée en 1963, sans que la sélection des nouveaux cadres reposât sur des critères assurant une compétence et une conscience professionnelle à toute épreuve. Le dédain de plus en plus généralisé pour tout ce qui concerne la brousse, dû surtout à la frénésie d'imitation des mœurs mal comprises de l'ancienne métropole par les responsables politiques et administratifs de la capitale, l'absence de missions d'inspection des directeurs brazzavillois dans leurs circonscriptions, laissant leurs subordonnés à eux-mêmes, ont provoqué une détérioration de la qualité des services rendus par le nouveau personnel administratif. Par ailleurs, à partir de 1963, le recrutement du corps des chefs de districts et de régions a été basé sur le militantisme politique au détriment des diplômés ou de la qualification professionnelle (24). Depuis 1970, de nombreux militaires ont été promus à ces postes. Si leur formation ne les destinait pas particulièrement à la compréhension des problèmes socio-économiques du monde rural, elle a cependant le mérite de les avoir dotés de deux qualités peu répandues dans la fonction publique : la discipline et l'honnêteté. Assurés qu'ils sont de trouver un appui efficace auprès des cadres du service de l'agriculture (des plus de 35 ans en particulier) (25) qui sont parmi les fonctionnaires les plus valables et auprès des vieux subalternes formés par les administrateurs français, heureux de retrouver une discipline à laquelle ils ont été habitués, l'action de ces officiers devenus administrateurs se révélera sans doute plus efficace que celle de leurs prédécesseurs.

De leur côté, les administrés interprétaient l'indépendance comme la fin de toute contrainte administrative et de tout effort dans l'exploitation de la terre. Il faut noter, depuis cette époque, une diminution constante des cultures imposées puis conseillées par l'administration coloniale. L'exploitation des

(24) Un chef de district, calculant la surface d'une parcelle de forme carrée de 20 m de côté, arrivait au résultat surprenant de 20 m² ! Nous n'avons pas osé lui montrer son erreur, pour ne pas lui faire perdre la face devant ses administrés.

(25) Un chef de secteur agricole, n'ayant plus de véhicule de tournée, n'hésitait pas à faire plusieurs dizaines de kilomètres à pied par jour. C'est un exemple sur lequel les jeunes peuvent méditer...

palmiers à huile fut la première abandonnée parce que la plus impopulaire. Cette réaction se retourna contre ses auteurs : diminution des productions, mais aussi des revenus. Toute l'économie rurale en a été affectée.

Par ailleurs, le phénomène de la clientèle politique a donné une nouvelle vigueur à l'émigration des ruraux vers Brazzaville (en provenance des districts de Brazzaville et de Kinkala de 1960 à 1963, et de Boko de 1964 à 1968), émigration dont l'origine ethnique s'identifiait avec celle de l'équipe au pouvoir. Ce phénomène eut l'inconvénient d'accentuer la désertion des campagnes par les adolescents et les hommes jeunes et de baser trop souvent le recrutement des agents de la fonction publique et des entreprises publiques sur des références ethniques, contribuant ainsi à entretenir le tribalisme qui est un des obstacles à l'évolution psycho-sociologique de la nation congolaise vers des structures mieux adaptées à l'économie moderne.

Après 1963, une nouvelle politique économique fut basée sur une philosophie où la part de l'État était prépondérante. Une prise de conscience de l'ampleur et de l'urgence des problèmes de développement du monde rural fut à l'origine de discours et de décisions annonçant réformes et innovations. On a vu que l'étatisation de la commercialisation des produits agricoles par l'O.N.C.P.A. ne fut pas une réussite. Le fait d'avoir voulu mobiliser adultes et jeunes ruraux, dans le cadre d'«opérations-retroussons-les-manches», pour entretenir le réseau routier ou défricher de nouveaux champs, aurait pu constituer une expérience intéressante si elle avait fait l'objet de continuité. Les premières opérations furent réalisées dans l'enthousiasme. Mais, à quoi servait de réparer un pont si les camions de l'O.N.C.P.A. ne venaient pas dans les villages à nouveau accessibles ? A l'enthousiasme succédèrent l'apathie, puis le refus, car les ruraux estimaient avoir payé un impôt supplémentaire sans aucun profit (26). Cette expérience s'est soldée par un échec et a été abandonnée.

Cependant, avec le temps, quelques aménagements ont été réalisés. Ainsi le problème de la distribution de l'eau est résolu à Kinkala, du moins dans le quartier administratif. La route de 15 km reliant Kinkala à la gare de Matoumbou a été goudronnée par la «Régie Nationale des Travaux Publics» (R.N.T.P.) après trois ans de travaux et inaugurée en 1970. Il aura fallu deux ans à une entreprise privée, financée par le «Fonds Européen de Développement» (F.E.D.), pour achever en août 1971 la nouvelle route bitumée de 60 km reliant Kinkala à Boko. Un collège d'enseignement général, financé par le F.E.D., a été ouvert en 1966. Enfin, un nouveau bâtiment, appelé «Centre médical pilote», a été adjoint en 1970 à l'hôpital existant. Ces réalisations ont accru l'infrastructure de Kinkala et favorisé ses relations avec certaines zones privilégiées. D'une façon générale, les aménagements antérieurs ont intéressé, comme partout ailleurs au Congo, les villes et les centres urbains secondaires au détriment des campagnes.

Eu égard aux ressources financières du Congo et au contexte socio-économique actuel, que peut-on proposer comme projets d'aménagement concernant Kinkala et sa région ?

PROPOSITIONS POUR UN AMÉNAGEMENT RÉGIONAL –

Certaines d'entre elles ont forcément un caractère général à l'ensemble du Congo, d'autres intéressent seulement la région de Kinkala. Elles ont un double but commun : la fixation et la promotion économique de la population rurale.

(26) Ainsi, quand en 1966 une telle opération fut lancée pour améliorer la mauvaise piste de sable reliant Brazzaville à Mayama, il fallut la présence du Président de la République pour attirer les volontaires. Celui-ci parti, le chantier fut abandonné !

– Projets à développer sur le plan national

Le problème le plus urgent à résoudre est celui de l'exode rural qui ne fait que grossir les rangs des citadins sans travail, les villes étant à l'heure actuelle incapables de leur offrir un emploi. Il faut donc essayer de réduire ce courant à défaut de pouvoir l'arrêter ou de l'inverser. Jusqu'ici, rien n'a été fait dans ce sens. Les mesures autoritaires paraissent séduisantes au premier abord mais constituent une source de difficultés dans leur application et plus encore dans leurs conséquences pour les autorités qui les prennent. Il avait été envisagé en 1966 de refouler tous les «sans travail» et leur famille de Brazzaville dans leurs districts d'origine. A cet effet, chaque travailleur avait été doté d'une carte de travail. Mais ce projet ne fut qu'un ballon d'essai. Il faut reconnaître qu'une telle décision constituerait un suicide politique en démocratie parlementaire pour les dirigeants qui en prendraient l'initiative. S'il est vrai qu'un gouvernement autoritaire, qui n'a pas à se soucier d'un parlement inexistant, dispose d'une plus grande liberté d'action, il lui faut néanmoins compter avec une opinion publique, fut-elle passive jusqu'ici parce que dominée. Il se pourrait qu'une telle mesure serve de détonateur pour réveiller une opposition latente dont les rangs seraient grossis par tous les «sans travail» touchés par une décision aussi radicale. Il semble donc préférable de s'orienter vers des mesures moins spectaculaires et plus acceptables qui auraient pour but de mettre fin à la situation privilégiée dont profitent les citadins par rapport aux ruraux. Ainsi, pourraient être supprimées les disparités entre zones de salaires urbaine et rurale, augmenté considérablement le taux de la taxe régionale en ville et créée une taxe foncière applicable à l'intérieur des périmètres urbains. De telles mesures de contrainte fiscale seraient supportables pour les salariés, mais feraient réfléchir les citadins sans ressources régulières et même les ruraux candidats à l'émigration vers les villes, sur les «avantages» de la grande cité.

Ces mesures de discrimination fiscale n'auraient de sens que si elles s'accompagnaient d'une politique résolue et suivie de promotion des campagnes. Il apparaît souhaitable de transformer la mentalité du rural pour en faire un paysan dans toute l'acception du terme. S'il semble difficile, voire impossible de modifier le comportement des générations âgées, les jeunes du moins sont disponibles pour recevoir un enseignement ruralisé qui aurait pour but de redonner aux activités agricoles une considération depuis longtemps perdue et aux jeunes ruraux les connaissances de base nécessaires pour exploiter avec profit les ressources du sol.

Une politique d'animation rurale de longue haleine, reposant sur un encadrement valable et dévoué à tous les échelons, apporterait ce qui manque aux ruraux : l'esprit d'initiative et un stimulant économique.

Mais la réussite de cette politique est conditionnée par une organisation efficace de la commercialisation des produits agricoles. Elle seule permettrait de susciter l'intérêt des ruraux pour l'agriculture et les rendrait réceptifs aux initiatives qui leur seraient proposées. Actuellement, les hommes ont peu d'activités agricoles (défrichements forestiers pour les champs de leurs femmes, arbres fruitiers, maraîchage, parfois élevage) et l'essentiel des cultures (vivrières en particulier) repose sur le travail des femmes. Le rural est plus un spéculateur qu'un cultivateur : la poursuite de son effort étant fonction de la réussite financière des premiers essais. Cette attitude est nette dans la région cacaoyère. S'il s'est réservé le maraîchage, c'est uniquement dans les zones où sa commercialisation était assurée (villages de l'arrière-pays brazzavillois desservis par la voie ferrée et les transports routiers, boucle du Niari le long de la voie ferrée de la COMILOG, environs de Pointe-Noire). Il ne faut pas oublier que les échecs enregistrés par certaines tentatives d'animation rurale ont été provoqués essentiellement par la déficience des circuits de commercialisation.

Vouloir faire du rural congolais un vrai paysan signifie l'attacher à sa terre. Or, il faut reconnaître que l'actuel régime foncier, reposant sur le droit coutumier, constitue un obstacle à toute politique de promotion des campagnes. Une réforme radicale s'impose. Depuis 1963, des déclarations d'intention ont été faites en ce sens par des responsables syndicaux et politiques, mais force est de reconnaître, qu'en dix ans d'indépendance, aucun gouvernement congolais n'a mis fin à un anachronisme dont le maintien constitue une contradiction permanente avec les options politiques prises par ailleurs...

Pour être efficace, une politique d'animation rurale ne peut s'adresser à une population diffuse dans un cadre naturel doté d'un médiocre réseau de voies de communications. Actuellement, les

600 000 ruraux congolais se répartissent en 6 000 villages. Dans ces conditions, un regroupement apparaît nécessaire. Eu égard à la structure démographique de la population rurale et à ses variations régionales, il ne paraît pas exagéré de proposer de rassembler la population en villages de 500 à 1 000 h (pour les villages-centres les plus équipés : école, dispensaire, marché, coopérative, lieu de réunion, etc.). Ce n'est qu'à partir de ce seuil qu'un village pourrait fournir la main-d'œuvre nécessaire pour tout travail d'intérêt général et permettrait de rentabiliser les équipements collectifs.

Enfin, complément harmonieux des mesures précédentes, une politique de petits travaux, d'investissements au «ras du sol» permettrait un accroissement et un début de valorisation des productions agro-pastorales. A cette catégorie de travaux appartiennent : défense et restauration des sols, petits barrages pour l'irrigation en saison sèche et l'alimentation en eau de bassins de pisciculture, etc.. Des expériences réalisées avec succès dans des cadres géographiques et politiques aussi différents que le Maroc ou l'Afrique du Sud, mériteraient d'être généralisées au Congo comme dans d'autres états d'Afrique Noire.

On aurait tort, en effet, d'attendre un miracle économique et une promotion générale de l'implantation de grosses entreprises agricoles ou industrielles. Les caractères économiques et humains des pays sous-développés sont tels que toute réalisation économique y est plus onéreuse qu'en pays développés. Aussi doit-elle compenser ce handicap par une productivité accrue que seul peut apporter un maximum d'automatisation (27). Cela implique nécessairement qu'un minimum de main-d'œuvre locale sera employé et que le reste de la population ne bénéficiera pas des nouveaux salaires créés par ce genre d'activités. Si de telles opérations sont nécessaires au décollage économique, elles ne doivent en aucun cas accaparer la totalité des possibilités nationales d'investissement d'un pays sous-développé. L'appel aux capitaux étrangers apparaît dès lors souhaitable afin de libérer les ressources nationales pour la mise en valeur des campagnes et les travaux au «ras du sol» évoqués auparavant. Le Congo ne s'est pas encore engagé dans cette voie, mais a préféré racheter des secteurs d'activités contrôlés par des capitaux étrangers ou créer lui-même de puissantes unités de production dont la rentabilité n'a pas encore été démontrée et qui constituent autant de gouffres financiers pour l'État. A la lumière de ces expériences, il apparaît qu'il faut choisir entre les opérations de prestige national et la promotion des masses rurales qui composent encore 65 % de la population totale.

– Projets intéressants la région de Kinkala

L'idée maîtresse de ces projets est d'aménager l'espace autour du complexe Kinkala-Yokama-Matoumbou, afin de créer un pôle d'activités économiques autonome, offrant les équipements de services que l'on ne trouve actuellement qu'en ville. Il constituerait l'élément indispensable à la création d'une vie régionale et diminuerait la trop grande influence de Brazzaville. Dans ce complexe, Kinkala serait le centre administratif, Yokama et Matoumbou les centres d'activités industrielles et commerciales.

Un tel aménagement est aujourd'hui facilité par l'amélioration de l'équipement tertiaire de Kinkala au cours de ces dernières années et surtout par le goudronnage de l'axe routier Boko-Kinkala-Matoumbou.

Les prochains efforts de modernisation du réseau routier devraient porter dans un premier stade sur l'itinéraire Kinkala-Bandza-Dounga-Linzolo afin de desservir la partie méridionale du district de Kinkala - la plus densément peuplée et la plus productive - et de la rattacher au chef-lieu et à sa gare, alors qu'à l'heure actuelle elle est dans la zone d'influence globale de Brazzaville du fait de l'impraticabilité de la section Kinkala-Bandza-Dounga. Ultérieurement pourrait être projetée l'amélioration des itinéraires suivants : Bandza-Dounga-Voka d'une part, Kinkala-Mindouli par la rive gauche de la Foulakary d'autre part, afin

(27) Pour avoir fait fi de cette évidence, des entreprises privées dont l'équilibre financier dépendait de la productivité d'une main-d'œuvre pléthorique, mais sensible aux manœuvres syndicales et politiques, ont dû déposer leur bilan ou être nationalisées.

de désenclaver le nord-ouest du district de Boko (la haute Foulakary se franchit aisément par plusieurs gués) et d'«élargir» l'axe Brazzaville-Mindouli - le tracé actuel de la route nationale n°1 étant trop proche de la voie ferrée entre Kinkala et Mindouli - .

On pourrait étudier dans quelles mesures il serait possible de laisser l'entretien des voies de communications secondaires à la charge des populations locales. S'il apparaît politiquement impossible de rétablir les anciennes «prestations de travail» de la période coloniale, les pouvoirs publics ont toute faculté pour les replacer dans un contexte idéologique différent et les présenter par une intelligente campagne d'action psychologique.

La collecte des produits agricoles en serait grandement facilitée. Il serait dès lors possible de remettre en activité l'usine de Yokama (huilerie-savonnerie) et le centre de conditionnement des agrumes de Matoumbou qui permettraient de valoriser sur place le palmier à huile (richesse naturelle de la région du Pool) et l'arboriculture des agrumes introduite par l'administration coloniale.

Dans un premier temps, les services agricoles devraient obtenir des ruraux d'entretenir à nouveau les palmeraies de forêts et de villages pour alimenter l'huilerie et dans un deuxième temps distribuer par la vente (28) des plants sélectionnés de variétés naines (ce qui éviterait d'avoir à grimper à l'arbre pour récolter les régimes, ce à quoi répugnent les jeunes en particulier). Cette usine employait 250 ouvriers qui faisaient vivre environ 1 500 personnes.

L'ancien centre de conditionnement des agrumes, installé à Matoumbou par l'ex «Union Fruitière du Pool», pourrait être réouvert, mais en l'orientant vers un autre secteur d'activité selon les recommandations du B.D.P.A. On exploiterait les agrumes pour la production d'huiles essentielles des fruits, dont la haute valeur marchande pour un faible poids leur permettrait de supporter un long transport pour être vendues sur le marché français dont la zone franc n'assure que 20 % de ses besoins (29). Ce n'est que dans un stade ultérieur qu'il serait possible d'envisager la reprise des activités initiales de ce centre. Pour cela, il faudra attendre que de nouvelles variétés sélectionnées aient remplacé les plants actuels et produisent des tonnages importants, pour espérer trouver des débouchés à l'exportation, car la qualité des fruits actuels est trop inadaptée au goût des consommateurs européens - seuls clients éventuels - (peau verte, pépins trop nombreux, parfum insuffisant).

Une autre recommandation du B.D.P.A. - la création de moulins destinés à la production de farine de manioc - ferait naître une nouvelle activité et valoriserait la plus importante des productions agricoles vivrières en rendant possible par ailleurs un stockage, la farine se conservant mieux que le pain de manioc.

Un tel programme d'aménagement aurait pour résultat la création d'un véritable centre secondaire ayant ses activités propres. Kinkala resterait dans la dépendance de Brazzaville, car il serait vain de prétendre le faire entrer en concurrence avec la capitale. Cependant, il serait suffisamment pourvu en services et activités économiques pour enrayer l'exode rural vers la ville et constituer un pôle d'attraction local pour la population.

Situés entre deux pôles de développement importants : Brazzaville et la vallée du Niari, Kinkala et sa région ne peuvent échapper ni à l'un, ni à l'autre. Les districts de Mindouli et Kindamba seront de plus attirés par les activités agricoles et industrielles de la vallée du Niari. Le reste du Pool continuera d'appartenir à la zone d'influence de Brazzaville. Le seul moyen de réduire, à défaut d'arrêter, l'exode rural vers la capitale et les villes du Niari réside en un aménagement de l'espace dont les grandes lignes ont été ébauchées. Si rien n'est fait dans ce domaine, Kinkala restera le centre administratif d'un pays qui continuera à se vider

(28) L'expérience a prouvé que le rural n'accorde intérêt et soins qu'aux semences et aux plants qui lui sont vendus et non à ceux qui lui sont donnés.

(29) Essence d'orange douce : 1 700 F CFA le kg rendu en France ; essence de citron : 2 200 F CFA le kg rendu en France.

des éléments les plus jeunes de sa population active potentielle et verra diminuer son rôle de ravitailleur vivrier de Brazzaville à cause du manque de bras.

L'effort à faire pour éviter une telle situation - que l'on retrouve avec des variantes dans d'autres régions du Congo - est à la mesure des ressources financières de ce pays. Il peut donc être réalisé par les Congolais eux-mêmes, dès l'instant où ils auront décidé d'entreprendre une politique de développement adaptée aux conditions naturelles et aux ressources de leur pays. Ce programme est à réaliser par l'homme et pour l'homme. C'est dire qu'il implique une prise de conscience collective et le travail de tous, d'autant moins difficiles à obtenir que l'attitude des responsables politiques et administratifs s'avèrera exemplaire.

Brazzaville, décembre 1970

ANNEXES

-I-

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

N°	NOM	PRÉNOM	PARENTÉ C.M.	SEXE	NAISSANCE		SITUATION MATRIM.	LIEU DE NAISSANCE		National.	ETHNIE	PROFESS.	SCOLARISATION
					DATE	AGE		VILLAGE	DISTRICT				
01													
02													
03													
04													
05													
06													
07													
08													
09													
10													
11													
12													

MIGRATIONS –

Personnes de la famille, de plus de 15 ans, parties résider dans une autre Sous-Préfecture depuis 1961 compris

N°	NOM ET PRÉNOM	PARENTÉ C.M.	AGE	ANNÉE DE DÉPART	LIEU DE RÉSIDENCE	PROFESSION AU LIEU DE RÉSIDENCE
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						

2 - FICHE HABITAT. Agglomération/ Parcelle n°..... Ménage n°...../

Chef de Ménage/ Nombre de personnes du ménage/
 Propriétaire/ Achat du terrain nu/ Terrain bâti/
 Locataire/ Prix mensuel location/
 Ménage dans plusieurs cases/ une case/ un logement/

CASE N°/ Age/ Nombre de pièces/ Nombre d'ouvertures/

SOL	MURS	TOIT
terre battue terre et ciment ciment	végétal pur bitungu planches éclatées planches sciées briques crues briques cuites agglomérés ciment	végétal (.....) tuile de bambou tôle de fût tôle ondulée

CASE N°/ Age/ Nombre de pièces/ Nombre d'ouvertures/

SOL	MURS	TOIT
terre battue terre et ciment ciment	végétal pur bitungu planches éclatées planches sciées briques crues briques cuites agglomérés ciment	végétal (.....) tuile de bambou tôle de fût tôle ondulée

AGRICULTURE

Parcelles					
Agr. n° d'ordre familial					
Dimensions					
Cultures					
Prix location					
Revenu par an des ventes					

Lieu de vente des produits :

- 1 - Collecteurs venant à domicile : OUI NON
 2 - KINKALA BRAZZAVILLE
 3 - Moyens de transport : à pied vélo taxi-bus train
 4 - Nombre de voyages par mois

ELEVAGE

	Nombre de têtes et propriétaires (n° d'ordre familial)													
	01													
Moutons														
Chèvres														
Poules														
Canards														
Pigeons														
Revenu par an des ventes														

Lieu de vente :

- 1 - Collecteurs venant à domicile : OUI NON
 2 - KINKALA BRAZZAVILLE
 3 - Moyens de transport : à pied vélo taxi-bus train
 4 - Nombre de voyages par mois

ARTISANAT

n° d'ordre familial	Activités artisanales	Revenus par mois

Lieu de vente :

- 1 - Collecteurs venant à domicile : OUI NON
 2 - KINKALA BRAZZAVILLE
 3 - Moyens de transport : à pied vélo taxi-bus train
 4 - Nombre de voyages par mois

4 - FICHE HOMME. Agglomération/ Parcelle n°/ Ménage n°/

N° d'ordre dans le ménage/ Nom et Prénom :/

Date de naissance :/ Age :/ Situation matrimoniale :/

Mariages	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième
Types de M	C EC R	C EC R	C EC R	C EC R	C EC R
Date					
Lieu					

Nombre de divorces :/

Pour les célibataires seulement :

Epouserez-vous une femme de : la brousse :/ de Kinkala :/ de Brazzaville :/

Pourquoi ?/

Ferez-vous un mariage coutumier :/ extra-coutumier :/ religieux :/

Année d'installation à la résidence actuelle :/ Motif :/

Résidences antérieures :/

Désirez-vous aller vivre en brousse ? :/ Où ?/

Pourquoi ? :/

Déplacements à Brazzaville.

Nombre de voyages par an :/

Moyens de transport : vélo :/ taxi-bus :/ train :/

Durée moyenne du séjour :/ Motif :/

Qui vous héberge ? ami, parent (.....) où :/

Achats éventuels à Brazzaville :/

Déplacements en brousse.

Nombre de voyages par an :/ Destination :/

Moyens de transport : vélo :/ taxi-bus :/ train :/

Durée moyenne du séjour :/ Motif :/

Qui vous héberge ? ami, parent (.....)

Achats éventuels en brousse :/

Niveau scolaire :/ Connaissance du français :/

Métier :/ Profession actuelle :/

Revenu mensuel :/ Cultures familiales :/ Elevage familial :/

N° d'ordre dans le ménage/ Nom et Prénom :

Mariages	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième
Types de mariage	C EC R	C EC R	C EC R	C EC R
Date				
Lieu				
Age				

Nombre de divorces :

Pour les célibataires seulement :

Préférez-vous épouser un homme de : la brousse :/ de Kinkala :/ de Brazzaville :

Pourquoi ?

Ferez-vous un mariage coutumier :/ extra-coutumier :/ religieux :

Naissances	Garçons	Filles	Total
Enfants nés vivants au total			
Décédés : avant 1 an			
entre 1 et 5 ans			
après 5 ans			
Survivants			

Année d'installation à la résidence actuelle :/ Motif :

Résidences antérieures :

Désirez-vous aller vivre en brousse ?/ Où :/ Pourquoi :

Désirez-vous aller vivre en ville ?/ Où :/ Pourquoi :

Déplacements à Brazzaville.

Nombre de voyages par an :

Moyens de transport : vélo :/ taxi-bus :/ train :

Durée moyenne du séjour :/ Motif :

Qui vous héberge ? ami, parent (.....) où :

Achats éventuels à Brazzaville :

Déplacements en brousse.

Nombre de voyages par an :/ Durée moyenne du séjour :/ Destination :

Moyens de transport : vélo :/ taxi-bus :/ train :

Qui vous héberge ? ami, parent (.....) motif :

Achats éventuels en brousse :

Niveau scolaire :/ Connaissance du français :

Métier :/ Profession actuelle :

Revenu mensuel :/ Cultures familiales :/ Elevage familial :

- II -

ARRIÈRE-PAYS BRAZZAVILLOIS

DENSITÉS DE POPULATION PAR «TERRES»

(Tableaux statistiques)

- Voir la planche IV en hors-texte -

Tableau 61
District de N'Gamaba
Densité de la population par «terres»

n°	Terres Noms	Superficie en km2	Population	Densité en km2
1	Mansimou	30,0	1 243 h	41,4
2	Kimpouomo	27,5	2 594	94,3
3	Yaka-Yaka	35,0	1 074	22,6
4	Mangouomi	47,5	1 111	23,4
5	Makana	47,5	1 248	27,3
6	Kassa-Bitori	30,0	431	14,4
7	Djoumouna	72,5	1 093	15,1
8	Gampiéma	55,0	770	14,0
9	Mikatou	62,5	741	11,9
10	Bamboma	105,0	1 939	18,5
11	Goma-Tsé-Tsé	455,0	2 498	5,5
12	Djiri	387,5	947	2,4
13	Djoué N	10,0	224	22,4
	Djoué S	7,5	2 319	309,2
14	Mangala	17,5	275	15,7
15	M'Filou	22,5	634	28,2
16	N'Gamaba	110,0	1 923	17,5
17	Lifoula	242,5	386	1,6
18	Djoulou	25,0	143	5,7
19	Mandiélé	360,0	255	0,7
20	Kintélé	40,0	315	7,8
21	Massa-Imbama	467,5	274	0,6
22	Boulankio	1 362,5	1 073	0,8
23	Couloir Sud N	247,5	993	4,0
	Couloir Sud S	30,0	222	7,4
24	Bakoula	875,0	107	0,1
25	Ile M'Bamou	182,5	770	4,2
	Ensemble	5 355,0	25 602 h	4,8

Tableau 62
District de Kinkala
Densité de la population par «terres»

n°	Terres Noms	Superficie en km ²	Population	Densité h/km ²
26	Djoué	52,5	1 227 h	23,4
27	Haute-Madzia	92,5	4 081	44,1
28	M'Boléké	95,0	1 670	17,6
29	M'Fouatou	172,5	1 622	9,4
30	Moussénongo	162,5	2 950	18,2
31	N'Guenziéno	75,0	3 216	42,9
32	Kari-Kari	160,0	1 701	10,6
33	Loualou	160,0	3 138	19,6
34	M'Boté	80,0	2 242	28,0
35	N'Gabanzoko	297,5	7 005	23,5
36	N'Gambari	47,5	1 122	23,6
37	N'Gamikolé	47,5	1 758	37,0
38	Foulakary	102,5	1 797	17,5
39	Loufimi	60,0	1 712	28,5
40	Manzomo	95,0	2 196	23,1
41	Moukouossi	35,0	771	22,0
42	N'Tonkama	160,0	3 136	19,6
43	Voula	127,5	2 387	18,7
Ensemble		2 022,5	43 731 h	21,6

Tableau 63
District de Boko
Densité de la population par «terres»

n°	Terres Noms	Superficie en km ²	Population	Densité h/km ²
44	Kindounga	92,5	1 038 h	11,2
45	Kindouta E	17,5	362	20,7
	Kindouta W	20,0	538	26,9
46	Maïta	30,0	400	13,3
47	Mankonongo	67,5	652	9,7
48	Moutsala	92,5	1 028	11,1
49	Vouanza	75,0	876	11,7
50	Banza-Bembé	57,5	376	6,5
51	Gouliansimba	62,5	993	15,9
52	Kibaka	67,5	787	11,7
53	Loutsamou	112,5	456	4,1
54	Mankoussou	55,0	573	10,4
55	Moulemba	90,0	816	9,1
56	N'Goulianza	170,0	2 098	12,3
57	N'Goyo	62,5	360	5,8
58	Singa-Banana	12,5	280	22,4
59	Tombo	45,0	643	14,3
60	Yanga	25,0	608	24,3
61	Banda	102,5	1 875	18,3
62	Béla	107,5	1 239	11,5
63	Boko	65,0	2 311	35,6
64	Bondo	37,5	573	15,3
65	Kiniangui	22,5	295	13,1
66	Kinguélé	62,5	392	6,3
67	Kilemba	100,0	1 015	10,2
68	Mantaba	105,0	539	5,1
69	Moua	32,5	448	13,8
70	Tandou	45,0	944	21,0
71	Kiazi	47,5	1 412	29,7
72	Kikouimba	135,0	1 519	11,5
73	Kimbéti	150,0	2 179	14,5
74	Lenga	160,0	2 036	12,7
75	Mainama	162,5	1 805	11,1
76	Manguembo	132,5	2 341	17,7
	Ensemble	2 622,5	33 837 h	12,9

Tableau 64
District de Mindouli
Densité de la population par «terres»

n°	Terres Noms	Superficie en km ²	Population	Densité h/km ²
77	Kingouala	342,5	4 661 h	13,6
78	Kinkanda	302,5	1 348	4,5
79	Minguengué	410,0	2 098	5,1
80	M'Pouloukou	210,0	870	4,1
81	Tandou	122,5	1 451	11,8
82	Louvizi	165,0	3 718	22,5
83	Kimpondzi	170,0	2 555	15,0
84	Kiloubi	120,0	1 220	10,2
85	Makangala	180,0	3 171	17,6
86	M'Pengo	182,5	1 158	6,3
87	N'Kamou	175,0	2 722	15,6
88	N'Kana	212,5	2 874	13,5
89	N'Zabi	205,0	621	3,0
Ensemble		2 797,5	28 467 h	10,2

Tableau 65
District de Mayama
Densité de la population par «terres»

n°	Terres Noms	Superficie en km ²	Population	Densité h/km ²
112	Kitsounga*	6 347,5	1 351 h	0,2
113	Kaounga	75,0	279	3,7
114	N'Gamou-N'Kassa	112,5	578	5,1
115	Kintsoundi	45,0	432	9,6
116	N'Dolo	342,5	621	1,8
Ensemble		6 922,5	3 261 h	0,5
* dont 1 410 km ² habités (0,9 h/km ²)				

Tableau 66
District de Kindamba
Densité de la population par «terres»

n°	Terres Noms	Superficie en km2	Population	Densité h/km2
90	Insini N	237,5	133 h	0,6
	Insini C	27,5	34	1,2
	Insini S	1 740,0	803	0,5
91	Inkomi	692,5	798	1,2
92	Massina	250,0	629	2,5
93	Mingali	210,0	202	1,0
94	Kinbembé N	17,5	152	0,9
	Kinbembé S	232,5	333	1,4
95	Makaga	167,5	689	4,1
96	Kingoma N	150,0	919	6,1
	Kingoma C	97,5	921	9,4
	Kingoma S	85,0	303	3,6
97	Kintoua N	195,0	1 870	9,6
	Kintoua S	45,0	112	2,5
98	Banda-Missamvi	275,0	782	2,8
99	N'Déba	57,5	252	4,4
100	Kilébé-Moussia	70,0	265	3,8
101	Mambio	492,5	725	1,5
102	N'Ko E	230,0	987	4,3
	N'Ko W	92,5	391	4,2
103	Mountélé	435,0	1 427	3,3
104	Inkomi	110,0	341	3,1
105	Kinimbi N	185,0	94	0,5
	Kinimbi S	342,5	383	1,1
106	Pangala N	60,0	163	2,7
	Pangala S	160,0	744	4,7
107	Kaounga-Kimpélo	47,5	495	10,4
108	Kitsounga	385,0	494	1,3
109	Renéville E	75,0	122	1,6
	Renéville W	75,0	492	6,6
110	Salabiakou	425,0	1 684	3,5
111	Vinza	372,5	2 634	0,7
Ensemble		8 037,5	20 637 h	2,6

Orientation bibliographique

CADRE PHYSIQUE –

- SAUTTER, G. - 1954 - Esquisse d'une géographie régionale du Moyen-Congo. *Informat.géogr.*, LXIII, 1, pp. 33-44, 1 carte.
- GUILLEMIN, R. - 1959 - Les facteurs physiques du milieu conditionnant la production agricole dans la République du Congo. Haut-Commissariat Général, Brazzaville, 110 p. (multigr.), 37 fig.

POPULATION –

- ANONYMES - 1962 - Enquête démographique 1960-1961, résultats provisoires. République du Congo, Service de statistique et I.N.S.E.E., service de coopération, Paris, 25 p. (multigr.).
- AUGER, A. - 1968 - Notes sur les centres urbains secondaires au Congo-Brazzaville. *Cahiers O.M.*, XXI, pp: 29-55, 9 fig., 8 tabl.
- BASTIANI, L. - 1956 - Recensement et démographie des principales agglomérations africaines d'A.E.F. t.I : Agglomération de Bacongo ; t.II : Agglomération de Poto-Poto. 1955-1956. Service de la statistique générale, Brazzaville, 2 t. (multigr.).
- DENIS, J. Rév.p. - 1958 - *Le phénomène urbain en Afrique centrale*. Duculot éd. Bruxelles, 401 p., 49 fig., 32 phot.
- DRESCH, J. - 1948 - Les villes congolaises : étude de géographie urbaine et sociale. *Rev. Géogr. hum. Ethn.*, 3, pp.3-24.
- LAROSA, J.L., LAROSA, M.H. - 1965 - Recensement de Brazzaville, 1961, résultats définitifs. République du Congo. Service de statistique et I.N.S.E.E., service de coopération, Paris, 113 p.
- SAUTTER, G. - 1954 - Utilisation des documents administratifs pour l'étude numérique de la population au Moyen-Congo et au Gabon. *Bull. I.E.C.*, 7-8, pp.23-32.
- SAUTTER, G. - 1951 - Aperçu sur les villes africaines du Moyen-Congo. *L'Afrique et l'Asie*, 14, pp.34-53.
- SORET, M. - 1954 - Démographie et problèmes urbains en A.E.F. Poto-Poto, Bacongo, Dolisie. *Mém. Inst. Et. centrafr.*, 7, 137 p., 18 fig.
- SORET, M. - 1959 - *Les Kongo Nord-Occidentaux*. P.U.F., Paris, 144 p.
- VENNETIER, P. - 1961 - M'Vouti : une agglomération semi-urbaine dans la République du Congo. *Rev. Géogr. Lyon*, XXXVI, 1, pp.51-81.
- VENNETIER, P. - 1963 - L'urbanisme et ses conséquences au Congo-Brazzaville. *Cahiers O.M.*, XVI, pp. 263-280

ÉCONOMIE GÉNÉRALE —

- AUGER, A. - 1970 - Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville. Coll. internat. C.N.R.S. : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Bordeaux, 26 p., 4 fig., 13 tabl.
- DESTRUHAUT, G. - 1964 - Les principales cultures du Pool et du Djoué. B.D.P.A. Paris, 2 vol. (61 + 61 p.), (multigr.).
- SAUTTER, G. - 1951 - Économie du Pays Bacongo. *Encyclop. col. marit.*, mens., I, 9, pp.124-126.
- VENNETIER, P. - 1957 - Banlieue noire de Brazzaville. La vie rurale et les rapports entre la ville et la campagne à Bacongo. *Cahiers O.M.*, X, 38, pp.131-157.
- VENNETIER, P. - 1962 - La population et l'économie du Congo (Brazzaville). *Cahiers O.M.*, XV, 60, pp.360-380.
- VENNETIER, P. - 1962 - Les transports en République du Congo, au nord de Brazzaville. Institut de Recherches Scientifiques au Congo et Commissariat au Plan, Brazzaville, 103 p. (multigr.).
- VENNETIER, P. - 1965 - Les hommes et leurs activités dans le nord du Congo-Brazzaville. *Cahiers O.R.S.T.O.M., sér. Sci. hum.*, II, 1, 296 p.

LISTE DES TABLEAUX

	pages
Tableau 1 – Kinkala-Poste : répartition en pourcentage des habitations selon le mode de construction	16
Tableau 2 – Kinkala II : répartition en pourcentage des habitations selon le mode de construction	17
Tableau 3 – Vinza : répartition en pourcentage des habitations selon le mode de construction	17
Tableau 4 – Evolution de la population des «centres» du district de Kinkala de 1949 à 1968	18
Tableau 5 – Evolution de la population du district de Kinkala de 1942 à 1968	20
Tableau 6 – Evolution de la population des quartiers de Kinkala de 1939 à 1968	21
Tableau 7 – Indices d'accroissement comparatifs de Kinkala et du reste de son district, de 1949 à 1968	21
Tableau 8 – Structure par sexes de la population du district de Kinkala en 1968, pour 1 000 habitants	23
Tableau 9 – Structure par grandes classes d'âges de la population de Kinkala, pour 1000 habitants	23
Tableau 10 – Structure comparée par sexes et classes d'âges de la population de Kinkala	25
Tableau 11 – Comparaison des taux de masculinité, par classes d'âges, des villages congolais de Kinkala et de Brazzaville, pour 1 000 femmes	26
Tableau 12 – Structure comparée par sexes et classes d'âges de la population du quartier des fonctionnaires	28
Tableau 13 – Structure comparée par sexes et classes d'âges de la population de Kinkala-Poste	28
Tableau 14 – Structure comparée par sexes et classes d'âges de la population de Kinkala II	30
Tableau 15 – Structure comparée par sexes et classes d'âges de la population de Vinza	30
Tableau 16 – Structure comparée par sexes et classes d'âges de la population de Matoumbou	31
Tableau 17 – Kinkala. Origine géographique de la population par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage.	33
Tableau 18 – Quartier des fonctionnaires. Origine géographique de la population par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage.	33
Tableau 19 – Kinkala-Poste (moins les fonctionnaires). Origine géographique de la population par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage	34
Tableau 20 – Kinkala II. Origine géographique de la population par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage.	34
Tableau 21 – Vinza. Origine géographique de la population par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage	35
Tableau 22 – Matoumbou. Origine géographique de la population par sexes et grandes classes d'âges en pourcentage	35
Tableau 23 – Kinkala. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	38

Tableau 24 – Quartier des fonctionnaires. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	38
Tableau 25 – Kinkala-Poste (moins les fonctionnaires). Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	40
Tableau 26 – Kinkala II. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	40
Tableau 27 – Vinza. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	42
Tableau 28 – Matoumbou. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	42
Tableau 29 – Kinkala et Matoumbou. Origine ethnique de la population par quartiers et par sexes, en pourcentages	46
Tableau 30 – Kinkala. Immigrants ruraux en vie au 31 décembre 1964, par période d'arrivée et classes d'âges à l'arrivée	48
Tableau 31 – Matoumbou. Immigrants ruraux vivants au 31 décembre 1964, par périodes d'arrivée et classes d'âges à l'arrivée	49
Tableau 32 – Motivations des migrations rurales vers Kinkala, par sexes et périodes d'arrivée	51
Tableau 33 – Effectifs d'immigrants brazzavillois adultes à Kinkala, vivants au 31 décembre 1964, par périodes d'arrivée	52
Tableau 34 – Répartition des immigrants à Kinkala entre ruraux et citadins, en pourcentage, par périodes d'arrivée	52
Tableau 35 – Bilan migratoire des adultes entre Kinkala et Brazzaville, de 1960 à 1964	53
Tableau 36 – Répartition des naissances déclarées par lieux de naissance, domiciles des parents et par sexes, dans le district de Kinkala en 1967	55
Tableau 37 – Évaluation du taux de mortalité à Kinkala, à partir de la table de mortalité n° 27 de l'O.N.U.	55
Tableau 38 – Structure de la population active de Kinkala et de Matoumbou, par secteur d'activités et par sexes, en pourcentages	57
Tableau 39 – Structure de la population active potentielle de Kinkala et Matoumbou par secteurs d'activités et par sexes, en pourcentages	59
Tableau 40 – Distribution comparée de la population active et des revenus, par quartiers, à Kinkala	60
Tableau 41 – Revenus moyens mensuels par personne active à Kinkala et Matoumbou	60
Tableau 42 – Distribution comparée de la population active et des revenus par secteurs d'activités à Kinkala	61
Tableau 43 – Distribution comparée de la population active et des revenus par classes de revenus à Kinkala	61
Tableau 44 – Distribution comparée de la population active et des revenus par secteurs d'activités à Matoumbou	63
Tableau 45 – Distribution comparée de la population active et des revenus par classes de revenus à Matoumbou	65
Tableau 46 – Marché hebdomadaire de Kinkala : produits et ventes	75
Tableau 47 – Evolution de la production de palmistes et d'huile de palme dans le district de Kinkala, de 1960 à 1969	76

Tableau 48 – Evolution de la distribution comparée de la population africaine de Brazzaville, par lieux de naissance, de 1955 à 1961	84
Tableau 49 – Évolution du groupe Balali-Bassoundi-Bacongo à Brazzaville, de 1955 à 1961	84
Tableau 50 – Émigrés du Pool-Djoué à Brazzaville, par rapport à la population de leurs districts d'origine, en 1955-1956	85
Tableau 51 – Évolution de la population des régions congolaises et des émigrants vers Brazzaville de 1955 à 1961	86
Tableau 52 – Balance migratoire à Brazzaville entre 1955 et 1961	87
Tableau 53 – Transports routiers au départ de Brazzaville (réseau «Ouest»). Trafic de véhicules (allers-retours par mois) en 1970	91
Tableau 54 – Mouvements de voyageurs au départ de la gare de Matoumbou, en 1966	94
Tableau 55 – Surfaces cultivées en manioc et production de pain de manioc dans le Pool-Djoué en 1967	96
Tableau 56 – Superficies et production des plantations d'agrumes effectuées de 1955 à 1964 dans le Pool-Djoué	97
Tableau 57 – Ravitaillement vivrier de Brazzaville (exprimé en tonnes)	99
Tableau 58 – Trafic vivrier vers Brazzaville, en tonnes, par produits et par gares expéditrices. C.F.C.O. 1967	100
Tableau 59 – Tonnages de marchandises expédiées et reçues en gare de Matoumbou, en 1967	102
Tableau 60 – Trafic de mandats postaux entre Kinkala et l'extérieur en 1966	105
Tableau 61 – District de N'Gamaba. Densité de la population par «terres»	120
Tableau 62 – District de Kinkala. Densité de la population par «terres»	121
Tableau 63 – District de Boko. Densité de la population par «terres»	122
Tableau 64 – District de Mindouli. Densité de la population par «terres»	123
Tableau 65 – District de Mayama. Densité de la population par «terres»	123
Tableau 66 – District de Kindamba. Densité de la population par «terres»	124

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Kinkala dans l'espace congolais	10
Figure 2 – Arrière-pays brazzavillois. Cadre physique	12
Figure 3 – Kinkala et le quartier administratif, d'après photographies aériennes	14
Figure 4 – Évolution de la population des centres du district de Kinkala, de 1949 à 1968	19
Figure 5 – Kinkala: Structure de la population par sexes et classes d'âges	24
Figure 6 – Kinkala et ses quartiers. Structure de la population par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	24

Figure 7 – Variations du taux de masculinité suivant l'âge, à Kinkala, à Brazzaville et en brousse	26
Figure 8 – Kinkala. Structure de la population des fonctionnaires par sexes et classes d'âges	29
Figure 9 – Matoumbou. Structure de la population par sexes et classes d'âges	31
Figure 10 – Origine géographique de la population de Kinkala et Matoumbou	36
Figure 11 – Kinkala. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges pour 1 000 habitants	39
Figure 12 – Kinkala-fonctionnaires. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	39
Figure 13 – Reste de Kinkala-Poste. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges, pour 1 000 habitants	41
Figure 14 – Kinkala II. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges pour 1 000 habitants	41
Figure 15 – Vinza. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges pour 1 000 habitants	43
Figure 16 – Matoumbou. Structure de la population native et immigrée par sexes et classes d'âges pour 1 000 habitants	43
Figure 17 – Arrière-pays brazzavillois. Ethno-démographie	45
Figure 18 – Origine ethnique de la population de Kinkala et Matoumbou	46
Figure 19 – Pourcentages cumulés des immigrants ruraux adultes à Kinkala et Matoumbou par périodes d'arrivée	50
Figure 20 – Population active de Kinkala et Matoumbou. Distribution par secteurs d'activités et par sexes	57
Figure 21 – Population active potentielle de Kinkala et Matoumbou. Distribution par secteurs d'activités et par sexes	59
Figure 22 – Distribution comparée en pourcentages de la population active et du revenu global par quartiers à Kinkala	62
Figure 23 – Distribution comparée en pourcentages de la population active et du revenu global par secteurs d'activités à Kinkala et Matoumbou	62
Figure 24 – Kinkala. Distribution comparée de la population active et des revenus mensuels par classes de revenus	64
Figure 25 – Matoumbou. Distribution comparée de la population active et des revenus mensuels par classes de revenus	64
Figure 26 – Variations des limites de la circonscription du Pool depuis 1945	70
Figure 27 – Zone d'influence de la maternité de Kinkala	72
Figure 28 – Zone d'influence du marché de Kinkala	74
Figure 29 – Origine géographique de la population africaine de Brazzaville en 1961	83
Figure 30 – Émigrés du Pool à Brazzaville par rapport à la population totale de leurs districts d'origine en 1955	85
Figure 31 – Émigrés congolais à Brazzaville par rapport à la population totale de leurs régions d'origine en 1955	88
Figure 32 – Émigrés congolais à Brazzaville par rapport à la population totale de leurs régions d'origine en 1961	89

Figure 33 – Transports routiers au départ de Brazzaville. Trafic de véhicules	92
Figure 34 – Trafic «voyageurs» au départ de la gare de Matoumbou	93
Figure 35 – Ravitaillement vivrier traditionnel de Brazzaville par voie ferrée en 1967	99
Figure 36 – Trafic «marchandises» de la gare de Matoumbou en 1967	101

LISTE DES PLANCHES HORS-TEXTE

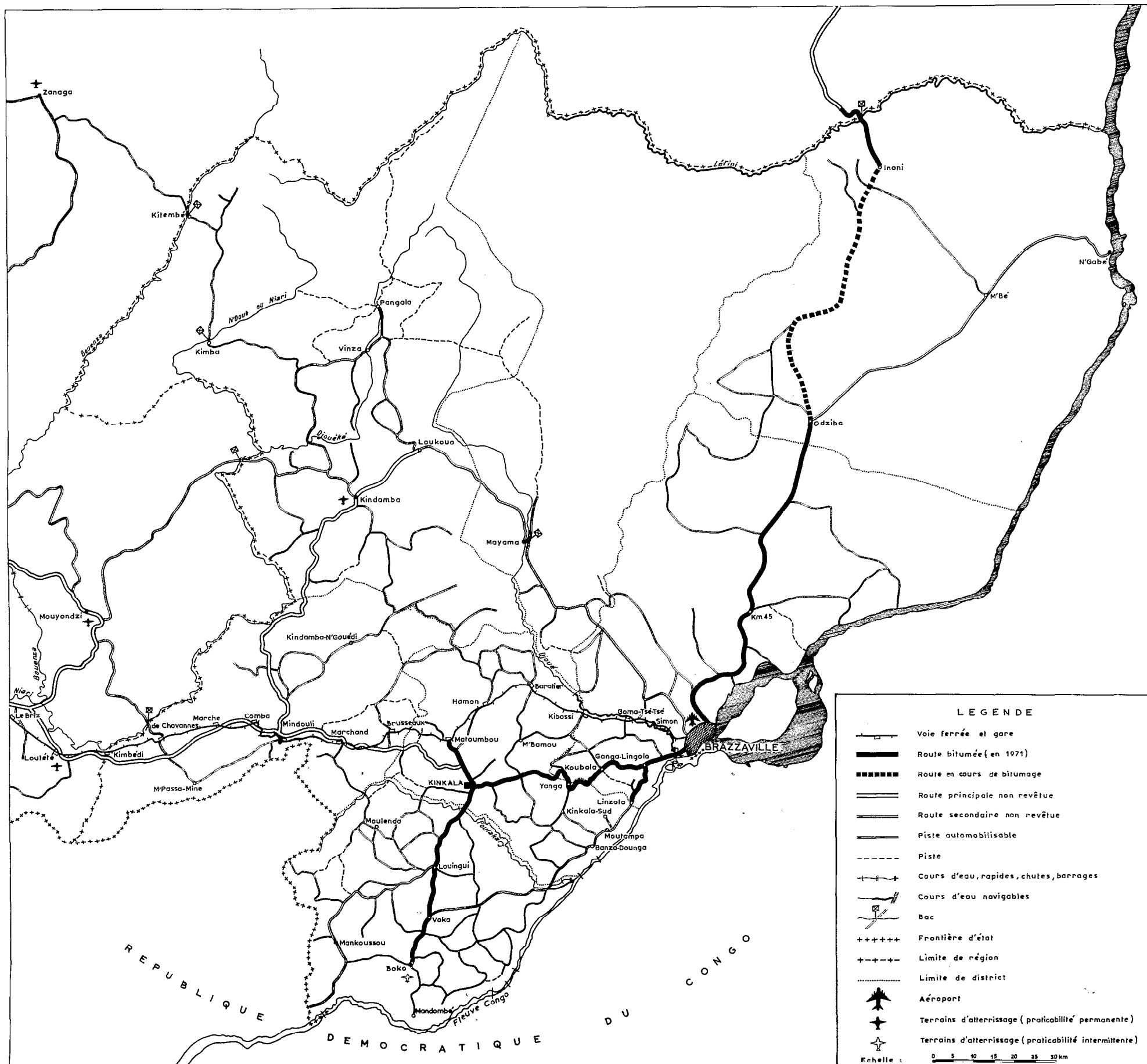
«Arrière-pays brazzavillois»

Planche I – Voies de communications
Planche II – Divisions administratives
Planche III – Répartition de la population
Planche IV – Densité de population par terres

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE : KINKALA, CENTRE URBAIN SECONDAIRE	9
1 - Situation et site	11
1 - <i>Situation</i>	11
2 - <i>Site et paysage «urbain»</i>	15
2 - Origine et développement	17
3 - La population	18
1 - <i>Effectifs numériques</i>	18
2 - <i>Structure par sexes et classes d'âges</i>	22
3 - <i>Origine géographique</i>	32
4 - <i>Origine ethnique</i>	44
5 - <i>Mouvements migratoires</i>	47
6 - <i>Mouvements naturels</i>	54
4 - Population et activités économiques	56
1 - <i>Infrastructure administrative</i>	56
2 - <i>Infrastructure économique</i>	56
3 - <i>Structure socio-professionnelle de la population</i>	56
4 - <i>Structure des revenus</i>	60
5 - Conclusion	65

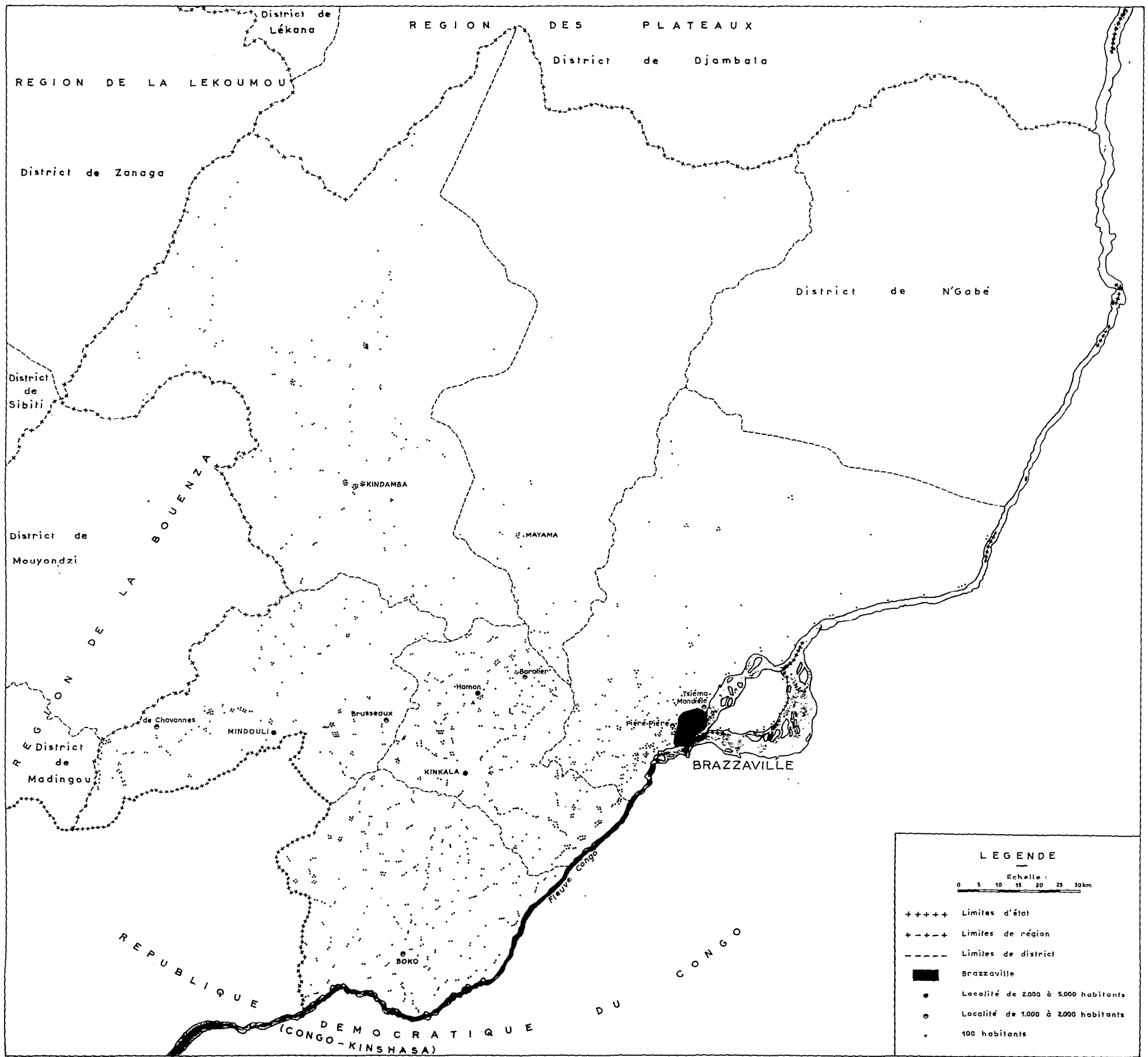
DEUXIEME PARTIE : KINKALA ET SA VIE DE RELATIONS	67
1 - Kinkala et sa zone d'influence	69
1 - <i>Kinkala : centre de services</i>	69
2 - <i>Kinkala : centre de promotion économique</i>	73
3 - <i>Centre redistributeur</i>	79
4 - <i>L'influence de Kinkala sur la structure foncière</i>	80
5 - <i>Éléments de vie régionale à Kinkala</i>	80
2 - Kinkala et sa région : relations externes	81
1 - <i>Relations démographiques</i>	82
2 - <i>Relations économiques</i>	95
3 - <i>Brazzaville : centre de services pour sa région</i>	105
4 - <i>Organisation de la vie régionale autour de Brazzaville</i>	106
CONCLUSION GÉNÉRALE	107
<i>La conjoncture actuelle</i>	107
<i>Propositions pour un aménagement régional</i>	108
ANNEXES	111
1 - Questionnaire d'enquête	113
2 - Arrière-pays brazzavillois : densités de population par «terres»	119
ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE	125
Cadre physique	125
Population	125
Économie générale	126
Liste des tableaux	127
Liste des figures	129
Liste des planches hors-textes	130



Carte dressée par Alain AUGER et dessinée par Casimir KOULOU-ORSTOM - BRAZZAVILLE

ARRIERE - PAYS BRAZZAVILLOIS

REPARTITION DE LA POPULATION

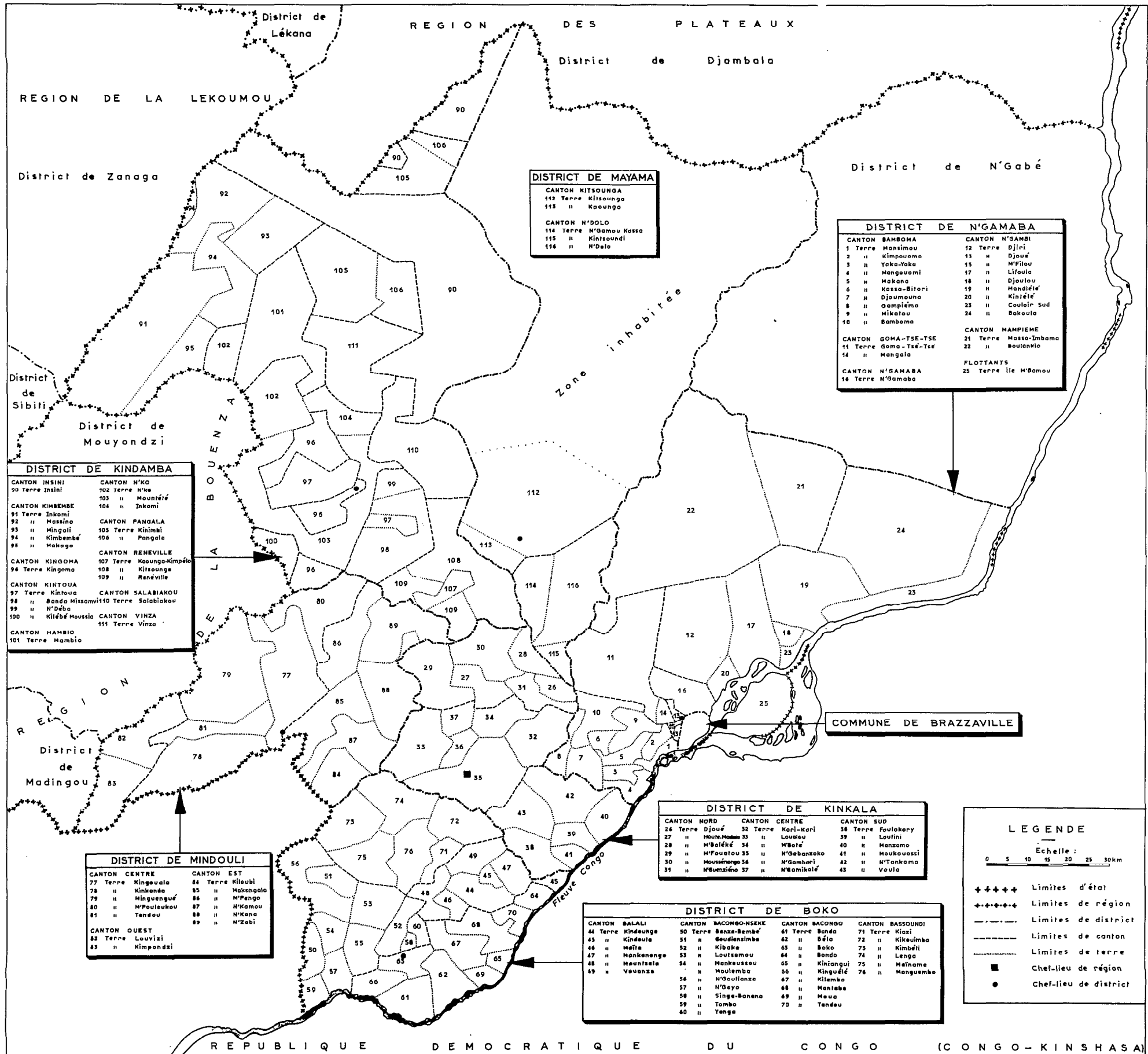


LEGENDE

Echelle :
0 5 10 15 20 25 30 km

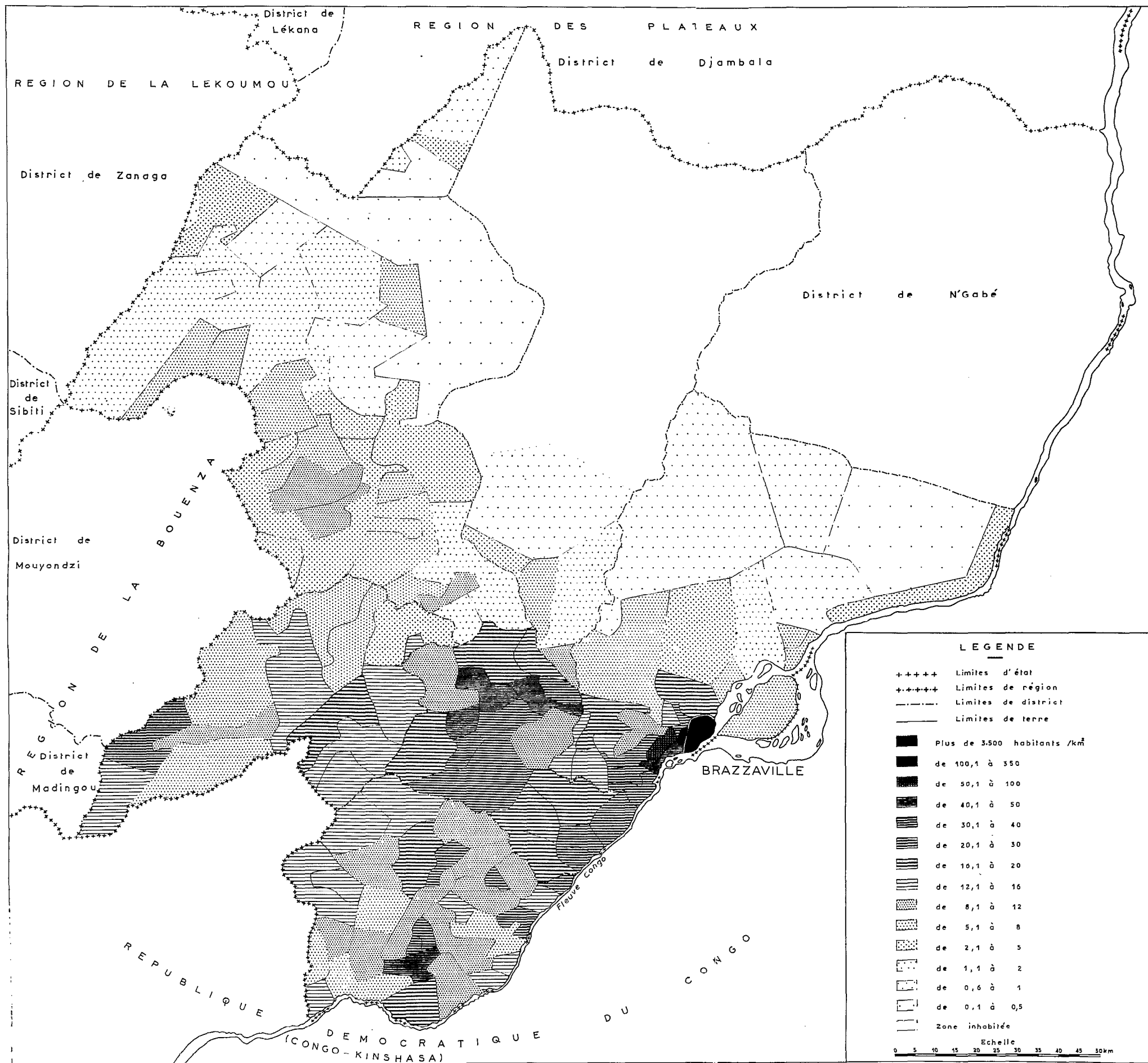
- +++++ Limites d'état
- + - - - - Limites de région
- - - - - Limites de district
- Brazzaville
- Localité de 2.000 à 5.000 habitants
- Localité de 1.000 à 2.000 habitants
- 100 habitants

Carte dressée par Alain AUGER et dessinée par Casimir KOULOLO-ORSTOM-BRAZZAVILLE



ARRIERE - PAYS BRAZZAVILLOIS

DENSITES DE POPULATION PAR TERRES



LEGENDE

- +++++ Limites d'état
- + + + + + Limites de région
- Limites de district
- — — — — Limites de terre

- Plus de 350,0 habitants /km²
- de 100,1 à 350
- de 50,1 à 100
- de 40,1 à 50
- de 30,1 à 40
- de 20,1 à 30
- de 10,1 à 20
- de 12,1 à 16
- de 8,1 à 12
- de 5,1 à 8
- de 2,1 à 5
- de 1,1 à 2
- de 0,6 à 1
- de 0,1 à 0,5
- — — — — Zone inhabitée

Echelle
0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50km

Les Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer tendent à constituer une documentation scientifique de base sur les zones intertropicales et méditerranéennes, les pays qui en font partie et sur les problèmes posés par leur développement.

CAHIERS ORSTOM.

— Séries périodiques:

- **entomologie médicale et parasitologie:** systématique et biologie des arthropodes d'intérêt médical et vétérinaire, parasitologie, épidémiologie des grandes endémies tropicales, méthodes de lutte contre les vecteurs et les nuisances;
- **géologie:** études sur les trois thèmes suivants: altération des roches, géologie marine des marges continentales, tectonique de la région andine;
- **hydrologie :** études, méthodes d'observation et d'exploitation des données concernant les cours d'eau intertropicaux et leurs régimes.
- **océanographie:**
Sud-Ouest du Pacifique
Canal de Mozambique et environs
Atlantique Tropical Est...
hydrologie, physico-chimie, hydrodynamique, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, niveaux de production, dynamique des stocks, prospection faunistique.
- **hydrobiologie:**
Bassin Tchadien
Nouvelle-Calédonie...
- **pédologie:** problèmes soulevés par l'étude des sols: morphologie, caractérisation physico-chimique et minéralogique, classification, relations entre sols et géomorphologie, problèmes liés aux sels, à l'eau, à l'érosion, à la fertilité;
- **sciences humaines:** études géographiques, sociologiques, économiques, démographiques et ethnologiques.

— Séries non périodiques:

- **biologie:** études consacrées à diverses branches de la biologie végétale et animale; agronomie.
- **géophysique:** données et études concernant la gravimétrie, le magnétisme et la sismologie.

MÉMOIRES ORSTOM: consacrés aux études approfondies (synthèses régionales, thèses...) dans les diverses disciplines scientifiques (68 titres parus).

ANNALES HYDROLOGIQUES: depuis 1959, deux séries sont consacrées: l'une, aux Etats africains d'expression française et à Madagascar, l'autre aux Territoires et Départements français d'Outre-Mer.

FAUNE TROPICALE: collection d'ouvrages principalement de systématique, couvrant ou pouvant couvrir tous les domaines géographiques où l'ORSTOM exerce ses activités (18 titres parus).

INITIATIONS/DOCUMENTATIONS TECHNIQUES: mises au point et synthèses au niveau, soit de l'enseignement supérieur, soit d'une vulgarisation scientifiquement sûre (20 titres parus).

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM: cette collection, diverse dans ses aspects et ses possibilités de diffusion, a été conçue pour s'adapter à des textes scientifiques ou techniques très variés quant à leur origine, leur nature, leur portée dans le temps ou l'espace, ou par leur degré de spécialisation (28 titres parus).

L'HOMME D'OUTRE-MER: cette collection, publiée chez Berger-Levrault, est exclusivement consacrée aux sciences de l'homme, et maintenant réservée à des auteurs n'appartenant pas aux structures de l'ORSTOM (9 ouvrages parus).

De nombreuses **CARTES THÉMATIQUES**, accompagnées de **NOTICES**, sont éditées chaque année, intéressant des domaines scientifiques ou des régions géographiques très variées.

BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE (périodicité mensuelle; ancienne dénomination jusqu'en 1970: Bulletin signalétique d'entomologie médicale et vétérinaire) (XX^e année).

O.R.S.T.O.M.

Direction générale :

24, rue Bayard, PARIS 8^e

Services Scientifiques Centraux :

Service Central de Documentation :

70-74, route d'Aulnay - 93 - BONDY